

2m11. 2745.9

Université de Montréal

Le départ des enfants du foyer parental au Canada

par

Pascale Beaupré

Département de démographie  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès sciences (M.Sc.)  
en démographie

Juin 1999

© Pascale Beaupré, 1999



HB  
881  
457  
1999  
v.003

Élément de Mémoire

Le début des études de l'élève parent au Canada

Dr

Francis Houquet

Département de Pédiatrie

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maîtrise en sciences (M.Sc.)  
en Pédiatrie

juin 1999

Dr Francis Houquet



## Mots clés

Départ

Enfant

Canada

Famille

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :  
« Le départ des enfants du foyer parental au Canada »

présenté par  
Pascale Beaupré

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

.....Evelyne Lapierre-Adamcyk :..... : président rapporteur  
.....Céline Le Bourdais ..... : directeur de recherche  
.....Jacques Ledent..... : membre du jury

Mémoire accepté le :.....

## SOMMAIRE

Quand les enfants quittent-ils le foyer parental ? À quel âge et pour quelles raisons partent-ils ? De plus en plus, les études récentes révèlent que le rythme et les motivations de la transition à l'âge adulte connaissent des changements considérables.

Cette étude a pour objet le départ des enfants du foyer parental au Canada. Elle vise à documenter, à partir de l'Enquête sociale générale de 1995 (cycle 10) sur la famille, l'intensité et le moment que choisissent les jeunes adultes pour quitter le foyer d'origine. En particulier, elle met en évidence les variations observées dans les générations nées entre 1926 et 1980. Cette recherche s'attarde également à identifier les facteurs qui expliquent ces variations.

L'Enquête sociale générale de 1995 comportait des renseignements sur divers thèmes, dont le départ du foyer parental et permettait d'observer le premier départ du foyer d'origine qui marque une première tentative pour devenir autonome.

Les résultats obtenus montrent que l'intensité du départ avant 30 ans est presque toujours plus élevée chez les femmes que chez les hommes. La tendance à l'augmentation de l'intensité du départ avant 30 ans observée depuis longtemps des générations les plus anciennes aux générations récentes prend fin : depuis les années 80 (cohorte nées au cours des années 1960 et plus tard), les jeunes adultes sont moins nombreux à quitter le domicile parental et reportent de plus en plus le moment de leur départ. Les jeunes adultes des générations de 1970 quittent à des âges comparables à ceux de leurs grands-parents où la plupart des jeunes partaient après l'âge de 20 ans.

Aussi, on constate que les motifs de départ se diversifient. Chez les femmes, la mise en couple est le motif le plus fréquemment cité par les jeunes bien que la baisse de la nuptialité se fasse sentir auprès des plus jeunes générations. L'entrée en emploi est

généralement une cause plus importante pour les hommes que pour les femmes, quoiqu'elle connaisse une diminution elle aussi. Les jeunes adultes issus des plus jeunes générations invoquent de plus en plus le désir d'autonomie et la poursuite des études.

En plus d'avoir des calendriers et des motivations de départ différents, on se rend compte que les facteurs n'influent pas de la même façon le comportement de départ des hommes et des femmes. L'analyse des transitions montre l'importance de tenir compte des facteurs démographiques et familiaux (surtout chez les femmes). Face au décès d'un parent, les hommes et les femmes ne réagissent pas de la même façon : seul le décès du père occasionne le retard du départ du domicile d'origine des jeunes femmes. L'ajout d'un beau-parent amène les jeunes hommes à quitter alors que la rupture de l'union des parents retient les jeunes femmes à la résidence familiale.

Les facteurs culturels ont aussi un impact sur la propension au départ des jeunes adultes. Les résultats confirment que les jeunes adultes dont la mère est née ailleurs qu'au Canada quitteront le foyer parental beaucoup plus tardivement que ceux dont la mère est originaire du Canada. L'interaction entre la province de résidence (au moment de l'enquête) et la langue montre que les anglophones, les bilingues et les allophones hors Québec sont plus susceptibles de quitter le foyer d'origine que les Franco-Québécois. Les Anglo-Québécoises ont aussi plus de chances de partir du domicile d'origine.

L'impact des facteurs socio-économiques est plus marqué du côté des hommes. Alors que le fait d'avoir terminé ses études provoque un départ plus rapide chez les femmes, il ne joue pas du côté des hommes. Avoir occupé un emploi de façon continue entraîne le départ des jeunes adultes du foyer parental; propension au départ qui est beaucoup plus importante chez les hommes. En ce qui a trait au milieu socio-économique, nos résultats confirment que les plus jeunes scolarisés au moment de l'enquête sont plus susceptibles de quitter le domicile parental.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
SOMMAIRE.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xi
REMERCIEMENTS.....	xii
DÉDICACE.....	xiii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I. Définition et bilan des études récentes	
1. Introduction.....	3
1.1. Qu'entend-on par départ du foyer parental ?.....	3
1.2. Bilan des études récentes.....	7
1.2.1 Intensité et le calendrier.....	7
1.2.2 Raisons ou motifs.....	13
1.2.3. Facteurs contribuant au départ.....	18
1.2.3.1. Facteurs familiaux.....	19
1.2.3.2. Facteurs socio-économiques.....	21
1.2.3.3. Facteurs culturels.....	23
1.2.3.4. Facteurs autres.....	24
1.3. Hypothèses de recherche.....	24
CHAPITRE II. Données et méthodologie	
2. Introduction.....	27
2.1. Source de données.....	27
2.2. Les variables retenues.....	29
2.2.1. La variable dépendante : le rythme de départ du foyer d'origine.....	29

2.3. Méthodologie : tables d'extinction et analyse des transitions.....	34
2.4. Les variables indépendantes.....	40
2.4.1. Facteurs démographiques et familiaux.....	40
2.4.1.1. Les générations.....	40
2.4.1.2. Le décès des parents.....	40
2.4.1.3. La situation familiale.....	41
2.4.1.4. La taille de la famille.....	46
2.4.1.5. Le rang de naissance.....	47
2.4.2. Facteurs culturels.....	47
2.4.2.1. La région de naissance de la mère.....	48
2.4.2.2. La langue.....	48
2.4.2.3. La province de résidence.....	49
2.4.2.4. Interaction province-langue.....	50
2.4.3. Caractéristiques socio-économiques.....	51
2.4.3.1. La fin des études.....	51
2.4.3.2. L'insertion sur le marché de l'emploi.....	52
2.4.3.3. La scolarité du répondant.....	52
 CHAPITRE III. Évolution de l'intensité, du calendrier et des motifs de départ.....	 55
3. Introduction.....	55
3.1. Évolution de l'intensité et du calendrier des premiers départs du foyer d'origine chez les jeunes canadiens.....	55
3.1.1. Intensité des premiers départs.....	55
3.1.2. Calendrier des premiers départs.....	57
3.1.2.1. Probabilités cumulées par âge.....	57
3.1.2.2. Âge moyen au premier départ et quartiles.....	63
3.2. Les premiers départs du foyer parental selon les motifs allégués.....	68
3.3. Conclusion.....	74

CHAPITRE IV. Analyse des transitions : facteurs associés aux premiers départs.....	76
4. Introduction.....	76
4.1. Les facteurs associés au premier départ des hommes.....	78
4.1.1. Les facteurs démographiques et familiaux.....	78
4.1.2. Les facteurs culturel.....	80
4.1.3. Les facteurs socio-économique.....	85
4.2. Les facteurs associés au premier départ des femmes.....	88
4.2.1. Les facteurs démographiques et familiaux.....	89
4.2.2. Les facteurs culturels.....	91
4.2.3. Les facteurs socio-économiques.....	94
4.3. Conclusion.....	97
 CONCLUSION.....	 100
BIBLIOGRAPHIE.....	105
ANNEXES.....	xiv
Annexe 1 Tableaux des fréquences des variables indépendantes.....	xiv
Annexe 2 Tables d’extinction par sexe et par génération.....	xvii
Annexe 3 Explication du calcul des intervalles de confiance à partir d’un échantillon pondéré.....	xxx
Annexe 4 Tableau des caractéristiques de la distribution de l’âge au premier départ du foyer parental pour les générations canadiennes nées de 1926 à 1980, par sexe, ESG 1995.....	xxxii

## LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 2.1. Variable dépendante (données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon), ESG 1995.....	33
Tableau 2.2. Fréquences de la situation familiale avant et après corrections, sexes réunis, ESG 1995.....	45
Tableau 3.1. Pourcentage cumulé des premiers départs du foyer parental avant l'âge de 30 ans pour les générations canadiennes de 1926 à 1980, ESG 1995.....	56
Tableau 3.2. Probabilité cumulée d'avoir quitté le foyer parental à divers anniversaires pour les générations canadiennes nées de 1926 à 1980, ESG 1995.....	62
Tableau 3.3. Distribution de l'âge moyen au premier départ du foyer parental chez les générations canadiennes nées de 1926 à 1980, ESG 1995.....	63
Tableau 3.4. Répartition (en %) des motifs du premier départ du foyer parental des répondants ayant quitté avant l'âge de 30 ans, générations canadiennes de 1926 à 1980, sexes réunis, ESG 1995.....	69
Tableau 3.5. Répartition (en %) des motifs du premier départ du foyer parental des répondants ayant quitté avant l'âge de 20 ans, générations canadiennes de 1926 à 1980, ESG 1995.....	72
Tableau 3.6. Répartition (en %) des motifs du premier départ du foyer parental des répondants ayant quitté à l'âge de 20 ans ou après, générations canadiennes de 1926 à 1980, ESG 1995.....	73

Tableau 4.1.a Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques et familiaux sur le premier départ des jeunes hommes du foyer parental.....	79
Tableau 4.1.b Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques et familiaux sur le premier départ des jeunes femmes du foyer parental.....	89
Tableau 4.2.a Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux et culturels sur le premier départ des jeunes hommes du foyer parental.....	81
Tableau 4.2.b Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux et culturels sur le premier départ des jeunes femmes du foyer parental.....	92
Tableau 4.3.a Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux, culturels et socio-économiques sur le premier départ des jeunes hommes du foyer parental.....	86
Tableau 4.3.b Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux, culturels et socio-économiques sur le premier départ des femmes du foyer parental.....	95

## LISTE DES GRAPHIQUES

	Page
Graphique 3.1.a	Pourcentage cumulé des premiers départs des jeunes hommes selon l'âge pour certaines générations, ESG 1995.....58
Graphique 3.1.b	Pourcentage cumulé des premiers départs des jeunes femmes selon l'âge pour certaines générations, ESG 1995.....58
Graphique 3.2.	Âge médian et aux premier et troisième quartiles de l'âge au premier départ du foyer des générations canadiennes nées entre 1926 et 1980, ESG 1995.....65
Graphique 3.3.a	Raisons du premier départ pour les répondants ayant quitté entre 15 et 29 ans, générations de 1926 et 1980, ESG 1995.....70
Graphique 3.3.b	Raisons du premier départ pour les répondantes ayant quitté entre 15 et 29 ans, générations de 1926 et 1980, ESG 1995.....70

## REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué à ce projet de recherche. Certaines y ont apporté leurs compétences professionnelles et d'autres leur amitié. Je tiens ici à les remercier car c'est grâce à leur soutien et leur aide que j'ai pu mener à terme cette recherche

Merci d'abord à Mme Céline Le Bourdais pour l'attention manifestée et les judicieux conseils apportés tout au long de ce travail.

J'aimerais remercier ensuite le Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIÉD) pour son soutien financier.

Je tiens aussi à remercier M. Paul-Marie Huot qui a guidé les étapes du traitement informatique des données.

Je remercie également mon copain Martin Boulay pour son écoute et ses encouragements inappréciables.

Enfin, j'adresse ici un remerciement spécial à Geneviève Ouellet (Genypou) pour son support moral et son amitié.

## DÉDICACE

Cette recherche, elle est dédiée à ma mère qui continue de s'intéresser et de m'encourager. Je lui dois le sentiment d'avoir confiance en l'avenir et en mes moyens.

---

## CHAPITRE PREMIER

### Définition et bilan des études récentes

---

#### 1./ Introduction

Nous présentons, dans ce chapitre, une vue générale du processus des départs du foyer parental. La première section est consacrée à la définition du phénomène étudié, soit le départ du foyer parental. La seconde section du chapitre est réservée au bilan des études récentes en ce qui a trait au phénomène du départ du foyer parental. Cette recension des écrits, abordée d'un point de vue démographique, gravite autour de trois thèmes principalement : l'intensité et le calendrier, les raisons ou motifs et les facteurs associés au départ. Les études récentes répertoriées sont donc présentées selon les trois thèmes énoncés.

#### 1.1./ Qu'entend-on par départ du foyer parental ?

Le départ du foyer parental est souvent associé au concept de la transition vers l'âge adulte (Rose *et al.*, 1998; Baanders, 1996; White, 1994). Ce concept réfère à la fin ou à la cessation de la coresidence du jeune adulte avec son ou ses parents pour mener une vie indépendante. Pour plusieurs auteurs, mener une vie indépendante est synonyme d'autonomie résidentielle (Baizàn Munoz, 1998; Lehrhaupt, 1992; Hill et Hill, 1976). En d'autres termes, le départ du foyer parental est le fait pour les jeunes adultes de ne plus habiter dans la résidence de leurs parents (incluant parents biologiques, adoptifs ou tout au moins l'un d'eux). Les cas où ce sont les parents qui habitent avec leur enfant adulte et quittent ce milieu sont exclus de cette étude.

Il existe plus d'une façon d'aborder le processus des départs de la résidence parentale. Alors que certaines études s'attachent au premier départ (Goldscheider et Goldscheider, 1994 ; De Jong Gierveld *et al.*, 1991), d'autres se concentrent sur le dernier départ<sup>1</sup> (Zhao *et al.*, 1995 ; Ravanera *et al.*, 1994 ; Lehrhaupt, 1992). Le choix dépend naturellement de la source de données et de l'objet de recherche. Ces deux indicateurs de départ mesurent indubitablement une réalité différente du phénomène

---

<sup>1</sup> Aussi appelé départ définitif.

et mènent à des résultats différents: l'âge au départ définitif est évidemment plus élevé que l'âge au premier départ (Young, 1996 ; Berrington et Murphy, 1994 ; Young, 1989).

À cette étape, il semble important de souligner les limites associées à ces deux notions. D'une part, le premier départ peut n'être que temporaire et être suivi d'un second départ à une date ultérieure (après un retour). D'autre part, rien ne garantit que le dernier départ observé corresponde réellement au départ définitif car il y a toujours possibilité d'éventuels allers-retours subséquents (Ravanera *et al.*, 1994). Le premier départ marque la première rupture avec le foyer parental ainsi qu'une première tentative d'acquisition d'indépendance, alors que le départ définitif mesure plutôt la rupture définitive des jeunes adultes avec le bercail.

Le départ du foyer parental est un processus complexe (Buck et Scott, 1993; Thornton *et al.*, 1993; Goleman, 1980). Il est souvent associé à d'autres événements du cycle de vie, tels la formation d'un couple, la poursuite des études, l'insertion professionnelle ... événements qui peuvent coïncider dans le temps ou se succéder sans suivre un ordre particulier (Galland, 1985). Il devient alors difficile d'en repérer les étapes d'autant plus que ces facteurs peuvent être interreliés ou interdépendants (Berrington et Murphy, 1994). La possibilité d'un éventuel retour au domicile d'origine vient s'ajouter à la complexité de cerner le phénomène étudié.

Auparavant, les jeunes quittaient la maison essentiellement et directement pour se marier et fonder une famille ; ils passaient immédiatement d'une situation familiale à une autre. L'analyse du processus des départs du foyer parental était relativement simple : on supposait que la majorité des jeunes adultes quittaient le domicile d'origine et que par conséquent, l'âge moyen au départ correspondait à l'âge moyen au mariage. Le concept du cycle de vie familiale comme cadre d'analyse des départs du foyer familial était tout à fait judicieux (Young, 1989; Péron *et al.*, 1986 ; Glick et Parker, 1965; Glick, 1947). Aujourd'hui, le passage à l'âge adulte est plus progressif et diversifié. Les trente dernières années révèlent une importante évolution des

comportements matrimoniaux chez les jeunes adultes des pays occidentaux : la proportion des jeunes adultes légalement mariés ou vivant en union libre a fléchi et l'âge moyen au moment du mariage a augmenté. On note également une augmentation de l'instabilité conjugale (Kiernan, 1986). La dissociation entre le départ des enfants et le fait d'avoir contracté un premier mariage discrédite l'approche passéiste du cycle de vie familiale comme indicateur de l'intensité et du calendrier du processus des départs du foyer parental (Rose *et al.*, 1998). Depuis, les auteurs ont tenté de développer d'autres cadres conceptuels ou méthodes mieux adaptés aux tendances actuelles (Baanders, 1996; White, 1994).

L'étude du départ du foyer parental soulève quelques problèmes conceptuels. Dans le cadre d'une étude centrée principalement sur la transition à la vie adulte, Barker (1972) soulève une importante imprécision : la distinction entre « demeurer à distance du foyer parental » (living away from home) et « quitter le foyer parental » (leaving home). A ce niveau, si la source de données ne contient aucune spécification au sujet de ces deux concepts, la définition du phénomène peut alors varier entre répondants et même entre le répondant et son ou ses parents (Ravanera *et al.*, 1994).

Barker (1972) tente de désappairier les deux concepts. Selon elle, la distinction devient ambiguë dans le cas d'individus célibataires seulement. L'idée de demeurer à distance de la résidence des parents devrait être une situation vécue seulement en tant que période temporaire. Par exemple, considère-t-on le fait qu'une jeune fille parte étudier pendant une certaine période pour ensuite revenir chez ses parents comme un départ ? Ou encore, le répondant considère-t-il le but ce départ, comme l'indique le libellé de la question, pour mener une vie indépendante ? Selon ce que l'on cherche à mesurer, ceci pourrait causer une sous-estimation du phénomène des départs du foyer parental car, tout comme l'affirment Goldscheider et Da Vanzo (1989), un départ ayant comme motif la poursuite des études ou l'enrôlement dans les forces armées implique souvent des retours au domicile d'origine une fois l'événement complété (White, 1994 ; Jones, 1987). De telles situations peuvent ne pas être considérées

comme de véritables départs, mais plutôt comme demeurer à distance de son domicile d'origine.

Le processus des départs de la famille d'origine peut être analysé et mesuré selon deux approches principalement. Tout d'abord, on peut chercher à décrire le phénomène des départs à partir de ceux qui sont présents au domicile d'origine. On cherche ensuite à dresser le portrait des jeunes adultes par l'établissement des proportions des jeunes adultes habitant toujours sous le toit parental. Le recensement est un exemple de source de données qui permet d'adopter cette approche descriptive. En distinguant les répondants qui étaient absents du foyer parental de ceux qui y étaient présents, on ne peut cependant suivre les mouvements réels ou la diversité des cheminements empruntés par les jeunes adultes. Par exemple, nous ne pouvons connaître ni l'âge du ou des départs ni savoir si le premier départ a été suivi de départs subséquents.

Il existe une seconde façon d'examiner le phénomène : soit la dynamique du départ du foyer parental. Ici, on observe plutôt les répondants qui ont effectivement quitté ou qui vont quitter la résidence parentale. Les méthodes reliées à cette approche sont un peu plus variées. On cherche à cerner l'intensité et le calendrier (le moment) des départs. Souvent, les auteurs s'attardent aux raisons et aux facteurs associés aux départs du ménage des parents. Ce type d'étude s'appuie généralement sur des données d'enquêtes.

Une fois le départ défini, une question subsiste : sur quoi se basent les auteurs lorsqu'ils affirment qu'un départ est précoce ou tardif ? Le cycle de vie est conceptualisé à partir d'une séquence de rôles transitoires échelonnés selon l'âge et caractérisé par les normes. C'est la temporalité des normes qui dicte qu'à un certain âge, la société s'attend à ce que certains événements ou accomplissements se produisent (Baanders, 1996). C'est donc à partir de cette notion de la temporalité des normes que l'on peut qualifier un départ de précoce ou tardif (Veevers *et al.*, 1994; Aldous, 1990).

## 1.2./ Bilan des études récentes

Les dernières décennies témoignent d'une émergence d'études sur le sujet. Les travaux menés autant au Canada que dans les autres pays sont indispensables pour notre compréhension du passage de l'adolescence à la vie adulte. La comparaison internationale n'est pas toujours conforme et probante à cause des différentes sources et méthodes adoptées. Les auteurs ne mesurent pas tous le même phénomène : premier et/ou dernier départ. Il est donc difficile de comparer les résultats. De ce fait, une attention particulière sera accordée aux dissimilitudes présentes entre les études effectuées.

Nous exposons, dans cette section, les principaux résultats des travaux les plus récents en ce qui a trait au processus des départs du foyer parental. Pour ce faire, nous présentons ces résultats selon trois grands thèmes : l'intensité et le calendrier, les raisons ou les motifs qui sont associés au départ et les divers facteurs (familiaux, économiques, culturels et autres) qui y contribuent.

### 1.2.1./ Intensité et le calendrier

Le XX<sup>e</sup> siècle révèle des changements intéressants en ce qui a trait au calendrier et aux dispositions des départs du foyer parental. La plupart des jeunes adultes nés pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle quittaient la résidence d'origine lorsque le temps était venu de se marier et de fonder une famille.

Selon les études, c'est à partir de la Seconde Guerre mondiale que l'on observe un déclin de l'âge au départ du foyer parental. Les jeunes adultes, nés pendant les années 20, approchaient leur période de départ pendant la guerre ou quelques années après et ce sont eux qui ont amorcé la diminution de l'âge au départ. Ils ont probablement été influencés par l'impact de la Crise et les préparatifs de la Seconde Guerre mondiale.

Suite à ce conflit, certains soutiennent que les tendances à se marier et à fonder une famille à un âge de plus en plus jeune, tendances qui ont été démontrées dans les

statistiques américaines et qui se retrouvent dans les données canadiennes, sont attribuables à la prospérité de l'après-guerre et à l'aptitude des jeunes à trouver un travail rémunérateur (Goldscheider et Goldscheider, 1993; Goldscheider et Da Vanzo, 1989). Dans les années cinquante, on constate ainsi une chute de l'âge au départ de la demeure familiale. Selon plusieurs chercheurs, cet abaissement a été occasionné par le fait que les jeunes adultes se mariaient davantage plus jeunes qu'auparavant et que, par conséquent, un plus grand nombre de personnes avaient des enfants et constituaient des familles. Par la suite, les mariages ont été beaucoup moins nombreux et plus tardifs. Dumas et Péron (1992 : 27) caractérisent la période des années soixante dix comme « des années de stabilisation et de consolidation d'un nouveau modèle de mariage ». L'apparition et la diffusion de l'union libre est loin de compenser la chute du nombre de mariages. L'expansion économique et l'évolution des normes et des valeurs ont amené, peu à peu, les jeunes adultes à quitter pour partager un appartement ou vivre seuls.

Depuis les années 80 (les jeunes Canadiens nés après 1960), on assiste à un renversement de la tendance : les jeunes adultes ont alors moins tendance à vivre en couple et restent plus longtemps chez leurs parents (Boyd et Norris, 1998; Murphy et Wang, 1998; Young, 1996; Zhao *et al.*, 1995; Ravanera *et al.*, 1994). En plus de ne pas toujours être définitif, le départ du domicile des parents se fait plus tardivement et les itinéraires empruntés se diversifient.

Les Américains furent les premiers à constater la proportion croissante des jeunes adultes demeurant toujours chez leurs parents (Heer *et al.*, 1985; Saluter, 1983). À l'aide des données décennales censitaires, Glick et Lin (1986) remarquent, chez les individus âgés entre 18 et 29 ans, que la proportion de jeunes habitant chez leurs parents passait de 34% en 1970 à 37% en 1984. Depuis, on assiste à la poursuite de cette tendance. Le *Quotidien* de Statistique Canada (1999-03-11) nous informe que les Canadiens dans la vingtaine et au début de la trentaine étaient plus susceptibles de vivre avec leurs parents en 1996 qu'à n'importe quel autre moment au cours des 15 années précédentes. L'étude de fraîche date de Boyd et Norris (1998) examinant les

modalités de vie des jeunes adultes âgés entre 15 et 34 ans montre que la moitié des jeunes hommes et que près de quatre jeunes femmes sur dix résidaient chez leurs parents au moment du recensement de 1996. La hausse est particulièrement importante chez les jeunes adultes au début de la vingtaine (20-24 ans) où la tendance à vivre chez ses parents s'est accrue : près de 57% d'entre eux vivaient avec leurs parents en 1996 comparativement à 43% en 1981 (*Le Quotidien*, 11-03-1999). Cette évolution semble aller dans le même sens pour les deux sexes quoique les femmes continuent à quitter leurs parents plus précocement.

Les travaux constatent également que les jeunes adultes qui vivent au domicile parental sont bien souvent plus âgés que ceux qui se trouvaient dans cette situation auparavant. Par exemple, à partir de données censitaires, *Le Quotidien* (11-03-1999) remarque qu'en 1981, le quart des jeunes adultes célibataires qui vivaient chez leurs parents étaient âgés de 25 ans et plus alors que cette même proportion est passée à 33% chez les femmes et à 40% chez les hommes en 1996.

Parallèlement, à partir des données de l'ESG de 1990, Ravanera *et al.* (1994) ont observé les derniers départs des générations canadiennes nées entre 1910 et 1975. Parmi les jeunes adultes âgés de 15 ans et plus, 83% des hommes et 88% des femmes ont quitté le foyer parental. Ils constatent que l'âge médian au départ des hommes et des femmes au Canada a régulièrement chuté de la première cohorte de 1910 jusqu'à celle de 1960 et qu'après celle-ci, l'âge médian a commencé à croître. L'étude relativement récente de Lehrhaupt (1992) n'a pu constater ce renversement de tendance de l'âge au départ de la résidence parentale parce que son étude ne porte que sur les répondants âgés entre 30 et 60 ans en 1990 (les départs des générations nées après 1960 ne sont pas considérés). Elle révèle que l'âge moyen au dernier départ du domicile d'origine de ces générations se situaient autour de 21 ans chez les hommes et variaient entre 20,7 et 20,2 ans chez les femmes. L'âge médian suit cette même tendance.

On trouve une nette différence de comportement entre les deux sexes. Tout comme au Canada, les données françaises montrent que chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans en 1990, 65% des hommes et 47% des femmes vivent au domicile de leurs parents ou encore la proportion de jeunes qui vivent chez leurs parents est la même pour les hommes de 24 ans que pour les femmes de 22 ans (Desplanques, 1994: 2). Cet écart entre les sexes n'est pas sans lien avec le fait que les femmes se mettent en union plus tôt (Desplanques, 1994 ; Goldscheider et Goldscheider, 1993 ; Lehraupt, 1992 ; Young, 1974). Aussi, le fait que les hommes attendent d'avoir atteint une certaine stabilité économique et/ou professionnelle avant de quitter ou de fonder une famille nous montre bien que ce comportement n'est pas un simple mythe du passé.

Tout comme au Canada, ce même renversement de tendance quant à l'âge du départ du domicile d'origine a été observé dans d'autres pays dont l'Australie (Young, 1996), les États-Unis (Goldscheider et Goldscheider, 1994; Buck et Scott, 1993), l'Allemagne (Mayer et Schwartz, 1989), la Hollande (De Jong Gierveld *et al.*, 1991), la Grande-Bretagne (Murphy et Wang, 1998) et la France (Desplanques, 1994 ; Blöss *et al.*, 1990 ; Godard et Blöss, 1988).

Les études de Young, précurseure de l'étude du processus du départ du foyer parental, tirent parti des données d'enquêtes australiennes. Ses travaux dégagent les mêmes observations que les études canadiennes concernant le relèvement de l'âge au départ de la résidence des parents. Son étude la plus récente (1996) souligne que le calendrier des jeunes qui quittent prématurément le domicile parental demeure inchangé. Cependant, elle remarque un retard croissant des départs effectués à des âges relativement élevés ; en d'autres termes, les départs tardifs se font de plus en plus tardifs.

Les nombreuses études réalisées aux États-Unis ont suscité notre curiosité à l'égard du phénomène. Tous les travaux incluant les personnes nées au cours de la période du *Baby Bust* constatent la hausse des proportions de jeunes adultes habitant toujours

chez leurs parents dont Goldscheider et Goldscheider (1994)<sup>1</sup> ainsi que Buck et Scott (1993)<sup>2</sup>.

De plus en plus, l'intervalle à l'intérieur duquel se produit le départ du foyer parental s'est resserré des générations les plus anciennes aux cohortes nées dans les années 50. Wall (1978) soutient qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la décohabitation parentale était beaucoup moins concentrée : le processus du départ s'effectuait entre les âges de 10 et 30 ans. De nos jours, ceci s'applique encore en Amérique latine (DeVos, 1989). Plus récemment, en Amérique du Nord et en Europe occidentale, le renversement de tendance (l'ajournement récent du départ) laisse supposer que la période de corésidence avec les parents s'élargit.

Jusqu'à tout récemment, la nette tendance de l'augmentation de l'âge au départ se montrait comme le principal facteur responsable de cette accentuation. A ce facteur explicatif, un nouveau s'est ajouté au cours des années quatre-vingt : le mouvement de plus en plus répandu des retours au foyer familial (Gee *et al.*, 1995). Ces deux aspects de la cohabitation plus étendue se composent de personnes et de comportements fort différents.

Les retours sont moins bien documentés que les maintiens prolongés bien qu'ils soient répandus. Les retours ont été étudiés pour la première fois avec des données d'enquête australienne de 1982 par Young (1989). Par les tables d'extinction, Young (1974 : 168) montre que 50% des hommes et 40% des femmes regagnent au moins une fois le foyer parental. Dans son étude de 1996, elle confronte le calendrier moyen des jeunes adultes n'ayant pas effectué de retour au nid parental avec celui des jeunes en ayant connu au moins un. Pour les premiers, parmi les jeunes adultes âgés de 26 ans et plus au moment de l'enquête<sup>3</sup>, l'âge moyen au départ du foyer parental se situe à 21,8 ans chez les hommes et à 20 ans chez les femmes. Parmi les jeunes ayant déjà effectué un retour, les garçons quittent pour une première fois, en moyenne, à l'âge de

---

<sup>1</sup> Par l'exploitation des données du *National Survey of families and Households* (NSFH).

<sup>2</sup> A l'aide du *Panel Study of Income Dynamics* (PSID).

<sup>3</sup> Australian Institute of Family Studies (AIFS), 1981-82.

19,2 ans et les filles, 18,8 ans. Ils regagnent temporairement le foyer parental pour une durée moyenne de deux ans pour finalement quitter définitivement à âges moyens plus élevés : de 23,8 ans et de 23,3 ans respectivement. Bref, le premier départ est plus précoce pour ceux qui reviennent.

A partir d'un échantillon d'une enquête téléphonique canadienne menée à Vancouver en 1993-94, Gee *et al.* (1995) arrivent à des résultats comparables. Les jeunes adultes interviewés étaient âgés entre 19 et 35 ans et les parents, entre 35 et 60 ans. L'enquête a permis de connaître le nombre de retours effectués par les jeunes adultes interviewés qui ont effectué un départ d'une période minimale de six mois. Dans leur échantillon, un peu moins de la moitié des répondants n'ont quitté qu'une seule fois (48%). Parmi ceux qui sont partis plus d'une fois, la plupart n'ont effectué qu'un seul retour (72%). En ce qui a trait aux retours multiples, 19% des jeunes adultes retournent 2 ou 3 fois, et 9% entre 4 et 5 fois. Gee *et al.* (1995) établissent alors un lien entre l'âge au départ et le nombre de retours : plus le jeune adulte hâte son départ, plus ses chances de connaître un retour sont importantes.

Les informations concernant les seconds départs demeurent encore limitées. L'étude de Goldscheider *et al.* (1993) apporte de nouvelles connaissances à ce sujet. Utilisant plusieurs sources, ces auteurs constatent que sur 297 jeunes adultes ayant effectué un retour d'une durée de quatre mois ou plus, 167 ont quitté pour une seconde fois. Les trois quarts de ces seconds départs se font dans une période de deux ans ou moins suivant le premier départ.

Bref, en plus d'être plus nombreux à demeurer dans la famille d'origine et à y rester plus longtemps, les jeunes des générations récentes sont ensuite plus enclines à y revenir. Suite à ceci, on constate que, peu importe l'époque et le pays étudiés, les jeunes femmes quittent leurs parents plus tôt que leurs homologues masculins. Cette différence tient surtout à l'écart du calendrier matrimonial.

### 1.2.2./ Raisons ou motivations

La plupart des analyses traitant des itinéraires empruntés par les jeunes adultes au moment du départ du foyer parental reposent sur les motifs allégués par les répondants. D'autres travaux se basent sur la place qu'occupe un événement dans la succession biographique et chronologique des différentes séquences de la vie adulte. Les études sur les différentes modalités de vie (« *living arrangements* ») choisies par les jeunes adultes apportent d'autres connaissances concernant les motivations qui ont entraîné le départ.

A travers les études, la typologie des motifs est très similaire. On retrouve principalement la poursuite des études, l'insertion au marché du travail, le mariage (ou plus généralement la mise en couple), l'acquisition de l'indépendance et les autres raisons (conflit, voyage ...). Plusieurs de ces motifs sont concomitants. D'autres travaux utilisent une typologie plus dichotomique : départs en vue de la formation d'un couple ou de l'acquisition d'indépendance avant le mariage (« *premarital residential independence* »). Cette catégorisation est surtout employée dans les études portant sur les modes d'hébergement (Thornton *et al.*, 1993; Avery *et al.*, 1992; Goldscheider et Goldscheider, 1992; Goldscheider et Da Vanzo, 1989).

Le mariage ou la mise en couple constitue le motif le plus fréquemment invoqué par les jeunes, bien que ce cheminement n'en soit pas moins en perte de vitesse (Desplanques, 1994; Buck et Scott, 1993). Dans son étude, Lehrhaupt (1992) analyse l'importance relative des variations des raisons qui motivent le dernier départ du domicile parental au sein des générations canadiennes nées entre 1921 et 1960. Elle précise que, indépendamment de la génération, la première union en tant que motif explicatif de départ est déclarée par plus de la moitié des hommes et par presque les trois quarts des femmes lorsqu'il s'agit de départs effectués à l'âge de 20 ans ou plus (Lehrhaupt, 1992 : 64). Diverses études corroborent les résultats obtenus par Lehrhaupt (De Jong Gierveld *et al.*, 1991; Kiernan, 1989; Mayer et Schwartz, 1989; Goldscheider et Da Vanzo, 1985).

Cependant, les motivations de départs du foyer parental diffèrent selon le sexe et l'âge (Goldscheider et Goldscheider, 1993; Lehrhaupt, 1992). Le mariage est un motif déterminant pour les départs un peu plus tardifs (soit lorsque le départ s'est produit à 20 ans et plus) et ce, pour les deux sexes. Même lorsqu'il s'agit d'un second départ, les femmes sont plus enclines à quitter le milieu familial pour se marier (Goldscheider *et al.*, 1993). Lorsque le départ est plus précoce, le mariage demeure le motif le plus évoqué chez les femmes, tandis qu'il figure parmi les raisons très peu signalées chez leurs homologues masculins (Gee *et al.*, 1995; Goldscheider *et al.*, 1993; Kiernan, 1989). L'emploi et le désir d'autonomie sont plus souvent cités pour expliquer les départs de ces derniers.

Gee *et al.* (1995 : 133) montrent bien ceci; ils distinguent les motifs du premier départ de ceux ayant quitté sans avoir effectué de retour et chez ceux ayant effectué au moins un retour. Parmi les premiers, la formation d'un couple explique 20,3% des départs chez les hommes et 31,3% chez les femmes. Chez les seconds, 8,5% des départs masculins sont attribués à la formation d'un couple contre 13,3% du côté féminin.

La formation d'une nouvelle famille perd du terrain au profit des nouvelles motivations notamment au sein des plus jeunes générations. D'autres modes de vie, préalables à la mise en union, deviennent plus attrayants. Nous pensons surtout à la poursuite des études, l'insertion sur le marché du travail ou tout simplement la quête d'indépendance.

Selon Mayer et Schwartz (1989), on observe un entrecroisement de deux tendances : le déclin de la nuptialité et l'augmentation du désir d'indépendance. Goldscheider et Goldscheider (1993 : 691) se rendent compte que la transition à l'indépendance résidentielle complète est beaucoup plus progressive que jadis comprenant plus d'étapes intermédiaires (Desplanques, 1994). Sur ce point, Bibby et Posterski (1985) arguent qu'il faut aussi prendre en considération que le relâchement des normes de

comportement sexuel conduisent les jeunes à se sentir moins pressés de quitter le foyer parental pour se marier.

L'autonomie partielle est une motivation qui a pris beaucoup d'importance chez les générations les plus jeunes. Selon Goldscheider et Da Vanzo (1989), la catégorie de l'autonomie partielle concerne particulièrement les individus qui habitent dans un ménage collectif, tel les résidences universitaires et les baraques militaires. Dans les études, les départs associés à ces deux motivations ne sont pas considérés comme de véritables changements de résidence (Buck et Scott, 1993; Goldscheider et Da Vanzo, 1989). Selon les études américaines, du point de vue économique et social, un tel itinéraire n'occasionne pas la formation d'un nouveau ménage et n'implique pas les mêmes responsabilités que la vie en appartement. L'autonomie partielle est plutôt perçue comme une étape transitoire.

Les jeunes adultes qui décident de poursuivre leurs études quittent le foyer parental seulement si la distance où se situe l'établissement scolaire nécessite un tel déplacement (Rose *et al.*, 1998; De Jong Gierveld *et al.*, 1991; Young, 1987). Dans ce cas, les études entraînent des départs précoces du foyer familial. Le plus souvent, ces jeunes adultes habitent dans les résidences universitaires, avec des ami(e)s, avec de la parenté ou plus rarement seuls.

A travers les recherches, il est difficile de classer les études comme motif de départ parmi les autres motifs puisque souvent, il est groupé avec un autre motif (service militaire ou emploi). Par exemple, De Jong Gierveld *et al.* (1991 : 64) soutiennent que les études et l'emploi expliquent 50% des départs précoces (avant l'âge de 20 ans) des jeunes adultes. Ces motifs expliquent un nombre plus important de départs lorsque l'on considère les jeunes adultes ayant déjà effectué un retour. Les résultats de Jones (1987) indiquent que plus de la moitié des jeunes adultes qui sont partis du foyer parental pour un emploi y sont retournés. Viennent ensuite les motivations scolaires (48%) et négatives comme les conflits et les fugues (45%). Da Vanzo et Goldscheider (1990) soutiennent que le comportement des départs répétés est plus

commun parmi les jeunes ayant quitté pour poursuivre leurs études ou leur service militaire (Blöss *et al.*, 1989).

En ce qui concerne le service militaire, très peu d'études canadiennes en tiennent compte. Auparavant, l'enrôlement expliquait plus de départs du foyer parental, aujourd'hui, il occupe un rôle plutôt marginal, surtout dans le contexte canadien. Aux États-Unis, ce motif occupe une place beaucoup plus importante (Goldscheider et Goldscheider, 1993). Ceci expliquant la raison pour laquelle les recherches américaines considèrent les départs ayant le service militaire comme motivation.

Selon Mayer et Schwartz (1989 : 163), près de 20% des jeunes adultes ont déclaré avoir quitté le domicile des parents pour un emploi. Gee *et al.* (1995 : 133) constatent des proportions voisines. Selon Lehrhaupt (1992), l'emploi constitue le motif le plus fréquemment invoqué par les hommes ayant effectué des départs précoces. Du côté des femmes, cette motivation perd du terrain à travers le temps au profit des études et du désir d'indépendance. Bien que l'importance relative des motivations professionnelles décroisse, celles-ci demeurent une des raisons (avec l'autonomie et les études) les plus citées parmi les plus jeunes générations. Cependant, l'entrée dans la vie active n'entraîne pas immédiatement un départ de la famille (Blöss *et al.*, 1990).

Finalement, certains jeunes adultes quittent sans former une union ou sans avoir franchi une des étapes du passage à l'âge adulte : ils quittent tout simplement pour devenir autonomes. Parmi les différentes générations, un départ en vue d'acquérir une certaine autonomie ne semble pas être un fait nouveau ni insolite. Au contraire, Goldscheider et Goldscheider (1994) prétendent qu'il arrivait que les jeunes habitant les régions rurales, qui n'étaient pas financièrement parés à se marier, devaient quitter le toit parental pour se trouver un emploi dans les secteurs plus urbains. Cependant, les raisons qui motivaient ce choix étaient très différentes de celles d'aujourd'hui. Si naguère on devenait indépendant pour se chercher un emploi, les cohortes récentes aspirent plus à bénéficier d'une vie privée ou à avoir un logement à soi. Selon l'étude

de De Jong Gierveld *et al.* (1991 : 64), près du quart de tous les jeunes adultes âgés de 26 ans ont déclaré avoir quitté le foyer parental pour des raisons associées à l'autonomie et à l'indépendance. Parallèlement, l'analyse de Gee *et al.* (1995 : 133) révèle que les départs motivés par le désir d'indépendance connaissent la plus grande importance relative (42,6%) parmi les jeunes adultes canadiens qui n'ont pas effectué de retours. En n'examinant que ceux ayant déjà effectué un retour, cette proportion est de 30,9%. De telles proportions nous montrent bien que ce motif est beaucoup plus répandu qu'antérieurement. Contrairement aux motivations scolaires, quitter pour acquérir de l'indépendance ne semble pas être un phénomène lié à l'âge. Le besoin d'affirmer son indépendance se manifeste plus fortement chez les hommes (Lehrhaupt, 1992). Or, cette catégorie d'autonomie comprend autant des personnes prêtes à affirmer leur indépendance que des jeunes qui cherchent à fuir l'autorité parentale (Baanders, 1996 ; DaVanzo et Goldscheider, 1990).

D'autres raisons peuvent provoquer un départ. Nous pensons notamment à la mésentente entre parents et enfants ou le départ pour un voyage (Berrington et Murphy, 1994; Jones, 1987; Young, 1987; Clemens et Axelson, 1985). Ces destinations ne constituent pas des raisons d'une importance considérable. Plus souvent qu'autrement, les sources de données ne permettent pas de recueillir des renseignements circonstanciés sur ces itinéraires. On regroupe ces derniers sous la catégorie très hétérogène « autre ». Young (1989) associe les départs les plus précoces à des raisons de conflits intergénérationnels. Souvent, ces jeunes adultes font preuve d'un certain manque de maturité pour affronter la vie adulte et reviennent au bercail.

Le phénomène des retours concerne surtout les jeunes adultes ayant quitté le foyer parental prématurément et pour des raisons autres que le mariage (Young, 1989; Jones, 1987). Selon Young (1989), la plupart des jeunes adultes regagnent momentanément le foyer parental pour des raisons économiques et de commodité. D'autres effectuent un retour après avoir terminé un épisode important de leur vie, tel l'éducation ou le service militaire, et aussi pour des raisons plus infortunées comme

la perte d'un emploi ou une rupture d'union. Elle signale que la plupart des jeunes adultes qui retrouvent le domicile parental repartent pour les mêmes raisons ou pour des raisons connexes (Goldscheider *et al.*, 1993).

De ce survol des principales motivations, la formation d'une union est sans contredit le motif le plus souvent allégué pour expliquer le départ des jeunes adultes. D'autres motifs sont aussi à considérer dont le désir d'autonomie, l'insertion sur le marché du travail et la poursuite des études. La proximité géographique peut inciter à rester sous le toit familial alors que dans le cas où ces occupations se déroulent à l'extérieur, l'éloignement du foyer parental pousse au départ. Malgré quelques divergences, la hiérarchie des motivations invoquées par les jeunes adultes est très semblable d'une étude à l'autre.

### 1.2.3./ Facteurs contribuant au départ

Pour pousser plus en avant l'analyse, il devient nécessaire d'introduire l'effet de certaines caractéristiques familiales, économiques, culturelles et autres qui peuvent influencer sur la décision de rester dans le foyer parental, de le quitter ou d'y revenir. Ces caractéristiques peuvent être celles du jeune adulte lui-même ou celles l'environnement dans lequel il a grandi.

#### 1.2.3.1./ Facteurs familiaux

Au cours des trois dernières décennies, l'institution familiale en Occident a connu et connaît toujours de nombreux changements, surtout depuis la hausse impressionnante des taux de divorces et des naissances hors union (Bachrach, 1983). À travers les différents articles, les auteurs tentent de cerner l'influence des transformations de la famille sur l'âge et l'itinéraire choisi par les jeunes adultes au moment du départ du foyer parental.

Au Canada, les études liant le processus du départ du foyer parental et l'environnement familial sont plutôt rares et n'ont réussi à capter l'attention des chercheurs que récemment. Les études examinent les effets des différentes structures

familiales vécues au cours de la jeunesse sur le calendrier des départs des enfants de la résidence des parents. Elles soutiennent que les enfants adoptés ou de familles reconstituées quittent à des âges plus précoces que les enfants de familles biparentales intactes (Zhao *et al.*, 1995; Aquilino., 1991). Selon Burch (1985), ce départ plus précoce de la part des enfants issus d'un autre lit s'explique principalement par le fait qu'ils possèdent deux foyers : celui de leur mère et de leur père biologique. Bref, faire partie d'une famille non intacte semble être un facteur important de rétention des jeunes adultes au domicile d'origine (Aquilino, 1990; Jones, 1987).

De leur côté, Mitchell *et al.* (1989) examinent plutôt le type d'enfant dans la famille : si le répondant était un enfant biologique, adopté ou d'un autre lit. Toutefois, ils n'arrivent pas à confirmer la relation montrée par les Américains (Aquilino, 1991; Hetherington, 1987) selon laquelle les filles de familles recomposées quittent plus prématurément que les garçons vivant la même situation. Cependant, il faut souligner que l'échantillon de Mitchell *et al.* (1989) ne porte que sur les enfants aînés ayant quitté le foyer parental entre les âges de 15 et 25 ans.

La plupart des travaux montrent que la monoparentalité ne précipite aucunement les départs des enfants (Goldscheider et Goldscheider, 1994; Bianchi, 1987; Hetherington, 1987; Young, 1987); l'étude de Mitchell *et al.* (1989) fait figure d'exception. Aquilino (1991) souligne l'importance de distinguer deux situations de familles monoparentales : d'une part vivre en famille monoparentale suite à une rupture d'union et vivre dans ce type de famille depuis la naissance d'autre part. Contrairement à Goldscheider et Goldscheider (1994), il constate que le calendrier de départ des enfants ayant vécu une situation stable de monoparentalité ne diffère pas de celui des enfants de familles traditionnelles intactes. Ses analyses n'arrivent pas à supporter l'hypothèse d'Hetherington (1987) qui prétend que les garçons issus de familles monoparentales partent du domicile plus précocement que les filles.

La rupture de l'union des parents exerce aussi une influence considérable sur le rythme des départs et des retours des enfants. L'instabilité conjugale contribue à hâter

le processus (Zhao *et al.*, 1995). Avoir des parents mariés augmente les probabilités de connaître un retour au foyer parental (Tang, 1997). A partir des données censitaires, Boyd et Norris (1995) affirment que les jeunes adultes célibataires ont tendance à prolonger la cohabitation chez leurs parents s'ils sont tous deux vivants et non divorcés. Boyd et Norris (1995) précisent qu'on dénombre plus de jeunes adultes corésidents lorsque le parent encore en vie est la mère (Roan et Raley, 1996). Par ailleurs, Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995) constatent cet effet du décès du père, mais seulement chez les femmes.

Le nombre d'enfants dans le ménage est un autre facteur associé à la structure familiale. Autant pour les garçons que pour les filles, ce sont les enfants uniques qui demeurent le plus longtemps sous le toit parental. A ce sujet, toutes les conclusions convergent : les enfants de familles à petite taille restent plus longtemps chez leurs parents (Aquilino, 1991; Goldscheider et Da Vanzo, 1989; Boudoul et De Saboulin, 1989; Bianchi, 1987; Péron *et al.*, 1986). Certaines études ajoutent même que l'effet d'encombrement se fait plus sentir chez les femmes que chez les hommes (Ravanera *et al.*, 1994; Buck et Scott, 1993; Mitchell *et al.*, 1989). Selon les auteurs, le nombre d'enfants dans la famille pourrait refléter une certaine compétition pour les ressources familiales telles l'intimité, le temps, le soutien émotionnel, les biens et services matériels (Buck et Scott, 1993; Avery *et al.*, 1992; Goldscheider et Da Vanzo, 1989; Mitchell *et al.*, 1989).

De même, les calendriers de départ diffèrent selon le rang de naissance de l'enfant au sein de la famille. À taille de famille donnée, les enfants de rang intermédiaire ont tendance à quitter à un âge plus jeune que l'aîné et le cadet (Zhao *et al.*, 1995; Boudoul et De Saboulin, 1989). Ces enfants de rang du milieu échappent à l'autorité parentale (habituellement subie par les aînés) et à la pression affective (supportée par le plus jeune) liée à la peur de la phase post-parentale ou du « foyer vide » que doivent éventuellement connaître les parents. Suite à ceci, les enfants de rang intermédiaire jouissent donc d'un niveau plus important d'indépendance (Young, 1987).

Bien que récentes, les études antérieures montrent que les changements familiaux et l'instabilité conjugale ont des effets sur le modèle des départs de jeunes adultes, et ce surtout lorsqu'un beau-parent s'est ajouté à leur famille. La taille de la famille et le rang de naissance du répondant au sein de sa famille sont d'autres aspects associés au calendrier du départ du foyer parental.

#### 1.2.3.2./ Facteurs socio-économiques

Dans les pays développés, la durée des études n'a cessé de s'allonger. Parallèlement, on remarque que les taux d'admissions universitaires ont connu une croissance considérable (Le Quotidien, 11-03-1999; Yi *et al.*, 1994). Cependant, le chômage des jeunes atteint des niveaux sans précédent. En plus, la phase d'insertion sur le marché du travail à la fin des études s'est allongée. Voyons les résultats des diverses études concernant les effets de l'allongement des études et des raisons économiques sur le calendrier de départ.

Les études canadiennes ont souvent tenté de capter l'effet des antécédents socio-économiques des enfants et des familles en examinant conjointement ou séparément la scolarité et le revenu. Puisque le revenu est une variable qui est susceptible de changer dans le temps et que les enquêtes ne saisissent que les informations au moment de l'enquête, la scolarité est souvent la seule variable retenue pour évaluer le statut socio-économique. Les résultats concernant la scolarité sont mitigés : certains montrent que l'éducation des parents et des enfants ne sont des variables aucunement associées au calendrier des départs du foyer parental (Blöss *et al.*, 1990; Mitchell *et al.*, 1989) alors que d'autres soutiennent le contraire (Ravanera *et al.*, 1994; Boudoul et De Saboulin, 1989). Ravanera *et al.* (1994) montrent aussi que chez les hommes, plus le revenu personnel est faible, plus l'âge médian au départ est élevé. Chez les femmes, ils observent la relation inverse. Leurs affirmations concordent avec celles des Américains (White, 1994; Buck et Scott, 1993), des Australiens (Young, 1974) et des Britanniques (Berrington et Murphy, 1991) bien qu'ils aient mesuré le bagage socio-économique différemment.

Plusieurs études confirment que mener une vie indépendante est associé avec un revenu parental plus élevé (Avery *et al.*, 1992 ; Goldscheider et Da Vanzo, 1989). Les ressources parentales peuvent inciter le départ puisque souvent, les parents déboursent une somme pour encourager et aider leurs enfants à assumer les coûts de la vie. Cette aide financière peut aussi influencer les modalités de vie du jeune adulte (Rose *et al.*, 1998). De ce propos, Goldscheider et DaVanzo (1989) soutiennent que les enfants bénéficiant de l'aide financière de leurs parents partent plus hâtivement suite à l'aide financière fournie qui facilite le départ.

D'autres auteurs utilisent plutôt le statut d'activité du jeune adulte pour vérifier l'impact des variables socio-économiques. Les chômeurs sont plus souvent au domicile parental que les actifs occupés (Glick et Lin, 1986; Goldscheider et Da Vanzo, 1985). Parmi la population des chômeurs, on observe d'importants contrastes entre les sexes. Du côté des hommes, le chômage est un frein à l'indépendance et à la formation d'une famille. En contrepartie, les jeunes femmes au chômage hésitent moins à s'engager dans la vie de couple (Desplanques, 1994, Blöss *et al.*, 1990).

### 1.2.3.3/ Facteurs culturels

Les dimensions culturelles sont un autre aspect à considérer dans l'analyse du processus du départ de la résidence parentale. Les résultats de Zhao *et al.* (1995) montrent que les variables culturelles (statut d'immigrant et origine ethnique) sont de meilleurs prédicteurs du départ du foyer parental que les variables socio-économiques (niveau d'éducation). Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995) confirment ceci, mais seulement chez les femmes. Selon Ravanera *et al.* (1994), posséder des origines britanniques est associé à un départ précoce (Lapierre-Adamcyk *et al.*, 1995). Aussi, il semble que le fait d'être un Canadien de naissance accentue la précocité des départs (Zhao *et al.*, 1995). En Australie, Young (1987) observe aussi l'effet de différences culturelles. Ses analyses indiquent que les fils d'immigrants du Sud de l'Europe quittent plus tardivement que les immigrants de toute autre région. Aux États-Unis comme au Canada, posséder un enracinement culturel traditionnel ou plus religieux

prolonge le maintien et incite les retours au foyer parental (Ravanera *et al.*, 1994; Buck et Scott, 1993; Goldscheider et Goldscheider, 1992; Goldscheider et Da Vanzo., 1989; Bianchi, 1987). Selon Lapierre-Adamcyk *et al* (1995), les jeunes adultes dont la mère provient d'un pays en développement ont un risque de quitter le foyer d'origine beaucoup plus faible que ceux dont la région de naissance de la mère est l'Europe, le Canada ou les autres pays de l'Amérique du Nord.

A défaut de posséder des informations sur l'origine ethnique, certains travaux ont vérifié l'influence socioculturelle de la langue maternelle ou même de la langue d'usage à la maison. Au Canada, Boyd et Pryor (1989) nous apprennent que la proportion de jeunes adultes résidant toujours au foyer parental est plus élevée parmi ceux ayant le Grec, l'Italien, le Portugais et le Chinois comme langue maternelle.

La province de résidence à l'intérieur du Canada cerne un aspect important de la réalité du pays. D'une part, on observe un maintien prolongé au domicile parental de la part des résidents des provinces du Québec et de l'Ontario (Ravanera *et al.*, 1994; Mitchell *et al.*, 1989). Les départs plus tardifs au Québec s'expliquent principalement par le caractère culturellement distinct (caractéristiques linguistiques et culturelles). Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995) signalent que le risque instantané de départ est beaucoup plus important dans les provinces anglophones qu'au Québec. Elles soulignent que les frontières du marché de l'emploi sont plus perméables pour ces provinces.

#### 1.2.3.4/ Autres facteurs

Les chercheurs ont considéré d'autres facteurs qui pourraient occasionner des variations du calendrier de départ des jeunes adultes. Par exemple, les ressources humaines des parents peuvent aussi contribuer à retenir le jeune adulte au domicile d'origine. Jouissant d'une situation relativement plus stable, le foyer des parents est habituellement bien muni, confortable et spacieux ; bref, un endroit où les enfants peuvent parfois bénéficier des amabilités (soutien émotionnel) et des services domestiques habituellement assumés par leur mère (Ward et Spitz, 1992).

Selon White (1994), les structures légales et démographiques exercent une influence considérable pour expliquer les différences de comportements observés chez les jeunes adultes aux niveaux national et historique. Plusieurs mesures politiques peuvent engendrer des effets sur le cycle de vie et sur l'intensité et le calendrier des départs du domicile familial (Mayer *et al.*, 1989). Kiernan (1989) souligne le rôle du marché immobilier dans le processus de décision de départ chez les jeunes adultes (étudiants et jeunes travailleurs surtout). Le marché du logement n'est pas accessible à tous selon les mêmes conditions et les mêmes formes sociales. L'offre de logements convenables et à prix abordables, l'admissibilité et l'accessibilité au logement social ainsi que le rôle des règlements de zonage sont des facteurs déterminants dans la décision de quitter le foyer parental (Rose *et al.*, 1998).

Aussi, les critères d'admissibilité à l'assistance publique ainsi que les politiques sociales d'accès aux logements peuvent influencer indirectement sur le calendrier des départs (Berrington et Murphy, 1994; Kiernan, 1989). Les décisions des gouvernements en matière d'assistance publique jouent un rôle important dans le choix des modalités de vie des jeunes adultes à faible revenu. Les politiques et les niveaux des prestations d'aide sociale peuvent permettre à certains types de personnes ou familles de vivre à l'extérieur du foyer parental.

### 1.3./ Hypothèses de recherche

Suite à cet examen rapide des principaux facteurs soulevés dans la littérature, nous constatons que le processus du départ du foyer parental est manifestement le produit d'un ensemble de relations complexes parmi un nombre considérable de facteurs. Dans l'ensemble, les résultats présentés ici suggèrent que les structures familiales, les caractéristiques socio-économiques, culturelles et autres ont une influence décisive sur la variation du calendrier du départ des jeunes adultes du ménage d'origine.

Par nos hypothèses, nous voulons vérifier la justesse des hypothèses des recherches antérieures chez les jeunes adultes canadiens nés entre 1926 et 1980. Les hypothèses

ont été choisies en fonction de la possibilité de les analyser à partir de la source de données utilisée et de leur pertinence dans le contexte canadien.

Parmi cette liste de facteurs, voici les principales hypothèses que nous voulons tester dans le chapitre suivant. Parmi les facteurs qui tiennent à la situation familiale, on peut faire l'hypothèse que le décès de l'un ou l'autre des parents amènera le jeune adulte à quitter son foyer d'origine plus tardivement puisque la plupart des jeunes adultes viennent en aide à leur famille devant une telle situation. Nous croyons aussi que le fait de connaître une vie familiale instable (des modifications de son cadre familial au cours de son enfance) occasionnera des départs plus précoces du domicile des parents. La taille de la famille dans laquelle a grandi l'individu affectera également le rythme de départ des jeunes adultes. A ce sujet, notre hypothèse soutient que plus la taille de la famille est importante, plus les jeunes adultes quitteront le toit parental précocement.

Les facteurs socio-économiques influencent le rythme de départ des jeunes adultes; ils semblent être plus déterminants pour les hommes que pour les femmes. Nous présumons que, à âge égal, les répondants qui ont complété leurs études partiront plus rapidement du foyer d'origine comparativement à ceux qui ne les ont pas terminées. Ensuite, en utilisant le niveau d'éducation comme mesure du milieu socio-économique, nous supposons que les jeunes qui ont réalisé des études avancées partiront plus rapidement du foyer parental. Il en est de même pour les individus qui occupent un emploi régulier (leur permettant d'assurer leur subsistance) : ils sont plus susceptibles de quitter leur domicile d'origine à un jeune âge.

Les facteurs culturels influencent aussi le calendrier de départ des jeunes adultes. Tout comme les variables familiales, la dimension culturelle exerce un effet plus important chez les femmes que chez leurs homologues masculins. Nous présumons que les individus dont la mère est originaire d'un pays en développement seront plus enclins à partir de leur domicile d'origine tardivement à comparer ceux dont la mère provient d'un pays développé. Résider dans une province anglophone est associé à un

départ plus rapide du foyer d'origine; de même le fait de parler et de comprendre l'anglais amène également les jeunes adultes à précipiter leur départ du foyer familial.

---

## CHAPITRE II

### Données et méthodologie

---

#### 2./ Introduction

Dans la première section de ce chapitre, nous donnons quelques indications en ce qui a trait à la source de données utilisée pour effectuer nos analyses. Dans le but de décrire l'ampleur et le rythme des départs du foyer parental, la section suivante est consacrée à la définition de la variable dépendante (soit l'âge au premier départ). Par la suite, nous présenterons la méthodologie employée : les méthodes des tables d'extinction et de l'analyse des transitions. La dernière partie veut identifier et définir les facteurs associés au rythme de départ.

#### 2.1./ Source de données

Les données utilisées proviennent du dixième cycle de l'*Enquête sociale générale (ESG) sur la famille* de Statistique Canada menée de janvier à décembre 1995. Les ESG visent à recueillir des données rétrospectives sur certaines tendances sociales permettant d'observer et de mesurer l'évolution temporelle des conditions de vie et de bien-être de la population canadienne, et abordent une série de thèmes variés, allant de l'histoire conjugale à l'histoire des enfants que les parents ont eus et élevés. L'ESG de 1995 comporte des renseignements relatifs à notre objet d'étude comme, par exemple, des informations sur les origines familiales (type de famille à la naissance, les changements de ce cadre familial), les départs du foyer parental (l'âge au premier et au dernier départ, s'il a eu un retour au domicile d'origine) ...

Les répondants rejoints par l'ESG de 1995 ont été interviewés par téléphone et choisis principalement par la méthode d'échantillonnage de composition de téléphone au hasard (CNTH)<sup>1</sup>. La population visée par l'enquête comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui se répartissent dans les dix provinces canadiennes. Les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel ainsi que les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne font donc pas partie de la population

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir la description des méthodes dans le document de l'ESG de 1995, pp. 8-10.

cible. Un échantillon supplémentaire de 1250 répondants parrainés par la province de Québec a été ajouté; cet échantillon est réparti également entre les mois de mai à décembre 1995. L'échantillon total est constitué de 10749 personnes dont 4835 hommes et 5915 femmes<sup>1</sup>.

La représentativité est une première limite s'appliquant aux enquêtes à caractère rétrospectif. Par exemple, l'échantillon de l'enquête n'interroge que les individus qui ont survécu jusqu'à sa réalisation; il exclut donc les personnes décédées, institutionnalisées et qui ont émigré. L'hypothèse qui prétend que ces personnes auraient connu un comportement démographique similaire à celles faisant partie de l'enquête pourrait ne pas être respectée pour tous les événements examinés dans cette étude. En d'autres termes, le décès ou la migration ne seraient pas indépendants de l'événement étudié.

Demander aux individus le moment (mois et année) d'un ou de plusieurs événements fait nécessairement appel à la mémoire. Il faut reconnaître que les déclarations peuvent être mal situées dans le temps et même être carrément omises. On peut penser que la fiabilité des facultés mnémoniques diminue avec la durée écoulée depuis l'événement remémoré.

Dans le but de minimiser les problèmes de représentativité et de mémoire, nous avons exclu les répondants âgés de 70 ans et plus. L'analyse porte donc au départ sur 9716 répondants âgés entre 15 et 69 ans (nés entre 1926 et 1980) dont 4866 hommes et 4850 femmes.

## 2.2./ Les variables retenues

Les données rétrospectives de l'ESG permettent de construire les variables clefs dont nous nous servirons pour analyser le processus des départs du foyer parental et les facteurs qui y sont associés.

---

<sup>1</sup> Les analyses ont été menées avec un coefficient de pondération pour tenir compte du suréchantillonnage pour le Québec et les petites provinces. Nous avons utilisé des données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon. Il s'agit du poids relatif de chaque individu dans l'échantillon.

Dans le cadre de cette étude, le rythme de départ du foyer parental constitue la variable dépendante. Après l'opérationnalisation de la variable dépendante, nous présenterons la méthode des tables d'extinction qui a été exécutée pour documenter l'intensité et le rythme de départ du foyer parental. Par la suite, nous décrirons les principes de l'analyse des transitions qui permet d'identifier les facteurs liés au rythme de départ. La dernière partie de ce chapitre sera consacrée à l'opérationnalisation des variables indépendantes testées par la méthode de l'analyse des transitions.

### 2.2.1./ La variable dépendante : le rythme du départ du foyer d'origine

L'enquête a recueilli des informations rétrospectives relativement détaillées sur les départs et les retours du foyer parental effectués par les répondants. Nous disposons donc d'une information riche sur le moment auquel les jeunes adultes canadiens de la période couverte ont quitté la résidence parentale.

Dans un premier temps, aux répondants qui n'habitaient pas avec l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête, on a demandé l'âge qu'ils avaient au premier départ ainsi qu'au dernier départ.

*« En quel mois et en quelle année avez-vous quitté pour la dernière fois le domicile familial pour mener une vie indépendante ? »*

*« En quel mois et en quelle année avez-vous quitté pour la première fois le domicile familial pour mener une vie indépendante ? »*

La première question s'adressait aux répondants qui ont déclaré n'avoir quitté le foyer d'origine qu'une seule fois, tandis que les deux questions ont été posées aux répondants qui sont partis plus d'une fois. La dernière question permet de cerner les éventuels allers-retours subséquents.

Aux répondants qui demeuraient chez au moins un de leurs parents au moment de l'enquête, on a demandé s'il en avait toujours été ainsi :

« *Avez-vous toujours vécu avec au moins un de vos deux parents ?* ».

Dans le cas d'une réponse affirmative, il s'agit de répondants qui n'ont jamais quitté le foyer parental. À ceux qui déclaraient avoir déjà quitté le foyer parental, les mêmes questions portant sur le moment du départ (l'âge au premier et/ou dernier départ, selon le nombre de départs effectués) ont été posées. On leur demandait ensuite :

« *En quel mois et en quelle année êtes-vous retourné(e) vivre avec vos parents ?* ».

En suivant le cheminement du questionnaire, on se rend compte que cette dernière question n'a été posée qu'aux répondants qui habitaient avec leurs parents au moment de l'enquête et qui avaient déjà effectué un départ dans le passé (voir schéma p. 33).

On remarque que les questions portant sur le ou les départs du foyer parental ne comporte aucune indication quant à la durée minimale du temps écoulé hors du foyer parental. L'ESG de 1995 ne collecte malheureusement aucune information à ce sujet. Mise à part l'étude américaine de Goldscheider *et al.* (1993), on ne retrouve aucun critère en ce qui concerne la durée minimale des départs, c'est-à-dire le temps que doit passer l'enfant à l'extérieur du foyer parental pour que son déplacement soit considéré comme un véritable départ tel que nous le définissons dans le cadre de cette recherche. Un déplacement impliquant un changement de résidence d'une courte durée pourra ou non être considéré comme un départ de chez les parents ; tout dépend de l'interprétation des répondants à ce sujet. Les départs considérés dans cette étude dépendent donc de l'interprétation des répondants.

Pour pallier aux imprécisions des données et pour donner une définition opérationnelle de l'âge au premier départ, nous fixons arbitrairement un intervalle d'âge pour l'étude du processus des départs : nous ne considérons que les premiers départs qui se sont effectués entre le 14<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> anniversaire. Tout départ effectué avant cet intervalle d'âge serait lié à des circonstances particulières ne faisant pas partie de la transition à la vie adulte et de la volonté des jeunes d'acquérir leur

indépendance résidentielle. En ce qui a trait à la limite supérieure, elle peut varier selon le contexte et le pays étudiés. Ici, on retient le 30<sup>e</sup> anniversaire puisque la plupart des jeunes adultes ont effectué un premier départ avant cet âge.

Dans les études recensées, les auteurs s'entendent mieux sur l'âge minimal que sur l'âge maximal. Par exemple, la plupart des études déterminent l'âge minimal au départ à 14 ans (Zhao *et al.*, 1995 ; Ravanera *et al.*, 1994) alors que l'âge maximal, lorsqu'elles en précisent un, est habituellement fixé entre 25 et 34 ans (Boyd et Norris, 1995 ; Berrington et Murphy., 1994 ; Avery *et al.*, 1992 ; DaVanzo et Goldscheider, 1990). La présente étude ne portera que sur une partie de l'échantillon de l'ESG de 1995 (voir détails schéma p. 33). A partir des 9716 répondants âgés de 15 à 69 inclusivement situés à la première ligne de notre schéma, nous devons écarter 23 individus pour lesquels on ne sait pas s'ils habitaient ou non avec leurs parents au moment de l'enquête.

Parmi les répondants qui habitaient chez l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête (embranchement de gauche du schéma), une personne n'a pas précisé si elle avait toujours demeuré avec ses parents ou non et est exclue de l'analyse. Et parmi les répondants qui n'habitaient pas au domicile parental au moment de l'enquête (embranchement de droite du schéma), nous avons dû éliminer 92 répondants qui n'habitaient pas avec leur parents au moment de l'enquête dont 77 répondants qui n'ont pas précisé le nombre de départs effectués<sup>1</sup> et 15 répondants qui ont dû préciser s'ils avaient toujours habité avec leurs parents. Cette question qui ne devait pas s'appliquer à ces 15 répondants puisqu'ils n'habitaient plus le domicile de leurs parents au moment de l'enquête. Afin d'éviter toute confusion ou erreur, ces cas ont été écartés de l'analyse.

---

<sup>1</sup> Nous possédons l'âge au dernier départ pour quelques-uns de ces répondants, mais nous ne pouvons savoir avec certitude s'il s'agit effectivement de répondants qui n'ont quitté qu'une seule fois puisque la question sur le premier départ ne leur a pas été posée.

Chez les répondants qui habitaient chez leurs parents au moment de l'enquête, 3 cas ont été éliminés de l'analyse puisqu'ils n'ont pas précisé le nombre de départs effectués du domicile parental (côté gauche du schéma).

Ensuite, 661 cas où la date du premier départ ne peut être établie avec certitude ont été retranchés : 2 habitaient chez leurs parents au moment de l'enquête et avaient déjà effectué un départ; des 659 autres répondants qui n'habitaient pas chez l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête (305 avaient effectué un seul départ et 354, plus d'un départ). Concernant les premiers (ayant effectué qu'un seul départ), il s'agit surtout de répondants des générations les plus anciennes (nées avant 1950) alors que les seconds (ayant effectué plusieurs départs) correspondent plutôt aux répondants des générations intermédiaires (nées entre les années 50 et 70).

Nous avons aussi exclu de l'analyse les répondants (143) qui ont quitté le domicile parental avant d'atteindre leur 14<sup>e</sup> anniversaire : 2 répondants vivant chez leurs parents au moment de l'enquête et 141 qui n'habitaient pas au domicile (n'ayant quitté qu'une seule fois et 29 ayant effectué plus d'un départ). Nous retenons donc 8795 cas pour l'établissement de nos analyses<sup>1</sup>.

Pour analyser le phénomène des retours, il aurait été important de posséder cette information chez ceux qui n'habitaient pas au domicile d'origine au moment de l'enquête. La question ne porte donc que sur un petit nombre de cas (dernière ligne du schéma pour les deux embranchements). Dans le cas où le répondant a effectué plus d'un retour, cette question ne nous permet pas de connaître le moment du premier retour effectué, mais plutôt celui du dernier retour. Finalement, nous possédons le moment du premier retour seulement pour les individus qui habitaient chez au moins un de leurs parents au moment de l'enquête et qui n'ont effectué qu'un seul retour au

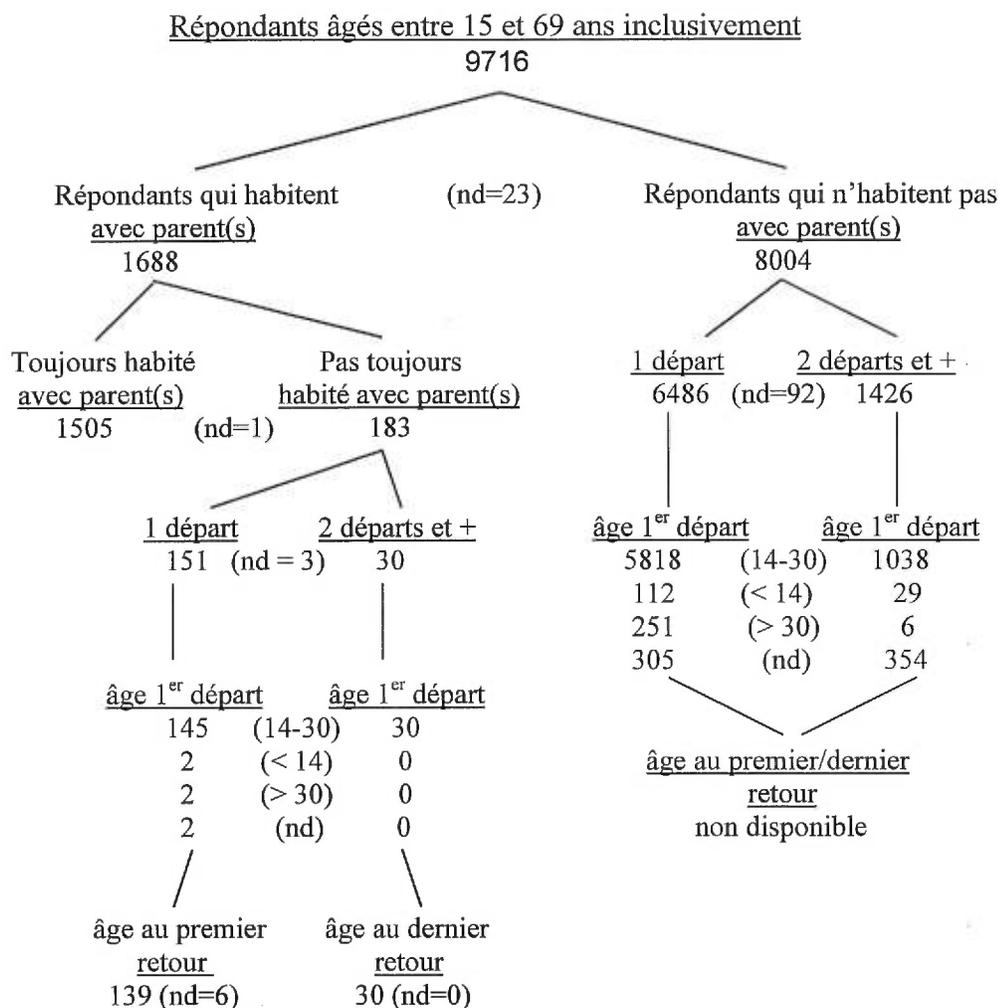
---

<sup>1</sup> Du côté gauche du schéma (répondants qui habitaient au domicile parental au moment de l'enquête), on additionne les 1505 répondants qui n'ont jamais quitté le foyer parental aux répondants qui ont déjà effectué un départ dans le passé (147 une seule fois et 30 plus d'une fois).

Du côté droite du schéma (répondants qui n'habitaient pas au domicile parental au moment de l'enquête), 6069 ont quitté qu'une seule fois (5818 + 251) et 1044 ont quitté plus d'une fois (1038 + 6). La somme de ces chiffres des deux embranchements donne 8795 répondants.

**Tableau 2.1 Variable dépendante\***

(données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon)



nd = cas manquants

\* Le facteur de pondération fait en sorte que le total des chiffres peut ne pas coordonner de plus ou moins un cas

domicile parental. Le moment du retour n'est donc pas comparable pour tous les répondants. Pour ces raisons, nous devons laisser tomber l'analyse des retours.

En ce qui concerne les répondants qui ne résidaient pas chez l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête, nous ne retiendrons l'âge au premier départ déclaré que s'il est inférieur à 30 ans. Dans le cas d'une déclaration supérieure à cet âge, nous considérons que le répondant n'a pas quitté le foyer familial dans l'intervalle étudié (nous y reviendrons). On compte 7031 départs qui ont eu lieu entre le 14<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> anniversaire.

### 2.3./ Méthodologie : tables d'extinction et analyse des transitions

Le phénomène du départ sera analysé en deux étapes. Une première consistera à mesurer et à caractériser, par la méthode des tables d'extinction, les variations du rythme de départ selon lesquelles les jeunes ont quitté leur domicile familial parmi les générations que nous observons. Ensuite, nous cherchons à déterminer les facteurs qui amènent certains individus à quitter plus précocement ou à l'inverse plus tardivement par la méthode de l'analyse des transitions.

La réalisation des tables d'extinction s'inspire de la méthode proposée par Burch et Madan (1986). Cette méthode, bien adaptée aux données rétrospectives, permet de connaître la probabilité qu'ont les répondants de vivre un événement donné, comme un départ, en rapportant le nombre de répondants qui vivent l'événement à cet âge à celui des répondants exposés au risque, c'est-à-dire l'ensemble des répondants qui n'ont pas encore vécu l'événement et qui sont toujours sous observation. Le nombre d'individus exposés au risque est donc réévalué à chaque âge considéré et ce nombre exclut les cas tronqués au fur et à mesure qu'ils surgissent. Selon Burch et Madan (1986 : 27), l'intérêt de cette méthode réside dans le fait qu'elle permet « d'utiliser toutes les données et même de tirer parti de l'information des histoires incomplètes » (les 15-29 ans par exemple).

Une des principales difficultés des tables d'extinction consiste dans la définition des troncatures. L'exposition au risque de certains individus de l'échantillon est interrompue par l'enquête; autrement dit, les événements ultérieurs à l'enquête ne sont pas saisis. Les cas tronqués ou censurés correspondent donc à un manque d'information sur une partie du récit biographique. Dans notre cas, étant donné que l'ESG est une enquête rétrospective, il s'agit d'une troncature vers la droite seulement.<sup>1</sup>

Parmi les individus qui composent notre échantillon, il existe des individus qui n'ont pas atteint l'âge de 30 ans et qui vivent toujours chez leurs parents. Ces cas ne doivent pas être exclus de l'analyse, mais plutôt être considérés comme des individus qui effectueront un départ éventuellement. Ils nous fournissent des informations pertinentes sur le départ du foyer parental et les exclure conduirait à une sous-estimation des durées moyennes de séjour et donc, à une surestimation des quotients de départ puisqu'on laisserait de côté les longues durées de séjour chez les parents. C'est à partir de la cohorte de naissance (génération) qui nous arrivons à identifier ces individus. Ils deviennent alors censurés à partir de leur âge au moment de l'enquête. On compte 1505 individus âgés de moins de 30 ans au moment de l'enquête et qui sont toujours exposés au risque d'effectuer un premier départ de la demeure parentale.

Nous considérons également comme tronqués les répondants qui habitaient toujours la résidence parentale lorsque le dernier parent survivant est décédé alors qu'ils étaient âgés entre 14 et 30 ans. Certains de ces répondants déclarent avoir quitté la résidence parentale après le décès du dernier parent survivant. Selon notre définition du départ, si les deux parents du répondant sont décédés, celui-ci n'est plus à risque de quitter le domicile d'origine. Pour l'élaboration des tables d'extinction, ces cas deviennent alors tronqués au moment du décès du dernier parent. En d'autres termes,

---

<sup>1</sup> Rappelons que pour utiliser ces intervalles tronqués vers la droite, il faut émettre l'hypothèse d'indépendance entre le phénomène des départs et la fin de l'observation. En d'autres termes, nous supposons que les individus disparus de l'échantillon se comporteront de façon comparable à ceux que l'on continue d'observer.

lorsque le décès du dernier parent survivant a lieu avant le 30<sup>e</sup> anniversaire du répondant, l'âge à la troncature correspond donc à l'âge du répondant au moment du deuxième parent décédé.

Parmi les répondants dont les deux parents sont déclarés décédés, on dénombre 79 cas (majoritairement des hommes issus des plus vieilles générations) où le décès du deuxième parent coïncide avec le départ ou est survenu avant celui-ci. D'autres déclarations sont un peu plus problématiques. Nous pensons aux cas où nous ne possédons des renseignements que pour un seul parent : par exemple, un parent est déclaré décédé et pour l'autre, le répondant indique ne pas connaître son état (ne sait pas ou sans objet). Devant une telle situation, nous avons alors considéré ce décès comme celui du dernier parent survivant. Parmi ces cas qui sont au nombre de 74, 10 déclarations seront à tronquer (le décès du parent coïncide ou est survenu avant le départ du répondant).

Les individus qui sont âgés de 30 ans et plus et qui n'ont toujours pas quitté le foyer parental au moment de l'enquête de même que ceux ayant quitté après avoir atteint leur 30<sup>e</sup> anniversaire sont considérés comme des cas tronqués à partir de 30 ans. Autrement dit, l'analyse s'arrête à 30 ans. On dénombre 129 personnes qui étaient âgées de plus de 30 ans au moment de l'enquête et qui habitaient toujours chez leurs parents. Il s'agit surtout d'hommes où on observe une croissance des effectifs des générations les plus anciennes aux plus récentes. Les répondants ayant quitté à l'âge de 30 ans ou plus sont au nombre de 264 (principalement des hommes). Les cas dont le dernier parent survivant est décédé lorsque le répondant était âgé de 30 ans ou plus ont été traité de la même façon que les cas précédents (16 répondants). Donc, afin d'intégrer ces cas censurés dans notre modèle, nous leurs avons attribué la valeur maximale de 30.

Les tables d'extinction, calculées séparément selon le sexe et la génération à l'aide du logiciel SPSS<sup>1</sup>, seront analysées au chapitre trois. Les générations ont été réunies en

---

<sup>1</sup> Statistical Package for Social Sciences, release 6.1.3, December 1995.

groupes quinquennaux de la génération de 1926 à celle de 1980 inclusivement. Étant donné que logiciel SPSS ne permet que l'utilisation d'une pondération en nombres entiers, nous ne pouvons utiliser les coefficients de pondération qui ramènent les effectifs à la taille de l'échantillon initial. Pour nous assurer que chaque poids soit supérieur à un, nous avons multiplié ce facteur par 100<sup>1</sup>.

La méthode des tables d'extinction ne nous permet pas d'identifier les principaux facteurs associés au rythme de départ des jeunes adultes. Pour ce faire, nous devons recourir à l'analyse des transitions<sup>2</sup>. Cette méthode prédit le risque instantané de départ à partir d'un ensemble de variables fixes et variant dans le temps.

L'analyse des transitions combine la table d'extinction et l'analyse des régressions. Cette technique permet d'estimer l'effet net de plusieurs facteurs sur les chances qu'ont les répondants de vivre un événement (Allison, 1984). L'analyse des transitions modélise la probabilité instantanée de vivre une transition d'un état à un autre (dans ce cas-ci, quitter le foyer parental pour mener une vie indépendante). Le quotient instantané de transition est calculé pour chaque unité de temps et constitue la variable dépendante de la régression. Ce risque est déterminé en fonction des variables explicatives qui sont considérées comme des facteurs amenant le risque de passage d'un état à l'autre à augmenter ou à diminuer compte tenu de la population qui est exposée au risque à chaque unité de temps. Dans le cadre de cette étude, les années d'âge (avec décimales) sont retenues comme unité de temps.

Pour mesurer l'effet des différentes variables indépendantes sur le risque instantané de transition, on utilise la régression semi-paramétrique à risques proportionnels. Cette régression est estimée par la méthode de la vraisemblance partielle. Introduits par Cox (1972), les modèles semi-paramétriques représentent le taux instantané de

---

<sup>1</sup> Facteur de pondération = (wghtfnl x (10749/23267125)) x 100.

<sup>2</sup> Méthode aussi appelé « histoire des événements » et « analyse des biographies » dans la littérature.

cible. Un échantillon supplémentaire de 1250 répondants parrainés par la province de Québec a été ajouté; cet échantillon est réparti également entre les mois de mai à décembre 1995. L'échantillon total est constitué de 10749 personnes dont 4835 hommes et 5915 femmes<sup>1</sup>.

La représentativité est une première limite s'appliquant aux enquêtes à caractère rétrospectif. Par exemple, l'échantillon de l'enquête n'interroge que les individus qui ont survécu jusqu'à sa réalisation; il exclut donc les personnes décédées, institutionnalisées et qui ont émigré. L'hypothèse qui prétend que ces personnes auraient connu un comportement démographique similaire à celles faisant partie de l'enquête pourrait ne pas être respectée pour tous les événements examinés dans cette étude. En d'autres termes, le décès ou la migration ne seraient pas indépendants de l'événement étudié.

Demander aux individus le moment (mois et année) d'un ou de plusieurs événements fait nécessairement appel à la mémoire. Il faut reconnaître que les déclarations peuvent être mal situées dans le temps et même être carrément omises. On peut penser que la fiabilité des facultés mnémoniques diminue avec la durée écoulée depuis l'événement remémoré.

Dans le but de minimiser les problèmes de représentativité et de mémoire, nous avons exclu les répondants âgés de 70 ans et plus. L'analyse porte donc au départ sur 9716 répondants âgés entre 15 et 69 ans (nés entre 1926 et 1980) dont 4866 hommes et 4850 femmes.

## 2.2./ Les variables retenues

Les données rétrospectives de l'ESG permettent de construire les variables clefs dont nous nous servirons pour analyser le processus des départs du foyer parental et les facteurs qui y sont associés.

---

<sup>1</sup> Les analyses ont été menées avec un coefficient de pondération pour tenir compte du suréchantillonnage pour le Québec et les petites provinces. Nous avons utilisé des données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon. Il s'agit du poids relatif de chaque individu dans l'échantillon.

Dans le cadre de cette étude, le rythme de départ du foyer parental constitue la variable dépendante. Après l'opérationnalisation de la variable dépendante, nous présenterons la méthode des tables d'extinction qui a été exécutée pour documenter l'intensité et le rythme de départ du foyer parental. Par la suite, nous décrirons les principes de l'analyse des transitions qui permet d'identifier les facteurs liés au rythme de départ. La dernière partie de ce chapitre sera consacrée à l'opérationnalisation des variables indépendantes testées par la méthode de l'analyse des transitions.

### 2.2.1./ La variable dépendante : le rythme du départ du foyer d'origine

L'enquête a recueilli des informations rétrospectives relativement détaillées sur les départs et les retours du foyer parental effectués par les répondants. Nous disposons donc d'une information riche sur le moment auquel les jeunes adultes canadiens de la période couverte ont quitté la résidence parentale.

Dans un premier temps, aux répondants qui n'habitaient pas avec l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête, on a demandé l'âge qu'ils avaient au premier départ ainsi qu'au dernier départ.

*« En quel mois et en quelle année avez-vous quitté pour la dernière fois le domicile familial pour mener une vie indépendante ? »*

*« En quel mois et en quelle année avez-vous quitté pour la première fois le domicile familial pour mener une vie indépendante ? »*

La première question s'adressait aux répondants qui ont déclaré n'avoir quitté le foyer d'origine qu'une seule fois, tandis que les deux questions ont été posées aux répondants qui sont partis plus d'une fois. La dernière question permet de cerner les éventuels allers-retours subséquents.

Aux répondants qui demeuraient chez au moins un de leurs parents au moment de l'enquête, on a demandé s'il en avait toujours été ainsi :

*« Avez-vous toujours vécu avec au moins un de vos deux parents ? ».*

Dans le cas d'une réponse affirmative, il s'agit de répondants qui n'ont jamais quitté le foyer parental. À ceux qui déclaraient avoir déjà quitté le foyer parental, les mêmes questions portant sur le moment du départ (l'âge au premier et/ou dernier départ, selon le nombre de départs effectués) ont été posées. On leur demandait ensuite :

*« En quel mois et en quelle année êtes-vous retourné(e) vivre avec vos parents ? ».*

En suivant le cheminement du questionnaire, on se rend compte que cette dernière question n'a été posée qu'aux répondants qui habitaient avec leurs parents au moment de l'enquête et qui avaient déjà effectué un départ dans le passé (voir schéma p. 33).

On remarque que les questions portant sur le ou les départs du foyer parental ne comporte aucune indication quant à la durée minimale du temps écoulé hors du foyer parental. L'ESG de 1995 ne collecte malheureusement aucune information à ce sujet. Mise à part l'étude américaine de Goldscheider *et al.* (1993), on ne retrouve aucun critère en ce qui concerne la durée minimale des départs, c'est-à-dire le temps que doit passer l'enfant à l'extérieur du foyer parental pour que son déplacement soit considéré comme un véritable départ tel que nous le définissons dans le cadre de cette recherche. Un déplacement impliquant un changement de résidence d'une courte durée pourra ou non être considéré comme un départ de chez les parents ; tout dépend de l'interprétation des répondants à ce sujet. Les départs considérés dans cette étude dépendent donc de l'interprétation des répondants.

Pour pallier aux imprécisions des données et pour donner une définition opérationnelle de l'âge au premier départ, nous fixons arbitrairement un intervalle d'âge pour l'étude du processus des départs : nous ne considérons que les premiers départs qui se sont effectués entre le 14<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> anniversaire. Tout départ effectué avant cet intervalle d'âge serait lié à des circonstances particulières ne faisant pas partie de la transition à la vie adulte et de la volonté des jeunes d'acquérir leur

indépendance résidentielle. En ce qui a trait à la limite supérieure, elle peut varier selon le contexte et le pays étudiés. Ici, on retient le 30<sup>e</sup> anniversaire puisque la plupart des jeunes adultes ont effectué un premier départ avant cet âge.

Dans les études recensées, les auteurs s'entendent mieux sur l'âge minimal que sur l'âge maximal. Par exemple, la plupart des études déterminent l'âge minimal au départ à 14 ans (Zhao *et al.*, 1995 ; Ravanera *et al.*, 1994) alors que l'âge maximal, lorsqu'elles en précisent un, est habituellement fixé entre 25 et 34 ans (Boyd et Norris, 1995 ; Berrington et Murphy., 1994 ; Avery *et al.*, 1992 ; DaVanzo et Goldscheider, 1990). La présente étude ne portera que sur une partie de l'échantillon de l'ESG de 1995 (voir détails schéma p. 33). A partir des 9716 répondants âgés de 15 à 69 inclusivement situés à la première ligne de notre schéma, nous devons écarter 23 individus pour lesquels on ne sait pas s'ils habitaient ou non avec leurs parents au moment de l'enquête.

Parmi les répondants qui habitaient chez l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête (embranchement de gauche du schéma), une personne n'a pas précisé si elle avait toujours demeuré avec ses parents ou non et est exclue de l'analyse. Et parmi les répondants qui n'habitaient pas au domicile parental au moment de l'enquête (embranchement de droite du schéma), nous avons dû éliminer 92 répondants qui n'habitaient pas avec leur parents au moment de l'enquête dont 77 répondants qui n'ont pas précisé le nombre de départs effectués<sup>1</sup> et 15 répondants qui ont dû préciser s'ils avaient toujours habité avec leurs parents. Cette question qui ne devait pas s'appliquer à ces 15 répondants puisqu'ils n'habitaient plus le domicile de leurs parents au moment de l'enquête. Afin d'éviter toute confusion ou erreur, ces cas ont été écartés de l'analyse.

---

<sup>1</sup> Nous possédons l'âge au dernier départ pour quelques-uns de ces répondants, mais nous ne pouvons savoir avec certitude s'il s'agit effectivement de répondants qui n'ont quitté qu'une seule fois puisque la question sur le premier départ ne leur a pas été posée.

Chez les répondants qui habitaient chez leurs parents au moment de l'enquête, 3 cas ont été éliminés de l'analyse puisqu'ils n'ont pas précisé le nombre de départs effectués du domicile parental (côté gauche du schéma).

Ensuite, 661 cas où la date du premier départ ne peut être établie avec certitude ont été retranchés : 2 habitaient chez leurs parents au moment de l'enquête et avaient déjà effectué un départ; des 659 autres répondants qui n'habitaient pas chez l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête (305 avaient effectué un seul départ et 354, plus d'un départ). Concernant les premiers (ayant effectué qu'un seul départ), il s'agit surtout de répondants des générations les plus anciennes (nées avant 1950) alors que les seconds (ayant effectué plusieurs départs) correspondent plutôt aux répondants des générations intermédiaires (nées entre les années 50 et 70).

Nous avons aussi exclu de l'analyse les répondants (143) qui ont quitté le domicile parental avant d'atteindre leur 14<sup>e</sup> anniversaire : 2 répondants vivant chez leurs parents au moment de l'enquête et 141 qui n'habitaient pas au domicile (n'ayant quitté qu'une seule fois et 29 ayant effectué plus d'un départ). Nous retenons donc 8795 cas pour l'établissement de nos analyses<sup>1</sup>.

Pour analyser le phénomène des retours, il aurait été important de posséder cette information chez ceux qui n'habitaient pas au domicile d'origine au moment de l'enquête. La question ne porte donc que sur un petit nombre de cas (dernière ligne du schéma pour les deux embranchements). Dans le cas où le répondant a effectué plus d'un retour, cette question ne nous permet pas de connaître le moment du premier retour effectué, mais plutôt celui du dernier retour. Finalement, nous possédons le moment du premier retour seulement pour les individus qui habitaient chez au moins un de leurs parents au moment de l'enquête et qui n'ont effectué qu'un seul retour au

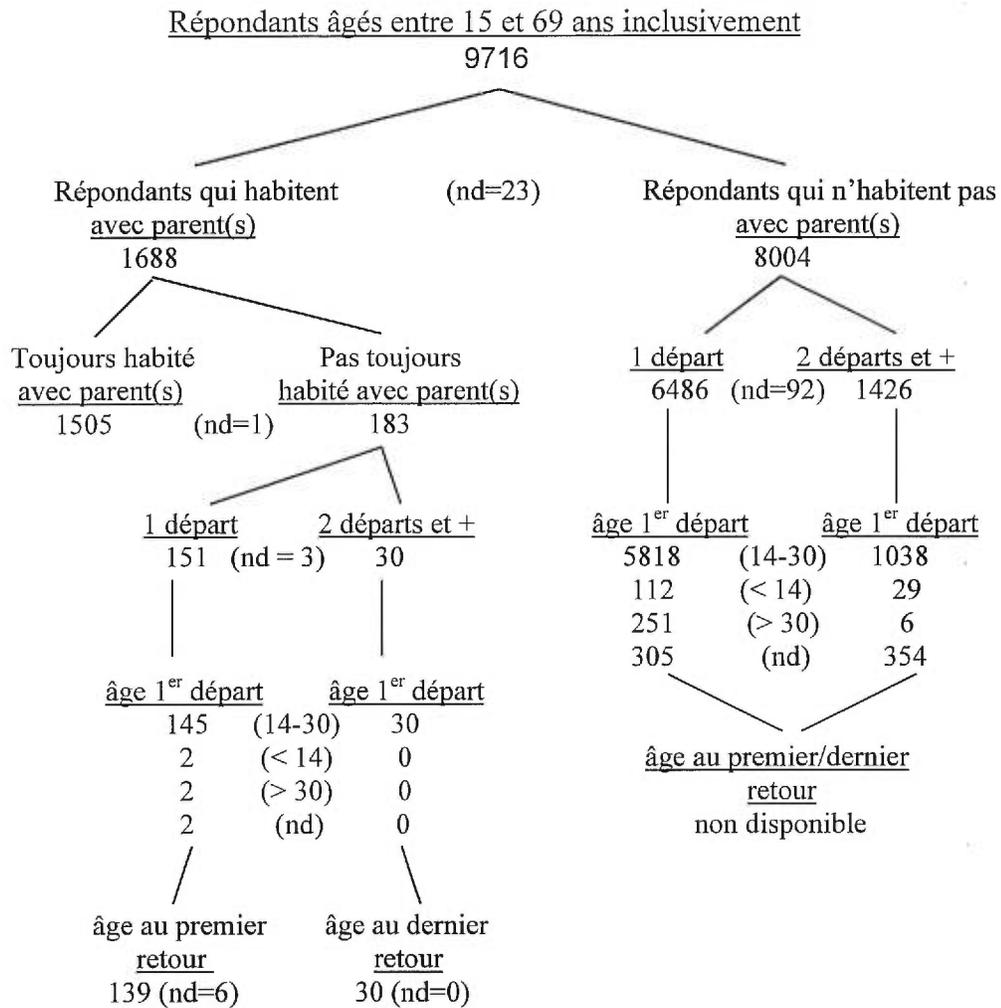
---

<sup>1</sup> Du côté gauche du schéma (répondants qui habitaient au domicile parental au moment de l'enquête), on additionne les 1505 répondants qui n'ont jamais quitté le foyer parental aux répondants qui ont déjà effectué un départ dans le passé (147 une seule fois et 30 plus d'une fois).

Du côté droite du schéma (répondants qui n'habitaient pas au domicile parental au moment de l'enquête), 6069 ont quitté qu'une seule fois (5818 + 251) et 1044 ont quitté plus d'une fois (1038 + 6). La somme de ces chiffres des deux embranchements donne 8795 répondants.

**Tableau 2.1 Variable dépendante\***

(données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon)



nd = cas manquants

\* Le facteur de pondération fait en sorte que le total des chiffres peut ne pas coordonner de plus ou moins un cas

domicile parental. Le moment du retour n'est donc pas comparable pour tous les répondants. Pour ces raisons, nous devons laisser tomber l'analyse des retours.

En ce qui concerne les répondants qui ne résidaient pas chez l'un ou l'autre de leurs parents au moment de l'enquête, nous ne retiendrons l'âge au premier départ déclaré que s'il est inférieur à 30 ans. Dans le cas d'une déclaration supérieure à cet âge, nous considérons que le répondant n'a pas quitté le foyer familial dans l'intervalle étudié (nous y reviendrons). On compte 7031 départs qui ont eu lieu entre le 14<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> anniversaire.

### 2.3./ Méthodologie : tables d'extinction et analyse des transitions

Le phénomène du départ sera analysé en deux étapes. Une première consistera à mesurer et à caractériser, par la méthode des tables d'extinction, les variations du rythme de départ selon lesquelles les jeunes ont quitté leur domicile familial parmi les générations que nous observons. Ensuite, nous cherchons à déterminer les facteurs qui amènent certains individus à quitter plus précocement ou à l'inverse plus tardivement par la méthode de l'analyse des transitions.

La réalisation des tables d'extinction s'inspire de la méthode proposée par Burch et Madan (1986). Cette méthode, bien adaptée aux données rétrospectives, permet de connaître la probabilité qu'ont les répondants de vivre un événement donné, comme un départ, en rapportant le nombre de répondants qui vivent l'événement à cet âge à celui des répondants exposés au risque, c'est-à-dire l'ensemble des répondants qui n'ont pas encore vécu l'événement et qui sont toujours sous observation. Le nombre d'individus exposés au risque est donc réévalué à chaque âge considéré et ce nombre exclut les cas tronqués au fur et à mesure qu'ils surgissent. Selon Burch et Madan (1986 : 27), l'intérêt de cette méthode réside dans le fait qu'elle permet « d'utiliser toutes les données et même de tirer parti de l'information des histoires incomplètes » (les 15-29 ans par exemple).

Une des principales difficultés des tables d'extinction consiste dans la définition des troncatures. L'exposition au risque de certains individus de l'échantillon est interrompue par l'enquête; autrement dit, les événements ultérieurs à l'enquête ne sont pas saisis. Les cas tronqués ou censurés correspondent donc à un manque d'information sur une partie du récit biographique. Dans notre cas, étant donné que l'ESG est une enquête rétrospective, il s'agit d'une troncature vers la droite seulement.<sup>1</sup>

Parmi les individus qui composent notre échantillon, il existe des individus qui n'ont pas atteint l'âge de 30 ans et qui vivent toujours chez leurs parents. Ces cas ne doivent pas être exclus de l'analyse, mais plutôt être considérés comme des individus qui effectueront un départ éventuellement. Ils nous fournissent des informations pertinentes sur le départ du foyer parental et les exclure conduirait à une sous-estimation des durées moyennes de séjour et donc, à une surestimation des quotients de départ puisqu'on laisserait de côté les longues durées de séjour chez les parents. C'est à partir de la cohorte de naissance (génération) qui nous arrivons à identifier ces individus. Ils deviennent alors censurés à partir de leur âge au moment de l'enquête. On compte 1505 individus âgés de moins de 30 ans au moment de l'enquête et qui sont toujours exposés au risque d'effectuer un premier départ de la demeure parentale.

Nous considérons également comme tronqués les répondants qui habitaient toujours la résidence parentale lorsque le dernier parent survivant est décédé alors qu'ils étaient âgés entre 14 et 30 ans. Certains de ces répondants déclarent avoir quitté la résidence parentale après le décès du dernier parent survivant. Selon notre définition du départ, si les deux parents du répondant sont décédés, celui-ci n'est plus à risque de quitter le domicile d'origine. Pour l'élaboration des tables d'extinction, ces cas deviennent alors tronqués au moment du décès du dernier parent. En d'autres termes,

---

<sup>1</sup> Rappelons que pour utiliser ces intervalles tronqués vers la droite, il faut émettre l'hypothèse d'indépendance entre le phénomène des départs et la fin de l'observation. En d'autres termes, nous supposons que les individus disparus de l'échantillon se comporteront de façon comparable à ceux que l'on continue d'observer.

lorsque le décès du dernier parent survivant a lieu avant le 30<sup>e</sup> anniversaire du répondant, l'âge à la troncature correspond donc à l'âge du répondant au moment du deuxième parent décédé.

Parmi les répondants dont les deux parents sont déclarés décédés, on dénombre 79 cas (majoritairement des hommes issus des plus vieilles générations) où le décès du deuxième parent coïncide avec le départ ou est survenu avant celui-ci. D'autres déclarations sont un peu plus problématiques. Nous pensons aux cas où nous ne possédons des renseignements que pour un seul parent : par exemple, un parent est déclaré décédé et pour l'autre, le répondant indique ne pas connaître son état (ne sait pas ou sans objet). Devant une telle situation, nous avons alors considéré ce décès comme celui du dernier parent survivant. Parmi ces cas qui sont au nombre de 74, 10 déclarations seront à tronquer (le décès du parent coïncide ou est survenu avant le départ du répondant).

Les individus qui sont âgés de 30 ans et plus et qui n'ont toujours pas quitté le foyer parental au moment de l'enquête de même que ceux ayant quitté après avoir atteint leur 30<sup>e</sup> anniversaire sont considérés comme des cas tronqués à partir de 30 ans. Autrement dit, l'analyse s'arrête à 30 ans. On dénombre 129 personnes qui étaient âgées de plus de 30 ans au moment de l'enquête et qui habitaient toujours chez leurs parents. Il s'agit surtout d'hommes où on observe une croissance des effectifs des générations les plus anciennes aux plus récentes. Les répondants ayant quitté à l'âge de 30 ans ou plus sont au nombre de 264 (principalement des hommes). Les cas dont le dernier parent survivant est décédé lorsque le répondant était âgé de 30 ans ou plus ont été traité de la même façon que les cas précédents (16 répondants). Donc, afin d'intégrer ces cas censurés dans notre modèle, nous leurs avons attribué la valeur maximale de 30.

Les tables d'extinction, calculées séparément selon le sexe et la génération à l'aide du logiciel SPSS<sup>1</sup>, seront analysées au chapitre trois. Les générations ont été réunies en

---

<sup>1</sup> Statistical Package for Social Sciences, release 6.1.3, December 1995.

groupes quinquennaux de la génération de 1926 à celle de 1980 inclusivement. Étant donné que logiciel SPSS ne permet que l'utilisation d'une pondération en nombres entiers, nous ne pouvons utiliser les coefficients de pondération qui ramènent les effectifs à la taille de l'échantillon initial. Pour nous assurer que chaque poids soit supérieur à un, nous avons multiplié ce facteur par 100<sup>1</sup>.

La méthode des tables d'extinction ne nous permet pas d'identifier les principaux facteurs associés au rythme de départ des jeunes adultes. Pour ce faire, nous devons recourir à l'analyse des transitions<sup>2</sup>. Cette méthode prédit le risque instantané de départ à partir d'un ensemble de variables fixes et variant dans le temps.

L'analyse des transitions combine la table d'extinction et l'analyse des régressions. Cette technique permet d'estimer l'effet net de plusieurs facteurs sur les chances qu'ont les répondants de vivre un événement (Allison, 1984). L'analyse des transitions modélise la probabilité instantanée de vivre une transition d'un état à un autre (dans ce cas-ci, quitter le foyer parental pour mener une vie indépendante). Le quotient instantané de transition est calculé pour chaque unité de temps et constitue la variable dépendante de la régression. Ce risque est déterminé en fonction des variables explicatives qui sont considérées comme des facteurs amenant le risque de passage d'un état à l'autre à augmenter ou à diminuer compte tenu de la population qui est exposée au risque à chaque unité de temps. Dans le cadre de cette étude, les années d'âge (avec décimales) sont retenues comme unité de temps.

Pour mesurer l'effet des différentes variables indépendantes sur le risque instantané de transition, on utilise la régression semi-paramétrique à risques proportionnels. Cette régression est estimée par la méthode de la vraisemblance partielle. Introduits par Cox (1972), les modèles semi-paramétriques représentent le taux instantané de

---

<sup>1</sup> Facteur de pondération = (wghtfml x (10749/23267125)) x 100.

<sup>2</sup> Méthode aussi appelé « histoire des événements » et « analyse des biographies » dans la littérature.

transition de la façon suivante :

$$h(t) = h_0(t) e^{(\beta_{ixi}) \times (\beta_{jzj}(t))} \quad (1)$$

Selon cette équation, les variables indépendantes interviennent de façon multiplicative sur les quotients. Le risque de quitter le foyer parental auquel sont soumis les jeunes adultes se décompose en deux parties. La première composante  $h_0(t)$ , est une fonction qui est inconnue et qui varie dans le temps nommée quotient instantané de base sous-jacente (le taux de transition de base). Comme l'évolution de la forme de  $h_0$  n'est pas précisée, le modèle est donc partiellement non spécifié. La seconde composante comprenant le vecteur  $\beta_x$  estime et mesure les effets de l'ensemble des caractéristiques  $x_i$  dont la valeur est fixe pour un individu tout au long de l'observation. Le  $z_j$  représente l'ensemble des variables indépendantes dont la valeur peut varier dans le temps au cours de l'observation. Ensuite, les paramètres  $\beta_{x_j}$  et  $\beta_{z_j}$  représentent les coefficients de régression associés aux variables indépendantes. Chaque coefficient  $\beta$  de l'équation (1) représente l'effet de la variable indépendante sur la fonction de transition de base (ou de référence). Pour faciliter l'interprétation, nous présentons l'exponentielle des coefficients  $\beta$  dans les tableaux du chapitre quatre.

Les caractéristiques individuelles utilisées comme variables indépendantes sont incorporées dans le modèle sous la forme dichotomique ou polydichotomique (variables « muettes ») à l'exception de la taille de la famille qui a été considérée comme une variable continue. Cette transformation se justifie par le fait que certaines variables correspondent à un état plutôt qu'à une quantité (variables culturelles) ou que d'autres variables produisent un effet de seuil plutôt qu'un effet linéaire (comme la scolarité). Les risques associés aux différentes catégories que nous avons préalablement définies s'interprètent par rapport à la catégorie de référence (qui est écartée de l'équation).

Les coefficients estimés seront présentés dans des tableaux du chapitre quatre et représenteront  $exp(B)$ . Les coefficients doivent être interprétés de la façon suivante : une variable qui augmente le risque de quitter le domicile familial multiplie le quotient de référence par une quantité supérieure à un, tandis qu'une variable qui diminue le risque multiplie le quotient de référence par une quantité inférieure à l'unité. Lorsqu'il s'agit d'une variable indépendante dont la valeur peut varier dans le temps, l'effet s'interprète de la même façon que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur est fixe. Ainsi, par exemple<sup>1</sup>, un coefficient de 1,29 observé pour les répondants de langue anglophone révèle que ces répondants ont 29% plus de chances de quitter le domicile parental que les répondants appartenant au groupe de référence, soit les répondants francophones. À l'inverse, un coefficient de 0,80 noté pour les répondants allophones indique que ces derniers ont 20% ( $1,00 - 0,80$ ) moins de chances de quitter la résidence parentale comparativement aux répondants francophones.

Puisque le logiciel utilisé pour la réalisation de cette étude ne permet que l'utilisation d'un facteur de pondération en nombres entiers, nous devons alors appliquer une pondération autre que celle utilisée pour l'exécution des tables d'extinction. Nous avons utilisé les facteurs de pondération de Statistique Canada directement contenus dans la base de données de l'ESG de 1995 qui ramènent les effectifs à la taille de la population canadienne. Compte tenu de l'application de ces facteurs de pondération, les intervalles de confiance ont dû être recalculés pour chacun des coefficients (Le Bourdais et Desrosiers, 1988).<sup>2</sup>

#### 2.4./ Les variables indépendantes

Les variables indépendantes ont été construites à partir des hypothèses tirées de la revue de la littérature élaborée antérieurement ainsi que de la possibilité de les analyser dans l'enquête exploitée. Alors que certaines variables, comme le sexe et la cohorte de naissance, demeurent invariables ou fixes, d'autres peuvent varier dans le

---

<sup>1</sup> Tableau 4.2b, chapitre 4, p. 92.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir annexe III.

temps. Parmi ces dernières, nous pensons au décès des parents, à la fin de la scolarité et à l'entrée sur le marché du travail. Nous avons regroupé ces facteurs en trois groupes : les facteurs démographiques et relatifs à la famille, les facteurs culturels et les facteurs socio-économiques.

#### 2.4.1./ Facteurs démographiques et relatifs à la famille

Nous avons retenu trois variables de nature démographique ou familiale : les générations, le décès des parents, la situation familiale ainsi que la taille de la famille dans laquelle a grandi le répondant.

##### 2.4.1.1./ Les générations

Les générations ont été regroupées de nouveau puisque plus le nombre de catégories retenues (« muettes ») est important, plus leurs chances d'être significatives sont réduites. Aussi, la tendance de l'évolution du rythme de départ illustrée par les courbes est beaucoup plus évidente lorsqu'on réunit les générations ayant un calendrier semblable. La plupart des générations ont donc été réunies en groupes de dix ans (1941-50, 1951-60 et 1961-70, 1971-80). Seules les cohortes les plus anciennes comprennent les générations comprises entre 1926 et 1940 (catégorie de 15 ans). Nous nous attendons à un déclin de l'âge au départ des générations les plus anciennes aux générations nées vers nées au cours de la seconde moitié des années 50 pour ensuite observer le renversement de tendance au sein des générations plus récentes.

##### 2.4.1.2./ Le décès des parents

L'enquête exploitée demandait au répondant si ses parents étaient toujours en vie. S'il déclarait le décès de l'un ou l'autre des parents, le répondant était appelé à préciser l'année du ou des décès. Nous possédons donc l'âge du répondant au moment où est survenu le décès de chacun des parents.

Le décès des parents est une variable dont valeur peut changer dans le temps. Il s'agit donc d'une variable dichotomique qui n'a que deux valeurs : elle vaut 0 lorsque les

deux parents sont en vie et elle prend la valeur de 1 à partir du moment où un premier décès intervient. Ce moment correspond à l'âge du répondant lorsque le décès du premier parent a eu lieu.

Nous croyons que le décès d'un parent amène l'enfant à remettre son départ du milieu familial à une date ultérieure par rapport à ceux dont leurs parents sont toujours en vie. A partir des conclusions de Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995), ce lien entre le décès d'un parent et le calendrier de départ devrait s'observer surtout du côté des femmes.

#### 2.4.1.3./ La situation familiale

Pour la première fois, l'ESG de 1995 a collecté des données concernant la ou les situations familiales vécues par les interviewés au cours de leur jeunesse. Nous avons cherché à rendre compte à la fois de la situation du répondant à la naissance (famille monoparentale, biparentale ou autre) et des changements de l'environnement familial qu'a connus le répondant.

Pour la situation à la naissance, l'enquête demandait aux répondants s'ils vivaient avec leur mère et leur père biologiques (ou adoptifs) à la naissance.

Ensuite, l'ESG de 1995 a demandé aux répondants si leur environnement familial a subi des changements.

*« A un moment ou un autre de votre jeunesse, y a-t-il eu un changement dans la situation de vie de vos parents ou des personnes tenant lieu de vos parents, tel que le départ, le décès ou le remariage d'un de vos parents, votre départ pour aller vivre avec un autre parent, ou tout autre changement dans les personnes qui vous ont élevé(e) ? »*

L'enquête cerne un maximum de trois modifications du cadre familial. Advenant une réponse affirmative, le répondant était appelé à préciser ce changement parmi la liste proposée par l'ESG.

*« Quel fut le premier changement ?*

- 1) Vécu avec mère en raison du décès du père;
- 2) Vécu avec mère en raison de la séparation ou du divorce des parents;
- 3) Vécu avec mère et son nouveau conjoint;
- 4) Vécu avec père en raison du décès de la mère;
- 5) Vécu avec père en raison de la séparation ou du divorce des parents;
- 6) Vécu avec père et sa nouvelle conjointe;
- 7) Vécu en garde partagée en raison de la séparation ou du divorce des parents;
- 8) Vécu avec père et mère;
- 9) Vécu avec quelqu'un d'autre ».

De cette question, les catégories proposées mêlent deux dimensions : les transformations familiales connues par le répondant (séparation, décès, recomposition familiale) et la situation de résidence des répondants au moment de leur jeunesse (s'il habitait avec la mère ou le père). Ceci vient compliquer notre typologie puisqu'il devient difficile de déterminer s'il s'agit réellement d'une modification du cadre familial ou d'un simple changement de résidence du répondant (allant de chez sa mère à chez son père ou l'inverse). Par exemple, comment considérer la situation d'un répondant qui habitait dans une famille biparentale à la naissance et qui a mentionné le fait de vivre avec sa mère en raison de la séparation ou du divorce des parents comme premier changement et le fait de vivre avec son père en raison de la séparation ou du divorce des parents comme second changement ? Ne possédant pas des données assez précises sur les modalités de garde, nous estimons qu'il s'agit d'un simple changement de résidence. Nous avons considéré ce cas comme un seul changement du cadre familial (rupture d'union). Par contre, si le second changement correspondait au fait de vivre avec son père et sa nouvelle conjointe, nous avons compté deux modifications de l'environnement familial (rupture de la famille biparentale et recomposition familiale).

A partir de l'examen des réponses fournies aux trois questions sur l'environnement familial, nous avons retenu six catégories pour identifier les situations familiales qu'ont connues les répondants au cours de leur jeunesse :

- 1) Famille biparentale stable (aucun changement);
- 2) Famille biparentale avec un changement du cadre familial;
- 3) Famille biparentale avec deux changements ou plus du cadre familial;
- 4) Famille monoparentale stable (aucun changement);
- 5) Famille monoparentale avec au moins un changement du cadre familial;
- 6) Autre situation familiale.

Nous obtenons, tout d'abord, deux types de familles stables. La première catégorie comprend les répondants ayant grandi dans une famille biparentale composée des deux parents (biologiques ou adoptifs), et la quatrième comprend ceux ayant vécu avec un seul parent (famille monoparentale).

La catégorie *Famille biparentale avec un changement du cadre familial* regroupe les individus issus de familles biparentales qui ont subi la séparation ou le décès d'un parent sans remise ultérieure en union. La catégorie suivante, *Famille biparentale avec deux changements ou plus du cadre familial*, comprend les répondants nés dans une famille biparentale ayant connu une rupture (volontaire ou non) et la remise en union avec un(e) nouveau conjoint(e) de l'un ou l'autre parent. Dans certains cas, les répondants signalaient une remise en union de leurs parents biologiques ou adoptifs.

La catégorie *Famille monoparentale avec au moins un changement du cadre familial* regroupe principalement des familles auxquelles s'est ajouté un beau-parent et qui sont, pour la plupart, restées stables ensuite. La catégorie *Autre situation familiale* comprend toutes les autres situations familiales que celles énumérées dans la typologie qu'elles soient stables ou non. Par exemple, le répondant a vécu avec d'autres membres apparentés (grands-parents, tantes) ou avec d'autres personnes sans lien de parenté avec lui (foyer nourricier, ami du parent).

Pour chacun des changements familiaux, l'ESG demandait aux répondants de préciser l'âge qu'ils avaient au moment de ce changement. De cette information, il aurait été possible de considérer la situation familiale comme une variable se modifiant dans le temps; c'est-à-dire prendre en compte les changements à partir du moment où ils surviennent. Cependant, en plus des individus qui n'ont pas précisé le moment des

changements vécus, l'âge déclaré ne correspond pas toujours à ce qu'on veut mesurer. Par exemple, certains répondants nés dans une famille biparentale stable ont déclaré une recomposition familiale comme premier changement. Dans notre typologie, nous avons supposé qu'il y avait eu une séparation avant. Par conséquent, nous ne savons pas l'âge que le répondant avait au moment de cette séparation, mais seulement l'âge à la recomposition familiale.

En plus, à l'imprécision de la mesure de l'âge au moment où est survenu certains changements s'ajoute l'incertitude quant à l'âge de la jeunesse. Le libellé de la question cherchait à distinguer les répondants qui ont vécu des changements de leur environnement familial à un moment ou à un autre de leur jeunesse. L'interprétation du terme « jeunesse » contenu dans la question est liée à la subjectivité des répondants. La distribution des fréquences montre que le dernier changement rapporté par les répondants varie entre 15 et 24 ans. Pour ces raisons, nous avons préféré considérer la variable du type de famille comme une variable fixe.

Nous avons tenté de raffiner notre mesure des changements familiaux en recourant aux informations sur le décès des parents (section 2.4.1.2). Nous avons croisé l'âge du répondant au moment du décès du ou des parents avec la situation familiale. Cette opération nous a permis de compléter notre variable des situations familiales par l'ajout d'informations dues aux omissions (par exemple, les répondants qui n'auraient pas déclaré ou considéré le décès d'un parent comme un changement). Voici les tableaux des fréquences de la situation familiale avant et après vérification avec les variables du décès des parents :

**Tableau 2.2**  
**Fréquences de la situation familiale avant et après corrections, sexes réunis, ESG 1995<sup>1</sup>**

Value Label	Avant corrections		Après corrections	
	Fréquences	Pourcentage	Fréquences	Pourcentage
Bipar stable	5448	88,2	5184	83,9
Bipar 1ch	360	5,8	624	10,1
Bipar 2ch+	118	1,9	118	1,9
Mono stable	62	1	62	1
Mono 1ch+	18	0,3	18	0,3
Autre	133	2,2	133	2,2
Manquants	41	0,7	41	0,7
Total	6180		6180	

1- Données non pondérées. Voir annexe I.

Nous avons considéré, de façon arbitraire, tout décès d'un parent s'étant produit avant le 18<sup>e</sup> anniversaire du répondant qui n'a pas été mentionné comme un changement familial ayant eu lieu au cours de sa jeunesse. Par cette opération, nous ajoutons un nombre très important de changements, soit de 271. Ces personnes ont connu les deux changements (séparation de leur parent suivie du décès d'un parent), mais ils ont probablement trouvé la séparation de leurs parents comme un changement plus significatif (surtout que la séparation a eu lieu lorsqu'ils étaient très jeunes et qu'ils habitaient avec le parent survivant). Parmi les 271 cas, on en dénombre 264 qui appartenaient à la catégorie *Famille biparentale stable*. Ces cas feront dorénavant partis de la catégorie *Famille biparentale avec un changement du cadre familial*. On compte 7 cas faisant partie du groupe de personnes vivant dans une famille biparentale et ayant connu préalablement une séparation. Ces répondants resteront parmi la catégorie *Famille biparentale avec un changement du cadre familial* parce que le répondant n'habitait pas avec le parent décédé depuis la séparation de ses parents; il ne s'agit pas réellement d'un changement dans les personnes qui ont élevé le répondant.

Nous sommes conscientes qu'en ajoutant ce nombre important de cas, nous augmentons l'importance des décès par rapport aux autres changements familiaux. Notre premier réflexe serait de faire de même avec les séparations et les divorces. Malheureusement, l'ESG de 1995 collecte cette information de façon systématique seulement pour les répondants et non pour leurs parents. Il a y donc possibilité de surestimation des décès par rapport aux autres changements familiaux possibles.

A cause de la complexité de l'opérationnalisation et de l'imprécision du mot « jeunesse » dans la question, il est important de signaler la caractère très exploratoire de notre variable de la situation familiale vécue par les répondants. Notons qu'aucun modèle de régression (chapitre IV) insère les variables de décès des parents et de la situation familiale simultanément : ces deux variables contiennent des informations récurrentes (nous y reviendrons).

Suite à l'opérationnalisation de la variable de la famille, nous cherchons à savoir si les transformations de la famille ont une influence sur l'âge au premier départ du foyer parental. En d'autres termes, il s'agit de l'effet de l'instabilité familiale ou de l'exposition à des structures familiales non intactes sur le rythme de départ du foyer d'origine (Aquilino, 1991; Péron *et al.*, 1986). Nous croyons que le fait de vivre une ou plusieurs modifications de l'environnement familial au cours de la jeunesse entraîne des départs plus précoces du domicile d'origine (White et Peterson, 1995).

#### 2.4.1.4./ La taille de la famille

La taille de la famille du répondant est une autre variable intéressante à observer. Elle nous permet de vérifier l'impact du nombre de frères et de sœurs sur le calendrier du départ du foyer parental. Pour vérifier ceci, la taille du ménage a été mesurée en additionnant le répondant aux deux variables correspondant au nombre total de frères et de sœurs avec lesquels le répondant a grandi (regroupant tous les types de fratries : enfants biologiques, adoptifs ou par alliance). Il s'agit donc d'une variable continue.

Nous posons alors l'hypothèse selon laquelle le rythme de départ sera plus rapide à mesure que la taille de la famille dans laquelle a grandi le répondant augmente (Murphy et Wang, 1998; Ravanera *et al.*, 1994; Goldscheider et Da Vanzo, 1989).

#### 2.4.1.5./ Le rang de naissance

Le rang de naissance au sein de la famille est une variable qu'il était possible de construire à partir des données de l'ESG de 1995. Elle a été mesurée en soustrayant le nombre de frères et de sœurs toujours en vie au moment de l'enquête du nombre total de frères et de sœurs que possédait le répondant. Cependant, cette variable nous permettait de connaître le rang actuel du répondant au sein de sa famille et non son rang au moment du départ. Ensuite, la variable comportait plusieurs cas manquants<sup>1</sup>. De plus, il nous était impossible d'insérer la taille et le rang de façon simultanée dans un même modèle puisque ces deux variables contiennent des informations redondantes. Par exemple, si le répondant est le seul enfant de la famille, la taille est de un et cet individu est nécessairement un enfant unique. Aussi, on peut penser que le fait d'occuper le deuxième rang de la famille n'a pas la même signification dans une famille de deux ou de cinq enfants. Pour tenir compte de cette différence, nous avons créé une variable tenant compte à la fois du rang de l'enfant dans la famille ainsi que de la taille de cette dernière (par exemple, l'aîné d'une famille de deux et le cadet d'une famille de cinq). Comme cette variable n'apportait pas d'éléments d'interprétation nouveaux dans l'analyse, elle a été exclue en raison de l'importance des cas manquants.

#### 2.4.2 Facteurs culturels

Selon plusieurs auteurs (Lapierre-Adamcyk *et al.*, 1995; Young, 1987), les facteurs culturels interviennent dans le processus de départ du foyer parental. Pour vérifier ceci, nous examinons la région de naissance de la mère, la langue, la province résidence et l'interaction entre la province de résidence et la langue.

---

<sup>1</sup> Voir annexe I.

#### 2.4.2.1./ La région de naissance de la mère

Parmi les autres caractéristiques collectées par l'ESG, l'identité culturelle constitue un autre facteur associé au phénomène des départs du foyer parental. Afin de mesurer celle-ci, la région de naissance de la mère du répondant nous semblait être la variable la plus représentative parmi celles comprises dans l'ESG de 1995. Cette variable reflète les différentes normes et valeurs culturelles de certains groupes (Aquilino, 1990).

Nous avons regroupé la région de naissance de la mère en quatre catégories : le *Canada*, les *Autres pays de l'Amérique du Nord* (États-Unis, Mexique et Océanie<sup>1</sup>), l'*Europe* et les *Pays en développement* (les pays de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique du Sud et centrale). Nous sommes conscientes du caractère très hétérogène de cette dernière catégorie. Ces pays en développement ont été agrégés par l'ESG à cause du faible nombre de cas que représentait chacun d'entre eux séparément. Nous considérons quand même important de les inclure dans notre analyse.

Nous croyons que les répondants dont la mère provient d'un pays en développement seront plus susceptibles de proroger leur départ du domicile familial que ceux dont leur mère est née dans un pays développé.

#### 2.4.2.2./ La langue

Tout comme la région de naissance de la mère, nous croyons que la langue du répondant peut aussi avoir une influence sur le rythme de départ des jeunes adultes. Idéalement, nous voulions observer l'effet de l'origine ethnique sur le calendrier de départ des jeunes adultes. Cependant, l'ESG de 1995 ne contient aucune information à ce sujet. À défaut de posséder des renseignements sur l'origine ethnique, nous avons utilisé la langue.

---

<sup>1</sup> La catégorie de l'Océanie comprend aussi les cas manquants.

La variable mesurant la langue combine les informations recueillies sur la langue maternelle et la langue d'usage à la maison. Nous avons retenu quatre catégories : l'anglais seulement, le français seulement, l'anglais et le français ensemble et toute autre langue non officielle au Canada.

Lorsqu'un répondant déclarait l'anglais aux deux questions sur la langue, il a été classé dans la catégorie *Anglais seulement*. Nous avons procédé de la même façon pour le français et les langues non officielles regroupées sous la catégorie *Autre*. Ensuite, la catégorie des *Bilingues* regroupe les individus ayant déclaré connaître les deux langues officielles aux questions de la langue maternelle et d'usage; elle comprend aussi les personnes ayant répondu le français à l'une des questions et l'anglais à l'autre, celles ayant déclaré seulement une des deux langues officielles à une question et l'anglais et le français à l'autre. La dernière catégorie, *Autre langue*, inclut tous les répondants ayant déclaré une langue autre que l'anglais ou le français à l'une ou à l'autre des deux questions linguistiques.

Comme il n'existe pas d'études qui analysent l'effet combiné de la langue maternelle et d'usage dans la contexte canadien, notre hypothèse se base sur les résultats obtenus en ce qui concerne l'origine ethnique (Lapierre-Adamcyk *et al.*, 1995). Nous voulons savoir si le fait de connaître l'anglais amène les jeunes adultes à quitter leur foyer d'origine plus rapidement.

#### 2.4.2.3./ La province de résidence

Comme nous le savons, le Canada se compose de régions géographiques distinctes, chacune possédant ses caractéristiques politiques, économiques et culturelles particulières. Les départs du foyer parental ne sont pas sans lien avec les opportunités d'emplois, la localisation des institutions scolaires et la présence d'activités (loisirs, bars, musées ...). Il reste que les frontières demeurent plus perméables pour les résidents de provinces anglophones (Lehrhaupt, 1992).

La province de résidence recensée par l'ESG de 1995 correspond à celle au moment de l'enquête et non à celle au moment du départ. La variable de la province résidence a été regroupée en régions : les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick), le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique).

Selon les résultats de Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995), nous présumons que les départs seront plus précoces pour les répondants des provinces anglophones que pour ceux du Québec.

#### 2.4.2.4./ Interaction province-langue

Le Canada se compose est multiculturel et bilingue (langues officielles française et anglaise). De ce fait, nous nous sommes posées la question suivante : le comportement d'un groupe linguistique varie-t-il d'une région à l'autre ? Par exemple, existe-t-il une propension différentielle au départ entre les Franco-québécois et les francophones du reste du Canada ?

À l'aide de la province de résidence et de la langue, il est possible de vérifier la double dimension de la situation au Canada. D'une part, la prédominance de la culture francophone au Québec et d'autre part, la prépondérance de la culture anglophone dans les autres provinces du Canada. Nous avons créé une variable d'interaction avec les variables mentionnées ci-haut. La variable comprend huit catégories :

- 1) Reste du Canada-Langue anglaise;
- 2) Reste du Canada-Langue française;
- 3) Reste du Canada-Langues anglaise et française;
- 3) Reste du Canada-Langue autre;
- 4) Québec-Langue anglaise;
- 5) Québec-Langue française;
- 6) Québec-Langues anglaise et française;
- 7) Québec-Langue autre .

Notre hypothèse concernant l'interaction entre la province de résidence et la langue se base sur les conclusions de Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995) qui soutiennent que le fait de résider dans une province autre que le Québec et de parler l'anglais ou une langue autre précipite les départs du domicile d'origine des jeunes adultes.

#### 2.4.3./ Caractéristiques socio-économiques

Les caractéristiques socio-économiques dont le revenu, la scolarité et le statut socio-économique sont les indicateurs les plus utilisés au Canada pour mesurer les disparités sociales et économiques. Nous retenons la fin des études, l'insertion sur le marché de l'emploi et la scolarité du répondant.

##### 2.4.3.1./ La fin des études

Au fil des générations, on constate un accroissement considérable de l'âge à la fin des études. Il semble que la prolongation de la période de scolarisation soit un motif qui retienne les jeunes adultes au domicile parental (Rose *et al.*, 1998; Boudoul et De Saboulin, 1989).

L'ESG de 1995, qui a recueilli l'âge des répondants au moment où ils ont complété leurs études, nous permet de vérifier cette hypothèse. À partir de cette information, il est possible de distinguer les répondants qui ont terminé de ceux qui fréquentent toujours le milieu scolaire. Tout comme pour le décès des parents, la fin des études est une variable dont la valeur peut changer dans le temps : les répondants n'ayant pas terminé leurs études ont le code 0 alors que les individus qui ont déclaré avoir quitté le milieu scolaire se voient attribuer la valeur de 1 à partir du moment (âge) où ils ont terminé leurs études.

Par contre, nous n'avons pas de données sur l'ensemble de la trajectoire scolaire. Les répondants qui ont terminé leurs études pourront très bien décider de retourner aux études ou même de suivre des cours de perfectionnement. Aussi, il est difficile de comparer entre les générations parce que dans les générations les plus âgées, les

répondants ont plus de chances d'y être retournés après leur départ que ceux des générations les plus récentes (nées après 1970 par exemple).

Nous supposons que les répondants qui n'ont pas terminé leurs études partiront du foyer plus tardivement comparativement à ceux qui les ont complétées (Boyd et Norris, 1998; Goldscheider et Da Vanzo, 1989; Glick et Lin 1986).

#### 2.4.3.2./ L'insertion sur le marché de l'emploi

Nous voulons savoir si le fait d'occuper un emploi façonne la décision du jeune adulte à quitter le foyer parental. L'ESG de 1995 permet de déterminer l'âge des individus au début de leur premier emploi continu. Selon l'ESG, occuper un emploi signifie travailler pour une entreprise ou à son propre compte.

La question de l'âge au premier emploi régulier s'adresse aux individus qui ont déclaré avoir travaillé pour une période d'au moins de six mois excluant les emplois à temps partiel des étudiants inscrits dans une institution scolaire à temps plein.

Le fait d'avoir un premier emploi constitue, comme la fin des études et le décès des parents, une variable variant dans le temps. L'opérationnalisation de cette variable suit la même logique : les répondants ont le code 0 tant qu'ils n'ont pas décroché leur premier emploi continu. On leur attribue la valeur de 1 dès qu'ils occupent leur premier emploi régulier (à partir de l'âge déclaré par les répondants).

Suite à notre interrogation, nous supposons que le fait d'occuper un emploi de façon continue précipite le départ des jeunes adultes de leur foyer d'origine parce qu'occuper un travail régulier (un salaire) leur permet d'assurer leur subsistance.

#### 2.4.3.3./ La scolarité du répondant

Le niveau d'instruction semble être la caractéristique la plus invariable dans le temps et la plus fiable pour estimer le statut socio-économique des individus au-delà d'un certain âge (Le Bourdais et Desrosiers, 1988).

Dans l'ESG de 1995, on ne demande pas aux répondants le nombre d'années de scolarité complétées, mais plutôt de préciser le dernier diplôme obtenu. Vu le nombre important de cas manquants en ce qui a trait à la scolarité des parents, nous ne vérifierons que l'influence de l'instruction du répondant<sup>1</sup> sur le calendrier de départ des jeunes adultes. Afin d'observer ceci, nous avons retenu les catégories suivantes :

- 1) Université (fréquentation partielle ou diplôme acquis);
- 2) Études post-secondaires (fréquentation partielle ou diplôme acquis);
- 3) Diplôme d'études secondaires acquis;
- 4) Moins d'un diplôme d'études secondaires » .

La catégorie *Université* comprend les répondants qui ont effectué des études universitaires : diplôme universitaire acquis (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) ou non. Les personnes qui ont déclaré avoir fait des études post-secondaires incluent les personnes ayant effectué des études collégiales (autant dans un Cégep que dans un collège communautaire) ou qui ont suivi des programmes à l'école des métiers. La catégorie *Diplôme d'études secondaires* comprend les répondants ayant acquis un diplôme d'études secondaires sans plus. Et enfin, les personnes ne possédant aucun diplôme réunit celles qui n'ont pas terminé leurs études primaires ou secondaires ou qui ne possèdent aucune scolarité.

La scolarité du répondant ne réfère pas à la scolarité finale acquise par les répondants, mais représente plutôt le niveau atteint au moment de l'enquête. Certaines personnes pourront retourner aux études. La scolarité de certains répondants<sup>2</sup> est en cours au moment de l'enquête. Nous pensons par exemple aux répondants plus jeunes.

---

<sup>1</sup> Scolarité du répondant utilisée comme une mesure individuelle de son statut socio-économique.

<sup>2</sup> Comme nous le verrons dans le chapitre 4, l'analyse exclut les répondants âgés entre 15 et 19 ans. Ce groupe comprend un nombre important de répondants dont les études étaient en cours au moment de l'enquête. Cette exclusion des 15-19 ans fait en sorte que le niveau de scolarité mesuré dans le cadre de cette étude est moins susceptible de changer.

En utilisant le niveau d'éducation comme un indicateur du milieu socio-économique des jeunes, nous supposons que plus les répondants auront réalisé des études avancées, plus ils quitteront le foyer parental rapidement.

Les hypothèses et la méthodologie ayant été définies, nous présentons, dans le chapitre suivant, le portrait descriptif du départ du foyer parental des jeunes adultes canadiens âgés entre 15 et 69 ans en 1995 (nés entre 1926 et 1980).

---

## CHAPITRE III

### Évolution de l'intensité, du calendrier et des motifs des premiers départs

---

#### 3./ Introduction

Ce troisième chapitre cherche à tracer succinctement le portrait du départ du foyer parental des adultes canadiens âgés entre 15 et 69 ans en 1995 (générations<sup>1</sup> de 1926 à 1980). Dans une première section, nous esquissons l'évolution de l'intensité et du calendrier du premier départ. Pour ce faire, nous aurons recours aux tables d'extinction. Nous nous servons aussi des mesures de tendance centrale et de position pour documenter et commenter le calendrier des différentes générations retenues. Nous examinons ensuite les raisons qui ont amené les répondants à quitter le foyer d'origine. Pour ce faire, nous analysons les motifs invoqués par les répondants tels la mise en couple, l'emploi, les études, l'autonomie et les autres raisons.

#### 3.1./ Évolution de l'intensité et du calendrier des premiers départs du foyer d'origine chez les jeunes canadiens

Notre première étape d'analyse du rythme des premiers départs consiste en l'élaboration des tables d'extinction<sup>2</sup>. C'est à partir de ces dernières, établies par groupe quinquennal de générations, que nous avons construit les courbes de survie présentées à la page 58 (graphiques 3.1a et 3.1b). Celles-ci nous permettent de mesurer et de caractériser les variations du rythme de départ auquel les jeunes ont quitté leur domicile parental. Les cinq générations représentées dans nos analyses coïncident pour les deux sexes et correspondent aux générations les plus représentatives d'un calendrier différentiel de départ.

##### 3.1.1./ Intensité des premiers départs

L'intensité des départs à l'âge de 30 ans se mesure par la proportion d'individus qui ont quitté le foyer d'origine pour une première fois avant d'atteindre leur 30<sup>ième</sup> anniversaire. Tirées des tables d'extinction élaborées pour les groupes quinquennaux

---

<sup>1</sup> On emploiera indifféremment le terme génération, promotion ou cohorte de naissance pour désigner un groupe de personnes nées pendant une période donnée.

<sup>2</sup> Les tables d'extinction sont présentées dans l'annexe II.

des générations comprises entre 1926 et 1980, les probabilités cumulées d'avoir quitté le foyer parental font ressortir les dissemblances entre les hommes et les femmes ainsi que les éventuels changements qui se sont produits au fil des générations.

Dans le tableau 3.1, on remarque que le pourcentage cumulé des premiers départs des hommes augmente de 87% chez les générations les plus anciennes (1926-30) à 95% chez les générations de 1941-45.

*Tableau 3.1*  
*Pourcentage cumulé des premiers départs avant l'âge de 30 ans*  
*pour les générations canadiennes de 1926-30, ESG 1995*

Génération	Âge à l'enquête	Hommes	Femmes
1926-30	65-69	87,32	92,29
1931-35	60-64	92,51	92,88
1936-40	55-59	91,66	94,17
1941-45	50-54	95,25	93,04
1946-50	45-49	94,11	93,60
1951-55	40-44	90,98	95,78
1956-60	35-39	91,04	95,80
1961-65	30-34	91,03	96,80
1966-70 <sup>1</sup>	25-29	85,02	90,75
1971-75 <sup>2</sup>	20-24	59,95	76,08
1976-80 <sup>3</sup>	15-19	20,03	39,73

1- Seul un petit nombre de cas ont atteint l'âge de 30 ans.

2- À 25 ans.

3- À 20 ans.

Les cohortes de 1926-30 ont atteint l'âge de 15 ans entre 1946 et 1950, période correspondant à la fin de la Seconde Guerre mondiale. A ce moment, plusieurs changements sociaux connus s'enclenchent. Il s'agit aussi d'un point de rupture où on observe un accroissement de l'intensité des départs qui se manifeste par un rajeunissement de l'âge au départ. L'âge relativement jeune des départs des cohortes masculines nées dans la première moitié des années 40 peut-être lié au début de la croissance économique et de la prospérité de l'après-guerre.

C'est cependant avec les jeunes hommes des générations de 1951-1955 que s'amorce un renversement de tendance : le pourcentage cumulé retombe à environ 91% pour ensuite revenir à des proportions comparables (85%) à celles des générations les plus anciennes chez les générations de 1966-70.

Du côté des femmes, l'évolution du pourcentage cumulé des premiers départs suit une tendance quelque peu différente de celle observée chez les hommes. Tout d'abord, les probabilités cumulées chez les promotions les plus anciennes est de 92% pour ensuite augmenter progressivement jusqu'aux générations de 1961-65 où elles sont égales à 97% (intensité la plus élevée de toutes les générations incluses dans cette étude). En revanche, les probabilités cumulées de quitter tombent à 91% chez les cohortes suivantes (1966-70).

On constate donc que les femmes sont plus nombreuses à quitter le foyer parental que les hommes (à l'exception des générations comprises entre 1941-50). Aussi, on remarque que l'intensité des premiers départs des hommes et des femmes a évolué différemment au fil des générations. Alors que le renversement de tendance débute avec les promotions masculines de 1951-55, ce n'est que beaucoup plus tard qu'il se fera sentir chez les femmes (1966-70).

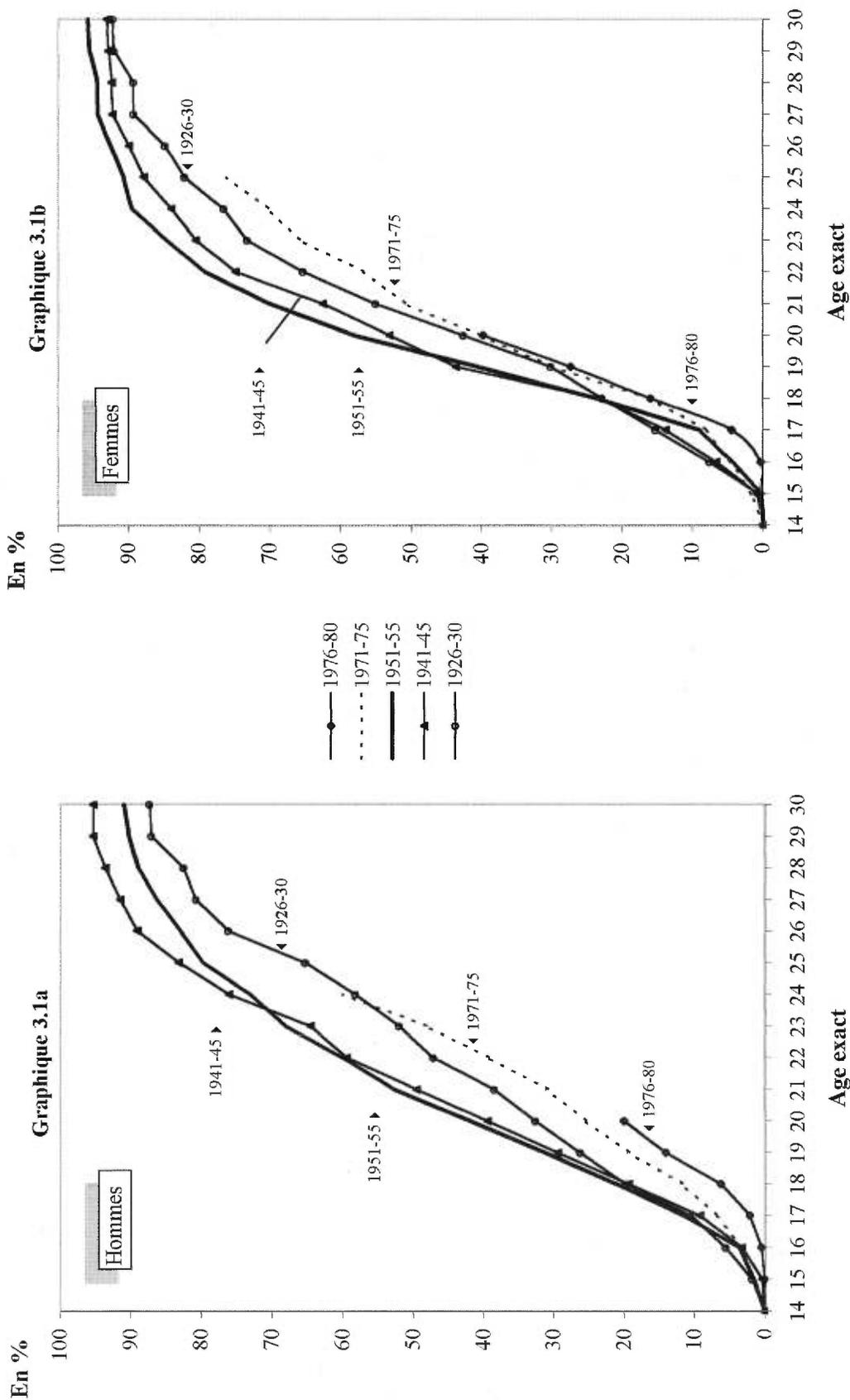
### 3.1.2./ Calendrier des premiers départs

En raison de la quasi-universalité des départs avant le 30<sup>e</sup> anniversaire, le rythme auquel les jeunes ont quitté leur domicile familial constitue un phénomène plus révélateur à observer. C'est à l'aide du calendrier que nous pouvons appréhender les variations du rythme de départ observées au sein des différentes générations. Notre analyse du rythme auquel se sont produits les premiers départs des jeunes adultes distingue la cohorte de naissance ainsi que le sexe.

#### 3.1.2.1./ Probabilités cumulées par âge

A partir des graphiques 3.1a et 3.1b présentés à la page suivante, on constate que le rythme de départ des hommes a connu des changements au fil des générations. Tout

**Graphiques 3.1a et 3.1b**  
**Pourcentage cumulé des premiers départs selon l'âge pour certaines générations, ESG 1995**



Source: Calculs inédits tirés des tables d'extinction élaborées à partir des données de l'Enquête sociale générale de 1995

d'abord, on constate que les générations intermédiaires (1941-45 et 1951-55) présentent un rythme de départ rapide et une intensité élevée par rapport aux autres générations représentées. On remarque ensuite le retard considérable qu'accusent les promotions les plus récentes (1971-75 et 1976-80). Ces générations reportent plus leur départ du foyer parental que le font les cohortes les plus anciennes (surtout pour les générations de 1976-80).

Le rythme de départ aux jeunes âges (entre 14 et 18 ans) des générations anciennes et intermédiaires est comparable. Chez les plus jeunes promotions, on n'observe que très peu de départs avant le 17<sup>e</sup> anniversaire. L'ajournement que connaissent ces plus jeunes générations est attribuable à l'allongement de la scolarité.

C'est à partir de l'âge de 18 ans que le calendrier de départ des promotions les plus anciennes et intermédiaires se distinguent : en plus d'être moins nombreux à quitter le domicile parental, les générations les plus anciennes partent à un âge plus élevé que les cohortes intermédiaires. Le rythme de départ de ces dernières générations intermédiaires est très rapproché, même que les courbes se touchent vers l'âge de 21,5 ans, mais ce sont les générations de 1951-55 qui quittent leur foyer d'origine plus rapidement. Vers l'âge de 23 ans, la situation s'inverse : les courbes des générations intermédiaires se croisent et se sont les promotions de 1941-45 qui partent en plus forte proportion. En d'autres termes, le rythme de départ des générations de 1941-45 rattrape celui des cohortes de 1951-55 pour ensuite s'en éloigner considérablement. La probabilité cumulée à l'âge de 30 ans des générations de 1951-55 rejoint celle des générations les plus anciennes. Après un retard important de leur rythme de départ, on remarque que les générations de 1971-75 rattrapent les cohortes les plus anciennes vers l'âge de 23,5 ans. Par contre, il ne faut pas oublier que la probabilité cumulée de ces jeunes générations est basée sur très peu de cas.

En ce qui a trait aux plus jeunes générations, nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur évolution étant donné leur jeune âge au moment de l'enquête, mais on note quand même un retard très clair.

Chez les femmes, le rythme de départ dans les générations intermédiaires est beaucoup plus rapide que dans les promotions les plus anciennes. Elles quittent aussi en plus grandes proportions que les femmes nées entre 1926-30. Tout comme chez leurs homologues masculins, les répondantes issues des générations les plus récentes quittent plus tardivement que les cohortes les plus anciennes. C'est parmi les promotions de 1951-55 qu'on observe le calendrier le plus précoce.

Le calendrier de départ parmi les générations représentées se distingue dès l'âge de 15 ans. Les courbes des cohortes de 1926-30 et de 1941-45 croisent celles des promotions de 1951-55 vers l'âge de 18 ans. A partir de cet âge, le rythme de départ des générations intermédiaires se rapproche et devient beaucoup plus élevé que celui des promotions les plus anciennes. Les courbes des générations intermédiaires se croiseront de nouveau environ une demi-année plus tard. Toutefois, ce sont les générations de 1951-55 qui partent plus prématurément et en plus grand nombre de leur foyer d'origine. Viennent ensuite les cohortes de 1941-45 et de 1926-30. On constate un rapprochement des probabilités cumulées de départ à l'âge de 30 ans de ces deux groupes de générations.

Comme chez les hommes, on remarque aussi un recul dans les âges du premier départ parmi les générations les plus récentes dû à l'allongement de la scolarité. Cependant, ceci ne s'observe que chez les générations de 1976-80. Le rythme de départ de ces dernières est très semblable à celui des générations de 1971-75. Le pourcentage cumulé de quitter le foyer d'origine des répondantes nées entre 1971-75 est, à son tour, comparable à celui des générations les plus anciennes. Les courbes de ces deux derniers groupes de générations divergent vers l'âge de 20 ans, âge où les promotions les plus anciennes deviennent plus nombreuses à quitter le domicile des parents plus précocement.

En comparant les probabilités cumulées des hommes et des femmes, on constate que les courbes des femmes plus proches les unes des autres. Aussi, la pente des courbes est beaucoup plus accentuée, ce qui signifie que les femmes quittent dans un

intervalle d'âge plus restreint se situant entre les âges de 17 et 22 ans, alors que du côté des hommes, le phénomène des départs est beaucoup plus étendu. Ensuite, le rythme de départ chez les femmes est beaucoup plus précoce que chez les hommes. Ceci s'observe surtout chez les générations les plus anciennes (1926-30) et chez les générations les plus récentes (1971-75 et 1976-80). A partir de l'âge de 16 ans, le rythme de départ de ces générations les plus jeunes se rapproche de celui des générations de 1926-30. Contrairement aux hommes, ce sont les générations nées entre 1951-55 qui ont la plus forte probabilité de quitter.

Le tableau 3.2 présente, pour toutes générations incluses dans cette étude, les probabilités cumulées d'avoir quitté le foyer parental à divers anniversaires. Tout comme dans les graphiques, on peut aussi apercevoir le changement d'intensité observé au 30<sup>e</sup> anniversaire qui est dû aux modifications qui ont lieu plus tôt dans la vie des individus. Par exemple, on constate que 16% à 27% des premières sorties de la résidence parentale pour les générations comprises entre 1926 et 1955 s'effectuaient avant l'âge de 18 ans. La proportion des départs ayant lieu avant cet âge connaît une décroissance pour les générations suivantes. Seulement 11,8% des hommes et 16,1% des femmes ont quitté la résidence parentale avant l'âge de 18 ans chez les générations nées entre 1971 et 1975. Il s'agit des proportions les plus faibles jamais observées.

A l'inverse, regardons les probabilités de quitter aux âges plus élevés. On remarque que la très grande majorité des départs ont lieu avant le 25<sup>e</sup> anniversaire, et ce surtout du côté des femmes. Seulement 10% quitteront le domicile familial entre 25 et 30 ans.

Suite au prolongement de la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents observé chez les plus jeunes générations à avoir atteint l'âge de 30 ans (1961-65), leurs probabilités de quitter le domicile d'origine après l'âge de 25 ans ne sont pas

*Tableau 3.2*  
*Probabilité cumulée d'avoir quitté le foyer familial à divers anniversaires pour les*  
*générations canadiennes nées de 1926 à 1980, ESG 1995*

Génération	Hommes				Femmes			
	Âge				Âge			
	18	21	25	30	18	21	25	30
1926-30	0,1985	0,3851	0,6534	0,8732	0,2284	0,5510	0,8212	0,9229
1931-35	0,2728	0,5096	0,7755	0,9251	0,1823	0,5622	0,8422	0,9288
1936-40	0,1768	0,4667	0,7499	0,9166	0,2041	0,6197	0,8858	0,9417
1941-45	0,1939	0,4947	0,8320	0,9525	0,2321	0,6252	0,8786	0,9304
1946-50	0,1625	0,5061	0,8173	0,9411	0,1776	0,5651	0,8689	0,9360
1951-55	0,2111	0,5266	0,7978	0,9098	0,2348	0,6996	0,9073	0,9578
1956-60	0,1473	0,5136	0,7818	0,9104	0,2243	0,6215	0,8816	0,9580
1961-65	0,1975	0,4757	0,7489	0,9103	0,2226	0,5974	0,8670	0,9680
1966-70 <sup>1</sup>	0,1632	0,4562	0,7247	0,8502	0,1861	0,5766	0,8225	0,9075
1971-75 <sup>2</sup>	0,1179	0,3086	0,5995	-	0,1611	0,5092	0,7608	-
1976-80 <sup>3</sup>	0,0630	-	-	-	0,1593	-	-	-

1- Seul un petit nombre de cas ont atteint l'âge de 30 ans.

2- À 25 ans.

3- À 20 ans.

tellement plus élevées que celles des promotions nées entre 1940 et 1960; leurs probabilités de départ sont comparables à celles des générations plus anciennes. Ceci confirme qu'il s'agit non seulement d'un ajournement du phénomène des départs, mais aussi d'un déclin de l'intensité. En d'autres termes, en plus de quitter plus tardivement, les jeunes adultes sont moins nombreux à quitter le foyer parental.

Plusieurs facteurs viennent expliquer le fait que les générations les plus récentes reportent à plus tard le moment de quitter le foyer d'origine. Nous pensons notamment à l'allongement de la scolarité. L'expansion des collèges et des universités depuis les années 60 ont occasionné une hausse des taux d'admission (Le Quotidien, 11-03-1999).

Le calendrier matrimonial est sans conteste lié au phénomène du départ du foyer parental. Depuis le début du siècle, on constate le rajeunissement de l'âge au premier départ. C'est seulement auprès des cohortes récentes qu'on observe une inversion (comme pour le départ) : l'âge à la première union se produit à un âge plus élevé.

Le retard de l'entrée sur le marché du travail est un autre facteur relié au prolongement des enfants habitant toujours chez leurs parents. Entre 1981 et 1996, le Canada a connu deux périodes de récession économique pendant lesquelles le taux de chômage chez les jeunes était très élevé. Au début des années 80 et 90, les reprises ont été faibles et lentes.

La comparaison des probabilités cumulées du départ du foyer parental des hommes et des femmes montrent que l'écart entre les sexes non seulement se maintient, mais semble vouloir s'agrandir dans les cohortes les plus récentes. Bref, les jeunes restent plus longtemps avec leurs parents. En plus d'y demeurer plus longtemps que les femmes, la propension des hommes à rester plus longtemps au foyer d'origine augmente plus rapidement que celle des femmes.

### 3.1.2.2./ Âge moyen au premier départ et quartiles

Dans cette section, nous examinons d'abord l'évolution de l'âge moyen au premier départ des hommes et des femmes selon les différentes générations et nous nous attardons par la suite aux quartiles.

Les tableau 3.3 présente l'âge moyen calculé pour les seuls départs qui ont été effectués avant l'âge de 30 ans.

*Tableau 3.3  
Distribution de l'âge moyen au premier départ du foyer parental parmi les générations canadiennes nées de 1926 à 1980, ESG 1995*

Génération	Âge moyen au 1er départ	
	Hommes	Femmes
1926-30	23,46	22,03
1931-35	22,05	21,69
1936-40	22,56	20,85
1941-45	21,57	20,46
1946-50	21,58	21,23
1951-55	21,57	20,32
1956-60	21,51	20,56
1961-65	21,31	20,50

On remarque que l'âge moyen au premier départ a légèrement diminué au fil des ans. Chez les hommes, l'âge moyen au départ chute de 23,5 ans chez les générations de 1926-30 à 21,3 ans chez les promotions les plus récentes à avoir atteint 30 ans (1961-65). Cette baisse représente un rajeunissement de l'âge moyen au premier départ d'un peu plus de deux ans.

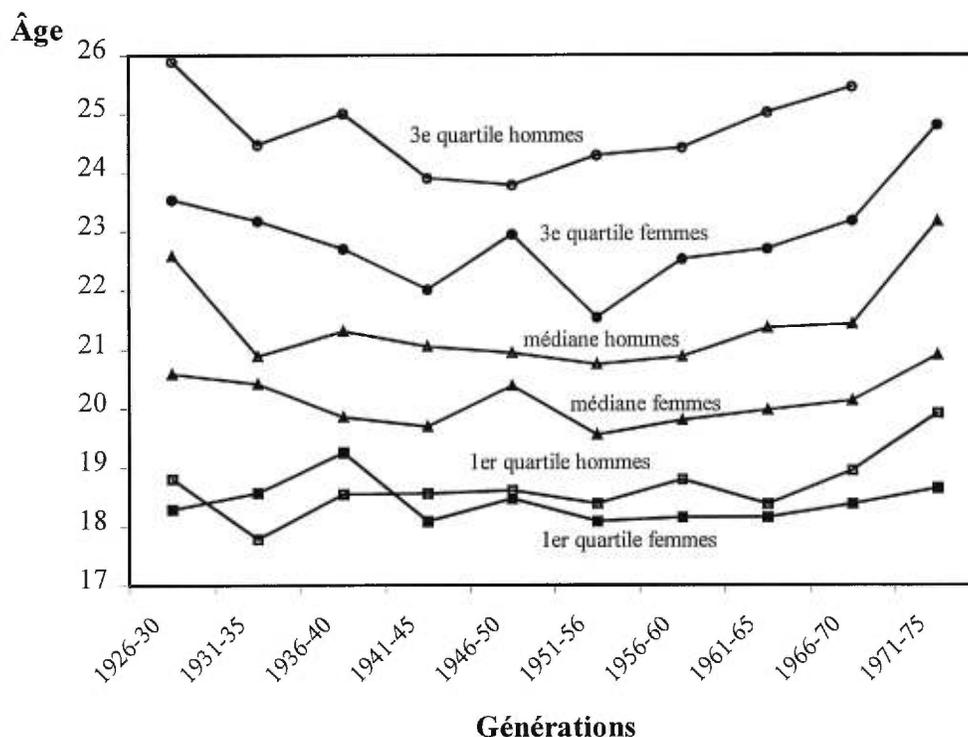
Chez les femmes, l'âge moyen au premier départ connaît un peu plus de fluctuations, mais suit la même tendance qu'observée chez les hommes : l'âge moyen est passé de 22,03 ans chez les générations de 1926-30 à 20,5 ans chez les promotions de 1961-65. Il s'agit d'une diminution d'un an et demi de l'âge moyen au premier départ. Toutefois, avec le retard de calendrier observé à l'aide des courbes de survie, l'âge moyen au premier départ devrait remonter dans les générations plus récentes.

Ne niant pas son utilité, la moyenne a le désavantage d'être influencée par les valeurs extrêmes de la distribution. Certaines variations de la chronologie du phénomène pourraient donc lui échapper. Aussi, l'âge moyen est une mesure qui est basée uniquement sur les répondants qui ont effectué un départ. Pour ces raisons, nous utilisons les mesures de position qui nous permettront de distribuer les premiers départs des répondants selon un calendrier plus « net » et plus précis de cet événement. Pour les besoins de comparaison et de vérification, nous avons eu recours aux quantiles (ou fractiles). Les quantiles<sup>1</sup> servent à répartir une série statistique ordonnée en un certain nombre de groupes ayant chacun la même fréquence. Ici, nous avons réparti la série en groupes où chacun contient 25% des données. Les valeurs frontières entre chacun de ces groupes s'appellent quartiles. Elles sont au nombre de trois et sont notées : premier quartile (25%), deuxième quartile (la médiane) et troisième (75%). La différence entre l'âge au troisième et au premier quartile indique l'étalement de l'âge à l'intérieur duquel se produit le processus du départ (intervalle interquartile).

---

<sup>1</sup> Basés sur l'ensemble des générations observées pour les tables d'extinction.

Graphique 3.2  
 Âge médian et âge aux premier et troisième quartiles de l'âge au premier départ du foyer parental parmi les générations de 1926 à 1980, ESG 1995



Dans le graphique 3.2<sup>1</sup>, on peut apercevoir la tendance à la hausse de l'âge au premier départ. La forme en « U » des courbes illustre bien le renversement de tendance observé à l'aide des probabilités cumulées de départ. C'est parmi les cohortes de 1961-65 que l'âge au départ a commencé à remonter de façon importante.

A travers les générations, on constate que l'âge médian des hommes a connu une diminution légère et graduelle oscillant entre 20 et 21 ans des générations les plus anciennes jusqu'aux cohortes nées entre 1956-60 (à l'exception de la faible augmentation observée chez les promotions de 1936-40). Au sein des générations suivantes, l'âge médian augmente au-dessus de 21 ans pour même atteindre un peu plus de 23 ans chez les promotions de 1971-75 où l'âge médian dépasse celui des

<sup>1</sup> Tableau des données représentées dans le graphique à l'annexe IV.

génération les plus anciennes.

Chez les femmes, l'âge médian suit généralement la même tendance que celle observée chez les hommes. Chez les générations de 1936-40, il atteint le plancher d'environ 20 ans et diminue progressivement jusqu'aux cohortes nées au cours de la première moitié des années 60 (notons le comportement particulier des promotions de 1946-50 dont l'âge médian rompt la tendance à la baisse décrite ci-dessus). L'âge médian revient à 21 ans parmi les cohortes de 1971-75.

Par ailleurs, l'âge au premier quartile (ou l'âge auquel 25% des répondants ont quitté) connaît aussi des variations à travers les générations. Il se situe entre 18 et 19 ans. Du côté des hommes, l'âge au premier quartile augmente d'un peu plus d'un an des générations les plus anciennes aux promotions de 1971-75 passant de 19 ans à 20 ans respectivement. Chez les femmes, il varie un peu moins et reste plutôt le même au fil des générations.

Enfin, la courbe de l'âge au troisième quartile est celle qui a le plus fluctué à travers les générations. Chez les hommes, l'âge auquel il ne reste plus que 25% des jeunes qui habitent toujours à la maison augmente peu à peu depuis promotions de 1946-50. Cependant, il faudra attendre qu'au moins 75% des répondants des générations de 1971-75 aient quitté le domicile parental avant de commenter la tendance générale de la courbe de l'âge au troisième quartile<sup>1</sup>. Nous nous attendons à ce qu'il connaisse une augmentation par rapport aux générations précédentes.

Chez les femmes, la courbe de l'âge au troisième quartile est beaucoup plus fluctuante : elle varie entre 23,5 ans et 25 ans des promotions les plus anciennes aux plus récentes. Ces variations représentent une hausse d'un peu plus d'un an. Mise à part l'augmentation observée chez les cohortes nées entre 1946-50, on remarque une hausse continue à partir des générations de 1951-56. Nous tenons à souligner

---

<sup>1</sup> Voir tables d'extinction à l'annexe II.

l'augmentation de près de 2 ans constatée entre les promotions de 1966-70 et de 1971-75.

Les intervalles interquartiles (qui ne sont pas représentés dans le graphique 3.2) montrent que l'étalement de l'âge au départ est resté à un niveau similaire chez les hommes si on compare les générations les plus anciennes aux cohortes de 1966-70 (près de 7 ans). Du côté des femmes, l'intervalle interquartile des générations correspondantes a connu une diminution d'environ une demi-année passant de 5 ans à environ 4,5 ans.

Parmi les générations intermédiaires, l'étalement de l'âge au départ a varié à des niveaux en deçà de ceux observés chez les générations les plus anciennes et les cohortes les plus récentes. Du côté des hommes, l'âge de l'étalement au départ s'est resserré à environ 5 ans parmi les générations nées au cours de la seconde moitié des années 40 pour ensuite s'étendre sur une période de plus en plus importante et rejoindre l'intervalle interquartile enregistré des générations de 1926-30. N'oublions pas que nous ne possédons pas cette donnée pour les générations de 1971-75.

Chez les femmes, l'étalement de l'âge au départ a connu une hausse des promotions les plus anciennes aux plus récentes : il est de 5,3 ans chez les générations de 1926-30 pour s'élever à 6,2 ans parmi les répondantes nées entre 1971-75. L'intervalle interquartile s'est réduit à près de 4,5 ans chez les cohortes de 1931-35 et à moins de 4 ans chez les répondantes nées entre 1936 et 1945. On constate ensuite une hausse graduelle de l'étalement au départ avec les cohortes suivantes (sauf pour le resserrement chez les jeunes femmes nées au début des années 50). Notons l'augmentation importante de l'étalement de l'âge au départ qui s'est produite entre les promotions de 1966-70 et 1971-75 : une hausse de près d'un an et demi.

Tel que l'indiquaient les courbes des probabilités cumulées au premier départ, le processus du départ s'étend sur une période plus longue pour les hommes. L'écart entre l'étalement au départ des hommes et des femmes semble se maintenir à deux

ans (à l'exception des générations de 1946-50 où l'écart était de moins d'un an). On constate aussi que l'écart entre les sexes tend à se creuser (surtout si on ajoutait l'âge au troisième quartile des hommes nés entre 1976-80). Malgré qu'elles se croisent à quelques reprises, les courbes de l'âge au premier quartile s'éloignent au point où on a l'impression que la courbe de l'âge au premier quartile des hommes rejoindra celle de l'âge médian des femmes. Il en est de même pour l'âge médian des hommes qui rejoindrait l'âge au troisième quartile des femmes. L'écart entre les âges médians et du troisième quartile selon le sexe reflète sans doute les différences liées au calendrier de départ plus précoce des femmes. Nous prévoyons que l'âge au troisième quartile des hommes suive la même progression que celui qu'a connu celui des femmes; il pourrait facilement atteindre et même dépasser 27 ans.

### 3.2/ Les premiers départs du foyer parental selon les motifs allégués

En plus de s'intéresser au moment que choisissent les jeunes adultes pour quitter la résidence d'origine, nous voulons aussi saisir les modalités de ce choix. L'Enquête sociale générale de 1995 a recueilli des informations détaillées sur les motifs invoqués par les jeunes au moment de leur premier départ. Notre analyse repose sur les raisons alléguées par les répondants. La question se lisait comme suit :

*« Quelles étaient les principales raisons pour lesquelles vous êtes parti(e) la première fois?*

*Était-ce pour ...*

Étudier ?

Travailler ?

Se marier/ vivre avec son (sa) conjoint(e) (de fait) ?

Être indépendant(e), avoir son chez soi ?

Pour une autre raison (précisez) ? »

Nous devons relever une limite en ce qui concerne la typologie des raisons. On retrouve une liste exhaustive de raisons et on demande simplement aux répondants de déclarer la ou les raisons qui ont motivé leur départ du domicile parental.<sup>1</sup> Les interviewers doivent donc accepter toutes les réponses appropriées. Pour illustrer nos

<sup>1</sup> Pour la première fois en 1995, l'ESG inclut l'union libre parmi les motivations de départ.

propos, à la question citée ci-dessus, près de 2% des répondants ayant effectué un départ dans le passé ont évoqué plus d'un motif.

Les répondants sont plus nombreux à énumérer plus d'un motif de départ lorsqu'il s'agit d'un départ unique (sans être suivi de départs ultérieurs). Par exemple, parmi les répondants n'ayant effectué qu'un seul départ, 8% ont déclaré plus d'une raison de quitter le domicile parental. De ce nombre, seulement 3% des individus ont invoqué trois raisons.

*Tableau 3.4*

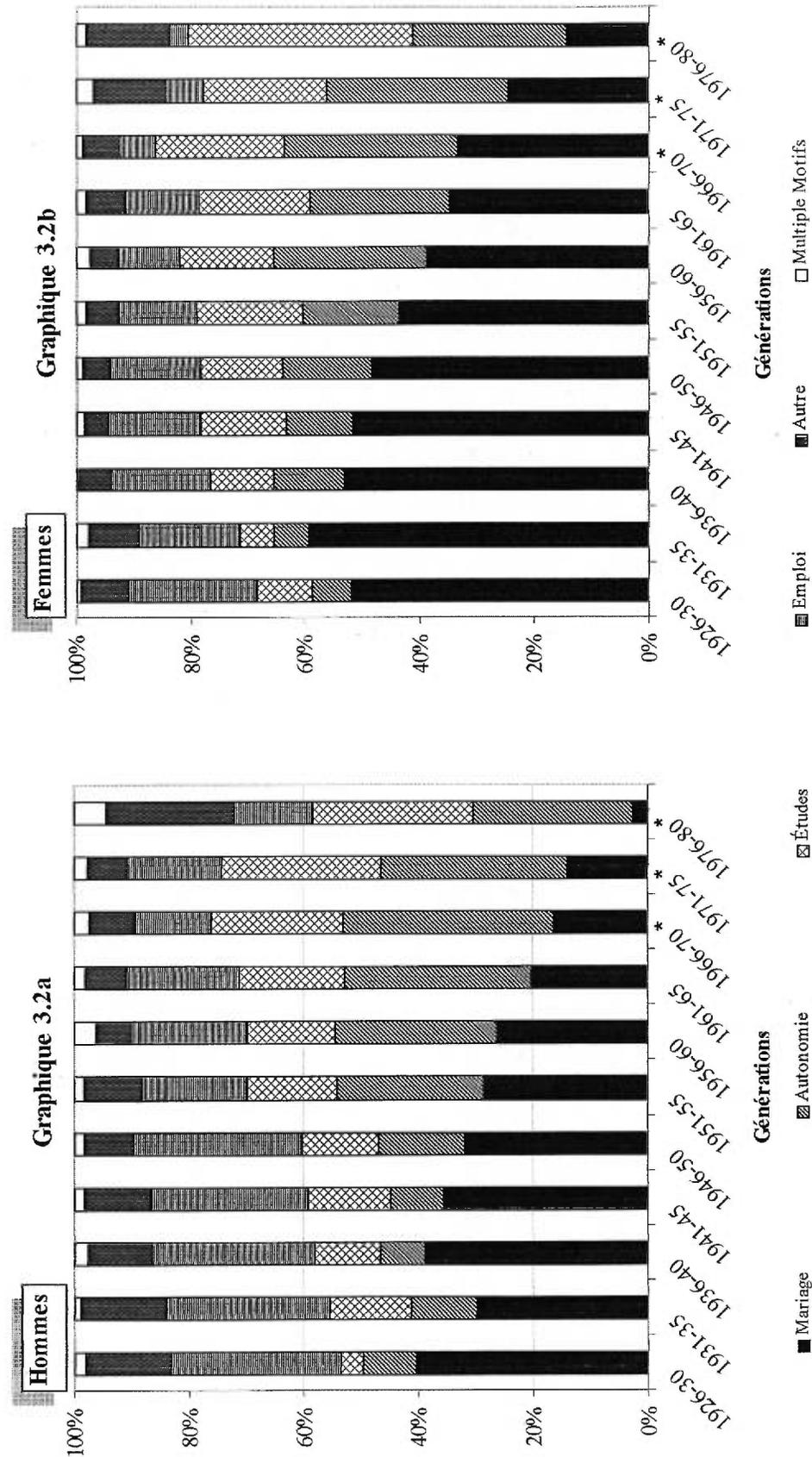
*Répartition (en %) des motifs du premier départ des répondants ayant quitté avant l'âge de 30 ans, générations canadiennes de 1926 à 1980, sexes réunis, ESG 1995*

<i>Raisons</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Mariage/U. libre	2645	36,3
Études	1194	16,4
Emploi	1262	17,3
Autonomie	1528	21,0
Autre	511	7,0
Raisons multiples	141	1,9
Manquants	9	0,1
<b>Total</b>	7290	100,0

De ce tableau qui ne tient pas compte de la cohorte de naissance et du sexe du répondant, on constate que la mise en couple (mariage ou union libre) est la principale raison du premier départ des individus âgés entre 15 et 69 ans. Plus du tiers des répondants ont invoqué cette raison. Quitter pour devenir autonome a été mentionné par plus du cinquième des individus. Viennent ensuite l'emploi (17,3%), les études (16,4%) et les raisons autres (7%). Ces dernières peuvent comprendre les départs pour le service militaire, pour un voyage, pour cause de conflit entre les membres de la famille et le répondant, etc.

Les graphiques 3.3a et 3.3b (à la page suivante) présentent les variations de l'importance relative des raisons qui motivent le premier départ du foyer parental selon le sexe. Nous pouvons observer la répartition des motifs de départ pour chaque groupe quinquennal de générations.

**Graphiques 3.2a et 3.2b**  
**Raisons des premiers départs pour les répondants ayant quitté le foyer parental avant leur 30<sup>ème</sup> anniversaire, générations canadiennes de 1926 à 1980, ESG 1995**



\* Ces générations n'ont pas encore atteint l'âge de 30 ans. Le profil n'est donc pas représentatif de la génération. Par exemple, il y a peu d'unions chez les générations de 1976-80 puisque les départs ont tous eu lieu avant l'âge de 20 ans.

On remarque que la mise en couple a toujours été une raison importante chez les hommes. Au fil des années, on voit son importance diminuer : alors qu'elle amenait 40% des jeunes hommes à quitter le foyer parental chez les générations de 1926-30, elle n'en motive que 20% chez les plus jeunes générations. Jusqu'aux générations de 1951-55, le mariage était la principale raison des premiers départs du foyer parental chez les jeunes hommes.

Par ailleurs, l'emploi comme motif de départ a toujours occupé un rôle de seconde importance. Entre 10% et 15% des jeunes hommes nés entre 1941-65 quittent pour un emploi.

Les études et le désir d'autonomie ne motivent que très peu de départs (moins de 4% pour le désir d'autonomie et moins de 9% pour les études) chez les générations de 1926 à 1945. Ils deviennent une raison plus populaire pour les répondants nés plus récemment. Par exemple, le désir d'autonomie est la raison prédominante du premier départ chez les individus nés entre 1956 et 1965 expliquant le tiers des départs du domicile d'origine.

Finalement, les motifs multiples ne semblent pas être associés à la cohorte de naissance ni au sexe. Ils occupent un rôle assez marginal.

Chez les femmes, la mise en couple (incluant le mariage et l'union libre) est la motivation décisive pour toutes les cohortes de naissance. Malgré que la mise en couple est de moins en moins évoquée comme motivation au premier départ, elle demeure quand même plus importante que chez les hommes. On remarque que plus de la moitié des jeunes femmes des générations de 1926-45 quittaient la résidence parentale pour se marier, tandis que chez les générations les plus récentes, seulement le tiers quittent pour se mettre en couple.

On remarque une proportion relativement importante de femmes nées entre 1926 et 1950 qui déclarent avoir quitté le domicile d'origine pour occuper un emploi. Ceci reflète la participation des femmes sur le marché de l'emploi au moment de la Deuxième Guerre mondiale. Au fil des générations, moins de jeunes femmes quittent le foyer parental pour un emploi au profit de l'importance grandissante du désir d'autonomie et des études. Le désir d'autonomie explique près du quart des premiers départs chez les plus jeunes générations féminines alors que les études ne sont invoquées que par le cinquième des répondantes.

Tout comme chez les hommes, les départs pour des raisons autres que celles proposées par l'ESG ne sont que très peu déclarées. Cependant, les femmes sont moins nombreuses à quitter le foyer parental pour des raisons autres à comparer les hommes.

Cependant, lorsqu'on vérifie la distribution des répondants selon leur âge au premier départ, on constate que la hiérarchie des motifs allégués est différente.

*Tableau 3.5*  
*Répartition (en %) des motifs du premier départ des répondants ayant quitté avant l'âge de 20 ans, générations canadiennes de 1926 à 1980, ESG 1995*

Raisons	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	Fréquences	Pourcentage	Fréquences	Pourcentage	Fréquences	Pourcentage
Mariage/U libre	742	20,8	115	7,6	627	30,5
Autonomie	810	22,7	386	25,5	424	20,6
Études	948	26,5	377	24,9	571	27,7
Emploi	773	21,6	455	30,0	318	15,4
Autre	222	6,2	136	9,0	86	4,2
Multiple Motifs	79	2,2	46	3,0	33	1,6
Manquants	1	0,0	1	0,1	0	0,0
<b>Total</b>	<b>3575</b>	<b>100,0</b>	<b>1516</b>	<b>100,0</b>	<b>2059</b>	<b>100,0</b>

Tout d'abord, on remarque la formation d'une union n'est pas une motivation dominante chez les répondants ayant effectué un départ précoce du foyer parental, et ce encore moins du côté des hommes où seulement 8% ont évoqué cette raison.

Cependant, la mise en couple est le motif le prépondérant chez les femmes : le tiers des départs précoces féminins sont motivés par la formation d'une union.

Ce sont les études qui amènent le plus de jeunes adultes à quitter précocement le domicile des parents. En effet, 27% des jeunes adultes quittent le foyer parental avant d'atteindre l'âge de 20 ans pour étudier. La proportion de jeunes adultes ayant quitté ce motif est plus important du côté des femmes. On constate ensuite que l'autonomie (23%) et l'insertion sur le marché du travail (22%) sont aussi des motifs plus souvent allégués par les répondants qui ont quitté le foyer d'origine à un jeune âge. Par contre, l'emploi comme motif de départ est surtout déclaré par les jeunes hommes.

Maintenant, nous allons observer ces mêmes motifs, mais pour les départs qui ont eu lieu à l'âge de 20 ans ou plus tardivement.

*Tableau 3.6*  
*Répartition (en %) des motifs du premier départ des répondants ayant quitté à l'âge de 20 ans ou après, générations canadiennes de 1926 à 1980, ESG 1995*

Raisons	Sexes réunis		Hommes		Femmes	
	Fréquences	Pourcentage	Fréquences	Pourcentage	Fréquences	Pourcentage
Mariage/U libre	1903	51,2	877	44,8	1027	58,4
Autonomie	718	19,3	399	20,4	319	18,1
Études	246	6,6	165	8,4	81	4,6
Emploi	489	13,2	316	16,2	173	9,8
Autre	289	7,8	159	8,1	130	7,4
Multiple Motifs	62	1,7	34	1,7	28	1,6
Manquants	7	0,2	6	0,3	2	0,1
<b>Total</b>	<b>3714</b>	<b>100,0</b>	<b>1956</b>	<b>100,0</b>	<b>1760</b>	<b>100,0</b>

Cette fois, la formation d'une union est la raison la plus souvent évoquée de la part des répondants qui ont quitté la résidence des parents, et ce pour les deux sexes. Ensuite, tout comme c'était le cas pour les départs précoces, environ le cinquième des départs tardifs sont motivés par l'autonomie. Cette motivation est plutôt reliée à la génération qu'à l'âge du premier départ du domicile familial. Comme nous nous attendions, très peu de répondants ont quitté plus tardivement pour étudier ou pour occuper un emploi.

### 3.3/ Conclusion

Au cours de la période qui va d'environ de 1941 à 1995, le comportement quant au départ du foyer parental des jeunes Canadiens nés entre 1926 et 1980 a connu d'importantes modifications. Notre analyse de l'intensité et du calendrier révèle que le rythme de départ s'est intensifié et accéléré après la Seconde Guerre mondiale pour ensuite revenir à un rythme des plus tardif observé chez les générations de 1971-75 et 1976-80. Les générations masculines de 1951-55 apparaissent comme les premières dans lesquelles se manifeste le report des départs du foyer parental. Ce retournement de tendance ne se fera sentir que beaucoup plus tardivement chez les générations féminines (générations de 1966-70). Bref, les jeunes d'aujourd'hui quittent beaucoup plus tard que leurs parents. Leur comportement est comparable à celui de leurs grands-parents.

En plus d'être moins nombreux à quitter le foyer parental, les jeunes adultes quittent plus tardivement. Le calendrier de départ des femmes est plus précoce et resserré. Les différences de l'âge médian des hommes et des femmes varie d'environ 1 an à deux ans. L'écart entre les sexes non seulement se maintient, mais se recrée dans les cohortes les plus récentes.

L'analyse des motifs allégués pour expliquer le premier départ des jeunes adultes montre des différences marquées entre les sexes. La mise en couple est le motif le plus fréquemment cité par les jeunes bien que son importance ait diminué à travers le temps chez les deux sexes. Il s'agit surtout des premiers départs ayant eu lieu à l'âge de 20 ans ou plus tard qui ont la formation d'une union comme principale motivation. L'emploi est généralement une cause plus importante pour les hommes que pour les femmes, quoiqu'elle ait diminuée elle aussi. Ce sont surtout les répondants ayant quitté précocement qui quittent le domicile parental pour occuper un emploi. En contrepartie, les jeunes adultes invoquent de plus en plus le désir d'autonomie et la poursuite des études. Le désir d'indépendance a dépassé la mise en couple comme raison principale de départ dans les cohortes masculines nées au milieu des années 50 et plus tard. La poursuite des études a pris de l'importance auprès des plus jeunes

générations en raison de l'augmentation considérable des jeunes adultes qui font des études post-secondaires depuis quelques décennies. Ce sont principalement les jeunes adultes qui ont quitté avant l'âge de 20 ans qui évoquent cette raison.

---

## CHAPITRE IV

### Analyse des transitions : facteurs associés aux premiers départs

---

#### 4./ Introduction

Ce chapitre cherche maintenant à analyser l'effet des divers facteurs démographiques et familiaux, culturels et socio-économiques associés aux variations du calendrier des premiers départs, en mettant en relief les divergences observées entre les hommes et les femmes.

La méthode retenue, l'analyse des transitions dont les principes ont été énoncés dans le second chapitre de cette étude, permet de combiner les tables d'extinction avec l'analyse de régression. Cette méthode permet de mesurer l'effet combiné des variables sur le risque qu'ont les répondants de quitter le foyer d'origine, et de voir si ces facteurs augmentent ou diminuent ce risque.

Tout d'abord, nous présentons les facteurs (ou variables) pertinents dont on cherche à mesurer l'effet. Nous les introduirons ensuite l'un après l'autre et simultanément dans le modèle de Cox, et nous analyserons les variations observées des coefficients estimés (exp B) pour dégager l'effet de chacun des facteurs inclus. Un coefficient supérieur à l'unité signifie que la variable en question augmente les chances de vivre un premier départ, alors qu'un coefficient inférieur à un indique que la variable réduit ces chances.

Les facteurs qui influencent le départ de la résidence parentale sont nombreux. Selon le contenu de l'ESG de 1995 et les résultats des diverses études relevés dans le bilan des études récentes, nous avons regroupé les facteurs (fixes ou changeant dans le temps)<sup>1</sup> en trois catégories : démographiques et familiaux, culturels et socio-économiques. Ensuite, l'ordre d'insertion des blocs de variables dans l'analyse a été, en partie, dicté par l'importance du nombre de cas manquants à l'intérieur de chacun.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir chapitre II.

Notre analyse sera conduite et présentée par étape. Pour débiter, nous introduirons à tour de rôle les variables démographiques et familiales : la génération, le décès des parents (père et mère) et la taille de la famille. Un modèle alternatif sera testé et inclura la variable de la situation familiale connue durant la jeunesse plutôt que celles tenant compte du décès des parents. Aucun modèle de régression n'insère les variables de décès des parents et du type de famille simultanément, car ces deux variables contiennent des informations redondantes (les deux variables recueillent des renseignements sur le décès des parents)<sup>1</sup>. Nous rappelons aussi le caractère très exploratoire de la variable cherchant à mesurer de la situation familiale vécue par les répondants. L'ensemble des variables de ce bloc constituera le modèle démographique/familial de base. Nous procéderons de la même façon pour les deux autres blocs de variables : culturel et socio-économique. Le modèle culturel examine les variables de la région de naissance de la mère, de la langue, de la province de résidence ainsi qu'une variable d'interaction entre la langue et la province de résidence. Le dernier bloc, socio-économique, teste les variables de la fin de la scolarisation, de l'insertion sur le marché de l'emploi et de la scolarité du répondant.

L'analyse des tables d'extinction a montré que les courbes se croisaient un peu avant le 18<sup>e</sup> anniversaire (graphiques 3.2a et 3.2b p. 58). Ce croisement des courbes laisse supposer que la différence des risques entre les générations est vraisemblablement non proportionnelle (Laplante, 1999). Afin de respecter le postulat de proportionnalité, seuls les départs ayant lieu entre 18 et 30 ans seront retenus.

Pour ce, nous avons exclu 2414 cas de l'échantillon de 8795 répondants retenus pour l'exécution des tables d'extinction<sup>2</sup>. En premier lieu, nous avons éliminé 1530 cas pour restreindre l'analyse aux seuls premiers départs se produisant à 18 ans ou plus. Parmi ces cas, 1517 répondants ont quitté le domicile entre le 14<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> anniversaire et 13 ont quitté le foyer d'origine après le décès du dernier parent avant qu'ils n'atteignent leur 18<sup>e</sup> anniversaire. En second lieu, 884 répondants âgés entre 15 et 19 ans au moment

---

<sup>1</sup> Voir chapitre II pp. 40-47 pour les détails de l'opérationnalisation de ces variables.

<sup>2</sup> A partir des données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon.

de l'enquête ont aussi été écartés de l'analyse. Le dernier groupe de générations ne comprend donc que les répondants nés entre 1971-75 (groupe quinquennal). L'analyse des transitions portera donc sur 6381 cas dont 3178 hommes et 3203 femmes.

Avant de passer à la revue des facteurs analysés dans cette étude, nous tenons à préciser que la mise en union ne figure pas parmi la liste de facteurs étudiés ci-dessous. La raison de ce choix réside dans le fait que nous avons l'intention d'étudier l'évolution des premiers départs du foyer d'origine selon l'itinéraire emprunté au moment du départ.

Cette méthode nous aurait permis d'examiner, en combinant les données sur l'histoire professionnelle et des unions à l'âge au moment du premier départ, si ce sont les mêmes processus à l'œuvre pour ceux qui quittent pour des destinations différentes. Par exemple, dans le cadre de cette étude, nous aurions retenu les trois destinations suivantes : départs en vue d'une union, d'un emploi ou tous les autres. Cette analyse aurait constitué la seconde section de ce chapitre. Cependant, le contenu de cette étude dépasse largement les bornes permises. Nous avons donc préféré laisser tomber l'analyse par destination pour une recherche ultérieure.

#### 4.1./ Les facteurs associés au premier départ des hommes

Pour faciliter la compréhension des tableaux et la comparaison entre les différents modèles, nous présenterons les résultats des coefficients obtenus pour les hommes d'abord et ensuite pour les femmes.

##### 4.1.1./ Les facteurs démographiques et familiaux

Le tableau 4.1a présente les coefficients du modèle semi-paramétrique nous permettant d'estimer l'effet des variables démographiques et familiales associées au premier départ du foyer d'origine chez les jeunes hommes.

Les coefficients confirment les résultats obtenus à partir de l'analyse des tables d'extinction : on observe un rajeunissement de l'âge au premier départ des générations

de 1926-40 aux cohortes nées entre 1941 et 1950 et ensuite une inversion de cette tendance au sein des cohortes récentes (surtout les départs qui se sont produits dans les années 80). Comparativement aux générations de 1951-60<sup>1</sup>, les jeunes hommes nés entre 1926-40 ont 13% moins de chances de quitter leurs parents. Les générations suivantes (1941-45) ont 13% plus de chances de quitter le foyer d'origine si on les compare aux cohortes de 1951-60. Cependant, le fait d'être né entre 1961-70 et 1971-75 réduit les chances des jeunes de quitter le foyer parental de 13% et de 41% respectivement à comparativement à ceux qui sont nés entre 1951-60.

**Tableau 4.1a**  
**Coefficients<sup>1</sup> du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques et familiaux sur le premier départ des jeunes hommes du foyer parental (N= 2742<sup>2</sup>)**

Variable <sup>3</sup>	Catégorie	Modèles				
		Avec le décès des parents			Incluant la situation familiale	
		1	2	3	1a	3a
Génération (1951-60)	1926-40	0,87*	0,87*	0,87*	0,86*	0,86*
	1941-50	1,13*	1,13*	1,14*	1,13*	1,14*
	1961-70	0,87*	0,87*	0,86*	0,86*	0,85*
	1971-75	0,59*	0,59*	0,59*	0,58*	0,57*
Décès mère <sup>4</sup> (non)	oui		1,10	1,10		
Décès père <sup>4</sup> (non)	oui		0,99	1,00		
Famille (biparentale stable)	Biparent 1ch				1,05	1,05
	Biparent 2ch+				1,41*	1,42*
	Mono stable				1,46	1,45
	Mono 1ch+				1,31	1,30
	Autre				1,43	1,42
Taille				0,99		1,00

1- Le symbole (\*) indique que les coefficients (exp B) sont significatifs un seuil de 0.05.

2- Effectifs non pondérés. Ce nombre exclut les 132 répondants pour lesquels l'information est manquante pour au moins une variable indépendante.

3- La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

4- Variable dont la valeur change dans le temps à partir du moment du décès du parent.

<sup>1</sup> Les générations nées entre 1951-61 ont été choisies comme groupe de référence à cause de l'importance des effectifs associés à cette catégorie et pour ne pas rompre la tendance du rythme de départ observée.

Les modèles 2 et 3 indiquent que le fait de voir son père ou sa mère décéder et la taille de la famille dans laquelle a grandi le répondant n'affectent pas de manière significative les chances des jeunes hommes de quitter la résidence parentale pour la première fois.

Dans le modèle 1a, nous avons inclus les situations familiales vécues par le répondant au cours de sa jeunesse au modèle de base. Les coefficients obtenus montrent que les répondants nés dans une famille biparentale et ayant connu au moins deux changements familiaux (par exemple, une rupture de l'union des parents et une recombinaison familiale) ont 41% plus de chances de quitter le foyer d'origine comparativement à ceux ayant vécu dans une famille biparentale stable. Les coefficients associés aux individus ayant connu les autres cheminements familiaux au cours de leur vie sont larges, mais non significatifs, et cela tient peut-être au caractère très exploratoire de cette variable

Enfin, on constate que les résultats infirment donc les hypothèses posées en ce qui a trait aux variables familiales (le décès des parents et la taille de la famille). Par ailleurs, nous avons supposé que le fait de vivre une ou plusieurs modifications de son cadre familial au cours de sa jeunesse pourrait occasionner un départ plus précoce du foyer parental. Les coefficients montrent que seuls les hommes nés dans une famille biparentale et ayant connu au moins deux changements de leur environnement familial quittent le foyer d'origine plus rapidement. L'hypothèse attendue concernant la variable des situations familiales ne se voit donc vérifiée qu'en partie seulement.

#### 4.1.2./ Les facteurs culturels

Les dix modèles, présentés dans le tableau 4.2a, mesurent l'effet des variables culturelles lorsqu'on les introduit de façon successive aux facteurs démographiques et familiaux de base. Ces variables sont : la région de naissance de la mère, la langue des répondants, la province de résidence ainsi qu'une variable de l'identité culturelle au sein de l'aire canadienne combinant l'effet de la province de résidence et de la langue.

**Tableau 4.2a**  
**Coefficients<sup>1</sup> du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux et culturels sur le premier départ des jeunes hommes du foyer parental (N= 2676<sup>2</sup>)**

Variable <sup>3</sup>	Catégorie	Modèles									
		Avec le décès des parents							Incluant la situation familiale		
		1	2	3	4	5	6	7	1a	6a	7a
Génération (1951-60)	1926-40	0,85*	0,84*	0,79*	0,84*	0,83*	0,80*	0,80*	0,85*	0,80*	0,80*
	1941-50	1,11	1,11	1,07	1,10	1,10	1,08	1,08	1,11	1,08	1,08
	1961-70	0,86*	0,86*	0,86*	0,86*	0,86*	0,86*	0,86*	0,85*	0,85*	0,85*
	1971-75	0,58*	0,57*	0,57*	0,55*	0,55*	0,56*	0,56*	0,56*	0,54*	0,55*
Décès mère <sup>4</sup> (non)	oui	1,12	1,16	1,12	1,15	1,18	1,19	1,17			
Décès père <sup>4</sup> (non)	oui	1,03	1,05	1,06	1,01	1,02	1,06	1,05			
Famille (biparentale stable)	Biparent 1ch								1,06	1,07	1,06
	Biparent 2ch+								1,31	1,36	1,34
	Mono stable								1,44	1,36	1,37
	Mono 1ch+								1,29	1,17	1,05
	Autre								1,44	1,35	1,31
Taille		0,99	1,00	1,00	1,00	1,00	1,01	1,01	1,00	1,01	1,01
Province de résid. (Québec)	Atlantique		1,18			1,09	1,01			1,00	
	Ontario		1,06			1,09	1,08			1,08	
	Ouest		1,41*			1,47*	1,43*			1,43*	
Région de naiss mère (Canada)	Am Nord			1,22			1,12	1,18		1,13	1,18
	Europe			0,82*			0,81*	0,79*		0,82*	0,80*
	Pays en dév.			0,49*			0,48*	0,49*		0,49*	0,49*
Langue (Français)	Anglais				1,29*	1,08	1,18			1,17	
	Angl + franç				1,26*	1,17	1,21			1,20	
	Autre				0,80*	0,67*	1,00			0,98	
Province-langue (Qc., français)	R.C., angl							1,41*			1,39*
	R.C., franç							1,17			1,17
	R.C., biling							1,35*			1,35*
	R.C., autre							1,21*			1,19
	Qc, angl							1,04			1,05
	Qc., biling							1,25			1,25
	Qc., autre						1,16			1,33	

1- Le symbole (\*) indique que les coefficients (exp B) sont significatifs un seuil de 0.05.

2- Effectifs non pondérés. Ce nombre exclut les 198 répondants pour lesquels l'information est manquante pour au moins une variable indépendante.

3- La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

4- Variable dont la valeur change dans le temps à partir du moment du décès du parent.

Le premier modèle présente le modèle de base complet (modèle 3 du tableau 4.1a), une fois exclus les 66 cas pour lesquels l'information est manquante pour au moins une des variables culturelles (principalement attribués à la variable de la langue<sup>1</sup>). Lorsqu'on exclut ces cas de l'analyse, on n'observe qu'un seul changement significatif : le coefficient des générations de 1941-50 devient non significatif. Ce changement n'est pas trop surprenant puisque le coefficient associé à ces générations était significatif de justesse. Puisqu'on n'observe pas de changements importants, on peut déduire que le comportement des individus dont l'information sur une des variables culturelles est manquante ne se démarque pas de façon systématique des autres répondants ayant fourni des réponses valides.

Lorsqu'on ajoute la province de résidence aux variables démographiques et familiales (modèle 2), on remarque que les individus qui résident dans les provinces de l'Ouest ont 41% plus de chances de quitter leur foyer d'origine que les Québécois.

Le modèle 3 examine l'effet de la région de naissance de la mère sur la propension au départ des jeunes hommes. Les répondants dont la mère est née en Europe ou dans un pays en développement ont un risque instantané de quitter leur milieu familial significativement plus faible que celui des individus dont la mère est née au Canada, mais ce risque varie selon la région de naissance de la mère. Comparativement aux jeunes hommes issus d'une mère née au Canada, les hommes dont la mère est née dans un pays en développement ont 51% plus de chances d'ajourner leur premier départ alors que cette probabilité conditionnelle est de 18% chez les hommes de mère européenne.

Le modèle 4 vérifie l'effet de la langue du répondant; variable qui combine la langue maternelle et la langue d'usage à la maison. Rappelons que les répondants de langue anglaise correspondent à ceux qui ont déclaré l'anglais aux deux questions linguistiques. Il en est de même pour les francophones. On constate que les répondants

---

<sup>1</sup> Voir les fréquences de cette variable dans l'annexe I.

bilingues<sup>1</sup> ont 26% plus de chances de quitter leur foyer d'origine que ceux qui ne rapportent que le français comme langue maternelle et d'usage. Chez les hommes de langue anglaise, cette probabilité s'élève à 29%. Cependant, le risque instantané de partir est significativement plus faible chez les répondants qui s'identifient à une langue autre que les langues officielles du Canada (0,80) indiquant que ces individus sont plus susceptibles de retarder leur départ. Nous soulignons l'existence d'un lien possible entre le pays de naissance de la mère et la langue maternelle.

Lorsqu'on fait intervenir la province de résidence et la langue simultanément (modèle 5), on note des changements importants : d'une part, les répondants de langue anglaise seulement ou les répondants bilingues ne se distinguent plus des francophones et d'autre part, les répondants de langue autre voient diminuer leurs chances de quitter le foyer parental (le coefficient passe de 0,80 à 0,67). Cela veut dire qu'une partie de l'effet associé précédemment à la langue reflétait plutôt des différences de comportement entre les provinces.

Quand on ajoute la région de naissance de la mère à ces deux facteurs du modèle précédent, la relation entre la langue autre et le départ plus tardif se dissout ce qui montre que l'effet associé à la langue « autre » tient en fait à l'origine culturelle de la mère.

Suite aux résultats obtenus des modèles 5 et 6, on peut penser que la langue anglaise et la langue française jouent différemment au Québec et dans le reste du Canada. Nous avons donc tenté de vérifier l'interaction entre la province de résidence et la langue (modèle 7). On remarque que tous les coefficients sont supérieurs à l'unité indiquant que ce sont les francophones du Québec qui ont les plus faibles chances de quitter la résidence parentale. Le risque instantané de quitter la résidence des parents est nettement plus élevé chez les anglophones (1,41), les bilingues (1,35) et les allophones

---

<sup>1</sup> Regroupe les individus qui déclarent connaître les deux langues aux questions de la langue maternelle et d'usage. Les bilingues correspondent aussi aux personnes qui ont répondu le français à l'une des questions et l'anglais à l'autre et celles ayant déclaré seulement une des deux langues à une question et l'anglais et le français à l'autre.

(1,21) du reste du Canada que chez les francophones du Québec. Par contre, les francophones du reste du Canada ne se distinguent pas de façon significative de leurs homologues du Québec. On peut supposer à l'instar de Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995) que les frontières semblent plus perméables pour les anglophones; ils vont étudier et travailler ailleurs au Canada. A cause des barrières linguistiques, les francophones seraient moins mobiles et auraient plus tendance à rester au Québec. Cette interaction entre la province de résidence et la langue capte donc un double effet : culturel et économique.

Tout comme à la section précédente, nous avons testé certains modèles avec la situation familiale plutôt qu'avec le décès des parents. Dans ces modèles, certains coefficients deviennent non significatifs. En comparant le premier modèle (1a) au modèle 3a du tableau 4.1a, on constate que certains coefficients ont diminué et que les répondants nés dans une famille biparentale et ayant connu au moins deux changements familiaux ne se distinguent plus significativement de ceux ayant grandi dans une famille biparentale stable. Ensuite, entre les modèles 7 et 7a du tableau 4.2a, le comportement des allophones du reste du Canada quant au départ du foyer parental ne se différencie significativement plus de celui des Franco-Québécois. Les autres relations subsistent.

Les résultats obtenus vont dans le même sens que les hypothèses préalablement posées. Tout d'abord, les répondants dont la mère provient d'un pays en développement paraissent plus susceptibles de retarder leur départ du foyer parental que ceux dont la mère est née dans un pays développé. Ensuite, les répondants qui parlent l'anglais sont plus enclins à quitter le foyer d'origine. Les répondants qui possèdent une langue autre que le français ou l'anglais quittent plus tardivement que les autres répondants (anglophones, francophones et bilingues). Quand on contrôle pour la région de naissance de la mère, seuls les répondants d'une autre langue se distinguent significativement des francophones. Nous n'avons pas prédit ce lien. L'hypothèse attendue au sujet de la province de résidence n'est vérifiée qu'en partie : les coefficients associés à chaque région du reste du Canada sont tous plus élevés que celui du Québec, mais seul le comportement des résidents de l'Ouest se distingue significativement de

ceux du Québec. Et finalement, en ce qui concerne la variable d'interaction, les résultats confirment l'hypothèse selon laquelle les résidents anglophones ou allophones du reste du Canada sont plus susceptibles de précipiter leur départ du foyer d'origine à comparer aux Québécois.

#### 4.1.3./ Les facteurs socio-économiques

Dans la section qui suit, nous ajouterons, un à un, les facteurs socio-économiques aux facteurs démographiques/familiaux et culturels. Nous examinerons l'influence de la scolarité, de la sortie du système éducatif ainsi que de l'entrée sur le marché de l'emploi. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.3a .

Le modèle 7 du tableau 4.2a (modèle culturel complet) correspond au premier modèle du tableau une fois exclus les 171 cas pour lesquels certains renseignements étaient manquants pour au moins une des variables socio-économiques. Le nombre important de cas manquants provient surtout de la variable qui cherche à mesurer si les études sont terminées ou non<sup>1</sup> variable qui, à elle seule, fournit plus des trois-quarts des cas manquants des variables socio-économiques prises en compte.

Les variables de l'insertion sur le marché de l'emploi et de la fin de la scolarisation devront être incluses séparément puisque par définition, elles sont trop étroitement corrélées. Par exemple, selon l'ESG de 1995, seuls les répondants qui déclarent avoir travaillé pour une période d'au moins six mois excluant les emplois à temps partiel des étudiants inscrits dans une institution scolaire à temps plein sont considérés comme ayant occupé un emploi continu.

En comparant le modèle 7 du tableau 4.2a au premier modèle du tableau 4.3a, on constate quelques variations des coefficients et un seul changement digne de mention : le calendrier de départ des allophones du reste du Canada ne se distingue plus de façon significative de celui des Franco-Québécois. Ce changement peut être lié au faible nombre de répondants allophones interrogés par l'ESG.

---

<sup>1</sup> Voir les fréquences de cette variable dans l'annexe 1.

*Tableau 4.3a*  
**Coefficients<sup>1</sup> du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux, culturels et socio-économiques sur le premier départ des jeunes hommes du foyer parental (N= 2505<sup>2</sup>)**

Variable <sup>3</sup>	Catégorie	Modèles							
		Avec le décès des parents					Incluant la situation familiale		
		1	2	3	4	5	1a	2a	5a
Génération (1951-60)	1926-40	0,79*	0,78*	0,75*	0,83*	0,80*	0,78*	0,78*	0,79*
	1941-50	1,11	1,11	1,11	1,12	1,12	1,10	1,10	1,12
	1961-70	0,86*	0,86*	0,88*	0,87*	0,89*	0,85*	0,85*	0,88*
	1971-75	0,56*	0,56*	0,58*	0,58*	0,61*	0,55*	0,55*	0,59*
Décès mère <sup>4</sup> (non)	oui	1,20	1,21	1,17	1,20	1,14			
Décès père <sup>4</sup> (non)	oui	1,07	1,07	1,06	1,08	1,07			
Famille (biparentale stable)	Biparent 1ch						1,06	1,06	1,02
	Biparent 2ch+						1,31	1,30	1,28
	Mono st						1,34	1,33	1,49
	Mono 1ch+						1,05	1,04	1,19
	Autre						1,30	1,29	1,40
Taille		1,01	1,00	1,00	1,01	1,01	1,01	1,00	1,02
Région de naiss mère (Canada)	Am Nord	1,25	1,26	1,35*	1,21	1,31	1,25	1,26	1,31
	Europe	0,80*	0,81*	0,81*	0,79*	0,78*	0,81*	0,82*	0,79*
	Pays en dév.	0,48*	0,49*	0,51*	0,46*	0,48*	0,49*	0,49*	0,49*
Province-langue (Qc., franç)	R.C., angl	1,37*	1,37*	1,36*	1,35*	1,33*	1,35*	1,36*	1,31*
	R.C., franç	1,24	1,23	1,23	1,28	1,31	1,25	1,24	1,31
	R.C., biling	1,46*	1,46*	1,38*	1,46*	1,36*	1,45*	1,44*	1,36*
	R.C., autre	1,19	1,19	1,20	1,19	1,21*	1,16	1,17	1,19
	Qc., angl	0,96	0,98	0,92	0,93	0,86	0,97	0,98	0,86
	Qc., bilingue	1,40	1,41	1,39	1,38	1,34	1,40	1,41	1,35
	Qc., autre	1,12	1,13	1,17	1,10	1,14	1,10	1,11	1,11
Fin des étud. <sup>4</sup> (non)	oui		1,07					1,07	
Entrée en emploi <sup>4</sup> (non)	oui			1,50*		1,72*			1,72*
Scolarité du répondant (dipl. sec.)	Université				1,19*	1,46*			1,48*
	P-secondaire				1,17*	1,26*			1,27*
	< Dipl. sec				0,95	0,92			0,93

1- Le symbole (\*) indique que les coefficients (exp B) sont significatifs un seuil de 0.05.

2- Effectifs non pondérés. Ce nombre exclut les 369 répondants pour lesquels l'information est manquante pour au moins une variable indépendante.

3- La catégorie de référence est indiquées entre parenthèses.

4- Variable changeant dans le temps et réestimée à chaque âge considéré.

Contrairement à ce que nous avons présumé, le modèle 2 démontre que le fait d'avoir terminé ses études ou non n'exerce aucune influence sur le rythme de départ des jeunes hommes du foyer parental. Ce résultat est peut-être dû au manque de précision de la variable, c'est-à-dire au fait qu'on connaît l'âge des répondants lorsqu'ils ont complété leurs études et non au moment où ils ont quitté l'école pour la première fois.

Dans le modèle 3, les résultats montrent cependant que le fait d'avoir occupé ou non un emploi de façon continue pendant six mois ou plus constitue un facteur déterminant du départ des jeunes hommes du foyer parental. Ainsi, le fait d'occuper un emploi régulier accroît de 50% la propension des hommes de partir comparativement à ceux qui n'ont jamais eu un travail régulier.

Par ailleurs, on remarque que le niveau de scolarité (modèle 4) a un effet sur la propension de départ des hommes. Les répondants qui ont effectué des études universitaires ou post-secondaires (fréquentation partielle ou diplôme acquis) quittent leur foyer d'origine plus prématurément que ceux ayant obtenu un diplôme secondaire sans plus. En effet, les universitaires ont 19% plus de chances de partir que les individus qui détiennent un diplôme secondaire; cette probabilité est de 17% pour les hommes qui ont réalisé des études post-secondaires.

Lorsqu'on tient compte du niveau de scolarité complété (modèle 5), l'effet associé au fait d'occuper un travail régulier est renforcé d'un peu plus de 20%. De la même façon, lorsqu'on tient compte de l'insertion plus tardive sur le marché de l'emploi des jeunes plus scolarisés, l'effet associé à la poursuite d'études post-secondaires ou universitaires devient encore plus marqué. Par exemple, les jeunes ayant fréquenté l'université ont dorénavant 46% plus de chances de quitter le domicile parental, alors que les jeunes ayant réalisé des études post-secondaires ont 26% plus de chances de quitter.

Par l'introduction simultanée de ces deux variables, une relation significative se dissipe et une autre apparaît : il n'existe plus de comportement différentiel quant au départ du foyer parental entre les répondants dont la mère est née dans un pays de l'Amérique du

Nord et ceux dont la mère est originaire du Canada. Ensuite, les jeunes hommes de langue autre du reste du Canada ont 21% plus de risques de quitter le foyer d'origine que les Franco-Québécois.

Les modèles correspondants, qui font intervenir la situation familiale connue au cours de la jeunesse, ne révèlent pas de changements importants. Seule la hausse de la propension à quitter la résidence parentale des jeunes hommes bilingues du reste du Canada (passant de 35% à 45% respectivement) constatée lorsqu'on compare le modèle 7a du tableau 4.2a au modèle 1a correspondant du tableau 4.3a est digne de mention.

Enfin, la plupart des relations prédites vont dans le sens attendu : les jeunes hommes qui occupent un emploi continu présentent des risques plus élevés de quitter le foyer parental de même que ceux qui ont réalisé des études avancées (notamment ceux qui ont fréquenté l'université). Contrairement à l'hypothèse attendue, le fait d'avoir terminé ses études n'affecte aucunement le calendrier de départ des jeunes hommes.

Bref, les analyses confirment que les variables familiales influencent peu le calendrier de départ des hommes du foyer d'origine. Les résultats illustrent aussi l'importance de considérer les variables culturelles, mais montrent surtout la prépondérance des facteurs socio-économiques sur le calendrier de départs des hommes. Voyons les résultats du côté des femmes.

#### 4.2./ Les facteurs associés au premier départ des femmes

L'analyse qui suit sert à mesurer l'impact des modèles correspondants du côté des femmes. À la différence de la section concernant les hommes, seuls les points saillants seront commentés. Toutefois, il faut noter que les coefficients des modèles masculins et féminins ne sont pas directement comparables puisque la fonction de transition ( $h_0$ ) des hommes est différente de celle des femmes (voir chapitre II).

#### 4.2.1./ Les facteurs démographiques et familiaux

Parmi les groupes de générations sélectionnés, on constate la même tendance que celle observée à l'aide des tables d'extinction: les jeunes femmes des générations intermédiaires ont plus de chances de quitter le foyer d'origine que celles des cohortes les plus anciennes puisque comparativement aux générations de 1951-60, les coefficients des autres générations sont tous inférieurs à l'unité. Chez les femmes nées entre 1926 et 1950, le risque instantané de quitter augmente jusqu'aux générations intermédiaires pour ensuite être significativement plus élevé chez les générations nées entre 1951-60 (catégorie de référence). Ensuite, la tendance s'inverse : chez les femmes nées entre 1961-70 et 1971-75, on constate que le risque instantané de partir est nettement plus faible (0,88 et 0,64 respectivement) que celui des générations de 1951-60.

**Tableau 4.1b**  
**Coefficients<sup>1</sup> du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques et familiaux sur le premier départ des jeunes femmes du foyer parental (N= 3167<sup>2</sup>)**

Variable <sup>3</sup>	Catégorie	Modèles				
		Avec le décès des parents			Incluant la situation familiale	
		1	2	3	1a	3a
Génération (1951-60)	1926-40	0,83*	0,84*	0,83*	0,83*	0,83*
	1941-50	0,90*	0,91	0,91	0,91	0,91
	1961-70	0,88*	0,88*	0,88*	0,87*	0,88*
	1971-75	0,64*	0,63*	0,64*	0,64*	0,65*
Décès mère <sup>4</sup> (non)	oui		1,01	1,00		
Décès père <sup>4</sup> (non)	oui		0,76*	0,75*		
Famille (biparentale stable)	Biparent 1ch				0,83*	0,83*
	Biparent 2ch+				1,16	1,17
	Mono stable				1,92	1,95
	Mono 1ch+				1,29	1,31
	Autre				0,77	0,78
Taille				1,01		1,01

1- Le symbole (\*) indique que les coefficients (exp B) sont significatifs un seuil de 0.05.

2- Effectifs non pondérés. Ce nombre exclut les 139 répondantes pour lesquelles l'information est manquante pour au moins une variable indépendante.

3- La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

4- Variable dont la valeur change dans le temps à partir du moment du décès du parent.

La prise en compte simultanée du décès des parents et des cohortes de naissance (modèle 2) révèle un fait important : le décès du père affecte le calendrier de départ des jeunes femmes. Le risque instantané de départ des femmes qui vivent cet événement s'en trouve donc réduit de 24%. Ceci vient confirmer notre hypothèse à l'effet que le décès d'un parent amène l'enfant à remettre son départ du foyer d'origine à plus tard comparativement à ceux dont les parents sont toujours vivants. Autre aspect à souligner, en ajoutant les variables du décès des parents, les générations de 1941-50 ne présentent plus de différences significatives au seuil de 0,05 par rapport aux répondantes nées entre 1951-60.

La situation familiale dans laquelle a grandi la répondante au cours de sa jeunesse (modèle 3a) aurait un impact sur le calendrier de départ des jeunes femmes: seules les femmes qui ont vécu dans une famille biparentale et ayant connu un changement de leur environnement familial sont moins enclines (17%) à quitter le foyer d'origine comparativement à celles qui ont grandi dans une famille biparentale stable.

L'analyse de l'effet des variables démographiques et familiales pour chaque sexe révèle que le calendrier des départs des jeunes adultes sont affectés par différents facteurs démographiques et familiaux. On constate que la génération constitue un facteur fortement lié au rythme auquel les jeunes adultes quittent le foyer d'origine. Chez les hommes, ce sont les générations de 1941-50 qui sont les plus susceptibles de quitter alors que chez les femmes, ce sont les promotions de 1951-60. On remarque aussi que le décès des parents est un facteur qui n'agit que sur le départ des femmes : le décès du père retarde leur premier départ. En ce qui concerne la situation familiale vécue au cours de la jeunesse, le variable de la famille occasionne des effets différents selon le sexe : alors que l'arrivée d'un nouveau conjoint à la famille biparentale d'origine entraîne des départs du nouveau milieu familial du côté des garçons, la rupture de la relation des parents d'origine retient les filles à la maison.

#### 4.2.2./ Les facteurs culturels

Tout comme chez les hommes, le premier modèle reprend le modèle de base complet (modèle 3 du tableau 4.1b), une fois exclus les 68 cas pour lesquels l'information était manquante pour au moins une variable culturelle. L'absence de modifications indique qu'il y a donc tout lieu de croire que les répondantes pour lesquelles des informations sont manquantes ne se distinguent pas systématiquement des autres répondantes.

En contrôlant pour les variables culturelles, l'effet associé à la taille de la famille devient significatif : chaque frère ou sœur ajouté à la famille d'origine augmente la propension à partir du foyer parental de 2%. Notre hypothèse en ce qui concerne la taille de la famille devient donc vérifiée lorsqu'on tient compte des variables culturelles. Cela montre que l'absence de liens significatifs notée entre la taille de la famille et le risque de quitter tenait, par exemple, à une répartition différente des familles entre les provinces, auxquelles sont associés des rythmes particuliers de départ.

En ce qui a trait à la province de résidence au moment de l'enquête, les résidentes de l'Ouest et des provinces Atlantiques sont plus susceptibles de quitter la résidence des parents que les Québécoises. Les premières ont 50% plus chances de partir du milieu familial et les secondes, 34%.

Comparativement aux répondantes d'une mère Canadienne (modèle 3), celles dont la mère est née en Europe ont environ 20% moins de chances de quitter le foyer d'origine alors qu'avoir une mère qui est originaire d'un pays en développement réduit de moitié la propension à partir du foyer d'origine.

L'ajout de la région de naissance de la mère a pour effet de faire disparaître le lien significatif entre les générations de 1961-70 et de 1951-60. Dans ce modèle, on remarque aussi que la taille de famille ne conditionne plus les départs des jeunes femmes.

**Tableau 4.2b**  
**Coefficients<sup>1</sup> du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux et culturels sur le premier départ des jeunes femmes du foyer parental (N= 3099<sup>2</sup>)**

Variable <sup>3</sup>	Catégorie	Modèles									
		Avec le décès des parents							Incluant la situation familiale		
		1	2	3	4	5	6	7	1a	6a	7a
Génération (1951-60)	1926-40	0,83*	0,83*	0,81*	0,83*	0,82*	0,81*	0,82*	0,83*	0,81*	0,82*
	1941-50	0,92	0,91	0,92	0,92	0,91	0,91	0,92	0,92	0,90	0,92
	1961-70	0,88*	0,86*	0,92	0,87*	0,86*	0,90*	0,90*	0,87*	0,90	0,90
	1971-75	0,64*	0,62*	0,63*	0,61*	0,61*	0,61*	0,61*	0,65*	0,62*	0,62*
Décès mère <sup>4</sup> (non)	oui	1,00	0,98	1,17	1,05	1,05	1,17	1,19			
Décès père <sup>4</sup> (non)	oui	0,74*	0,74*	0,78*	0,77*	0,76*	0,79*	0,80*			
Famille (biparentale stable)	Biparent 1ch								0,82*	0,90	0,91
	Biparent 2ch+								1,10	0,97	0,96
	Mono stable								1,94	1,67	1,72
	Mono 1ch+								1,32	1,06	1,03
	Autre								0,78	0,79	0,81
Taille		1,01	1,02*	1,01	1,02*	1,02*	1,03*	1,02*	1,01	1,02*	1,02*
Province de résid (Québec)	Atlantique		1,34*			1,28*	1,17			1,17	
	Ontario		1,10			1,16	1,19*			1,19*	
	Ouest		1,55*			1,65*	1,62*			1,62*	
Région naiss de la mère (Canada)	Am Nord			1,21			1,15	1,17		1,16	1,18
	Europe			0,83*			0,79*	0,77*		0,79*	0,78*
	Pays en dév.			0,51*			0,47*	0,47*		0,48*	0,47*
Langue (Français)	Anglais				1,31*	1,01	1,11			1,11	
	Angl + franç				1,44*	1,23	1,29*			1,30*	
	Autre				0,85*	0,69*	1,04			1,03	
Province-langue (Qc., franç)	R.C., angl							1,45*			1,45*
	R.C., franç							1,15			1,14
	R.C., biling							1,62*			1,63*
	R.C., autre							1,43*			1,42*
	Qc, angl							1,53*			1,54*
	Qc., biling							1,36			1,37
	Qc., autre							0,88			0,86

1- Le symbole (\*) indique que les coefficients (exp B) sont significatifs un seuil de 0.05.

2- Effectifs non pondérés. Ce nombre exclut les 208 répondantes pour lesquelles l'information est manquante pour au moins une variable indépendante.

3- La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

4- Variable dont la valeur change dans le temps à partir du moment du décès du parent.

Dans le modèle 4, on constate que les répondants bilingues (44%) et ceux qui parlent l'anglais seulement (31%) présentent plus de risques de partir de chez leurs parents que les répondantes francophones. Ce sont les jeunes femmes de langues autres qui sont les moins enclines (0,85) à partir du milieu familial d'origine face aux francophones.

Suite à l'introduction de la province de résidence et de la langue (modèle 5), on s'aperçoit aussi que les répondantes bilingues et de langue anglaise ne se distinguent plus significativement des jeunes femmes francophones; seules les répondantes de langue autre voient leur propension à partir du foyer parental se réduire (passant de 0,85 à 0,69).

Lorsqu'on ajoute la région de naissance de la mère à la province de résidence et à la région de naissance de la mère (modèle 6), de nombreux changements se produisent. Alors que les propensions différentielles entre les femmes qui résident en Ontario et les Québécoises deviennent significatives, celles observées pour les femmes des provinces de l'Atlantique cessent de l'être. Quant à la langue, un seul lien significatif subsiste : les femmes bilingues sont plus susceptibles de quitter leur foyer d'origine que les francophones.

En ce qui concerne la variable d'interaction, on remarque que les répondantes bilingues (62%), anglophones (45%) et autres (43%) du reste du Canada sont plus susceptibles de quitter le foyer parental que les Franco-Québécoises. En plus de ces associations, on se rend compte que les Anglo-Québécoises ont aussi un comportement distinct face aux Franco-Québécoises : elles ont 53% plus de chances de partir de leur résidence d'origine.

En examinant les mêmes facteurs culturels avec la situation familiale vécue par les répondantes au cours de leur jeunesse, on remarque que l'association entre la situation familiale connue par les répondantes et un calendrier de départ plus tardif disparaît à partir du modèle 6a. Autre différence à souligner, le comportement différentiel des générations de 1961-70 par rapport aux cohortes de 1951-60 ne tient plus. Nous nous

attentions à ce résultat puisque d'une part, ce coefficient était à un cheveu près de ne pas être significatif dans le modèle correspondant avec le décès des parents et d'autre part, parce que ce sont les premières générations à connaître le divorce de leurs parents.

Bref, la comparaison des modèles vérifiant les facteurs culturels révèle plus de similarités que de divergences entre les sexes. Tout d'abord, seuls les résidents de l'Ouest au moment de l'enquête sont plus susceptibles de quitter le foyer des parents à comparer aux Québécois, tandis que chez les femmes, les résidentes des provinces de l'Atlantique présentent aussi le même comportement. Ensuite, la région de naissance de la mère agit de la même façon sur les hommes et sur les femmes : le fait que la mère soit originaire d'Europe ou d'un pays en développement est associé à un risque instantané de départ significativement plus faible que celui associé à une mère née au Canada. Aussi, l'interaction entre la province de résidence et la langue montre que les risques associés à cette variable engendrent des effets similaires chez les deux sexes : les anglophones et les allophones du reste du Canada sont plus à risques de quitter leur foyer d'origine que les Québécois(es) francophones. Chez les femmes seulement, les Anglo-Québécoises ont aussi plus de chances de quitter la résidence des parents comparativement aux Franco-Québécoises. Ceci nous porte à croire que les frontières des provinces canadiennes sont moins étanches lorsqu'on parle l'anglais, permettant ainsi de meilleures possibilités d'emploi. Cependant, comme c'était le cas chez les hommes, les jeunes femmes francophones du reste du Canada ne se distinguent pas significativement de celles vivant au Québec.

#### 4.2.3./ Les facteurs socio-économiques

Nous allons maintenant vérifier l'impact des facteurs socio-économiques sur le rythme de départ des jeunes femmes.

Le modèle 7 du tableau 4.2b (qui correspond au modèle complet) est repris dans le tableau 4.3b qui suit (modèle 1). Ce faisant, nous voulions nous assurer que les 211 cas

**Tableau 4.3b**  
**Coefficients<sup>1</sup> du modèle semi-paramétrique de Cox pour estimer l'impact des facteurs démographiques/familiaux, culturels et socio-économiques sur le premier départ des jeunes femmes du foyer parental (N= 2888<sup>2</sup>)**

Variable <sup>3</sup>	Catégorie	Modèles							
		Avec le décès des parents					Incluant la situation familiale		
		1	2	3	4	5	1a	2a	5a
Génération (1951-60)	1926-40	0,80*	0,75*	0,77*	0,81*	0,79*	0,79*	0,75*	0,78*
	1941-50	0,92	0,91	0,91	0,92	0,91	0,91	0,90	0,91
	1961-70	0,90	0,91	0,90	0,90	0,91	0,90	0,90	0,90
	1971-75	0,58*	0,60*	0,62*	0,58*	0,62*	0,58*	0,61*	0,63*
Décès mère <sup>4</sup> (non)	oui	1,16	1,14	1,20	1,15	1,20			
Décès père <sup>4</sup> (non)	oui	0,76*	0,79*	0,77*	0,76*	0,76*			
Famille (biparentale stable)	Biparent 1ch						0,89	0,93	0,90
	Biparent 2ch+						1,15	1,17	1,09
	Mono st						1,67	1,69	2,05
	Mono 1ch+						3,07*	3,20*	2,77*
	Autre						0,88	0,89	0,92
Taille		1,02*	1,02*	1,02*	1,02*	1,03*	1,02*	1,02*	1,02*
Région de naiss mère (Canada)	Am Nord	1,11	1,14	1,17	1,12	1,16	1,11	1,14	1,17
	Europe	0,80*	0,78*	0,77*	0,80*	0,78*	0,81*	0,79*	0,78*
	Pays en dév.	0,47*	0,47*	0,49*	0,47*	0,48*	0,48*	0,48*	0,49*
Province- langue (Qc., franç)	R.C., angl	1,47*	1,49*	1,47*	1,46*	1,47*	1,46*	1,48*	1,46*
	R.C., franç	1,21	1,26	1,25	1,21	1,22	1,19	1,25	1,21
	R.C., biling	1,80*	1,84*	1,78*	1,79*	1,77*	1,82*	1,86*	1,78*
	R.C., autre	1,42*	1,47*	1,55*	1,42*	1,55*	1,41*	1,46*	1,54*
	Qc, angl	1,70*	1,76*	1,62*	1,70*	1,59*	1,71*	1,78*	1,62*
	Qc., biling	1,34	1,32	1,28	1,34	1,26	1,35	1,33	1,27
	Qc., autre	0,90	0,96	0,96	0,91	0,95	0,89	0,95	0,94
Fin des étud. <sup>4</sup> (non)	oui		1,40*					1,41*	
Entrée en emploi <sup>4</sup> (non)	oui			1,54*		1,59*			1,59*
Scolarité du répondant (dipl sec.)	Université				0,94	1,14*			1,12
	P-secondaire				0,98	1,06			1,05
	< Dipl sec.				0,93	0,97			0,97

1- Le symbole (\*) indique que les coefficients (exp B) sont significatifs un seuil de 0.05.

2- Effectifs non pondérés. Ce nombre exclut les 418 répondantes pour lesquelles l'information est manquante pour au moins une variable indépendante.

3- La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

4- Variable changeant dans le temps et réestimée à chaque âge considéré.

retirés de l'analyse ne possédaient pas un comportement différentiel quant au calendrier de départ. Ces répondantes ont été exclues parce que des informations étaient manquantes pour au moins une des variables socio-économiques insérées. Comme c'était le cas chez les hommes, la majorité des renseignements manquants proviennent de la variable qui cherche à savoir si la répondant a complété ses études ou non.

Dans le modèle 1 (tableau 4.3b), le groupe de générations de 1961-70 perd désormais sa distinction avec les cohortes de 1951-60. Ce résultat ne nous surprend pas puisque son association au calendrier de départ était très faible depuis les premières analyses.

Chez les femmes, le fait d'avoir complété ses études contribue à hâter le départ du foyer d'origine (modèle 2). Lorsqu'elles terminent leur scolarité, les femmes ont 40% plus de chances de partir de chez leurs parents comparativement à celles qui poursuivent leurs études. Cette fois, notre hypothèse est confirmée.

Lorsqu'on inclut le fait d'avoir occupé un emploi de façon régulière, on constate que les femmes qui occupent un emploi régulier ont 54% plus de chances de quitter la résidence parentale que celles qui ne travaillent pas de façon continue.

L'insertion simultanée de la scolarité de la répondante et de son statut d'emploi montre que seules les femmes qui ont réalisé des études universitaires présentent un risque instantané plus élevé (1,14) de quitter leur foyer d'origine comparativement à celles qui n'ont acquis que leur diplôme d'études secondaires.

Lorsqu'on exécute les modèles correspondant aux modèles 1, 2 et 5 en tenant compte de la situation familiale connue par les répondantes au cours de leur jeunesse, on observe peu de changements dans les coefficients, à l'exception de ceux liés à la situation familiale. En comparant le modèle 7a du tableau 4.2b au premier modèle du tableau 4.3b, on remarque que les jeunes filles issues d'une famille monoparentale et ayant connu au moins un changement de leur cadre familial voient leurs chances de départ tripler (passant d'environ 1,0 à 3,1) comparativement à celles qui ont vécu au sein d'une

famille biparentale stable. Ceci tend à montrer que le comportement des femmes dont l'information était manquante pour au moins une des variables socio-économiques se démarque de celui des répondantes ayant fourni des réponses valides. Un premier examen des 211 cas manquants n'a cependant pas révélé de différences marquantes entre les deux groupes; une analyse plus fouillée s'avérerait nécessaire. On peut toutefois penser que la propension plus forte à partir des répondantes élevées dans une famille monoparentale et ayant connu l'arrivée d'un nouveau conjoint que l'on observe dans le modèle 1a du tableau 4.3b est liée aux petits nombres associés à cette dernière catégorie.

Enfin, l'analyse des facteurs socio-économiques ajoutés aux facteurs démographiques/familiaux et culturels montre que, contrairement aux hommes, le départ des femmes est étroitement lié à la fin des études : les femmes qui ont complété leurs études présentent plus de chances de quitter le domicile des parents. Le fait d'avoir déjà occupé un emploi de façon continue contribue à hâter le départ des jeunes hommes et des jeunes femmes. Les résultats ont aussi montré la prédominance de l'impact de la scolarité des jeunes hommes sur le calendrier de départ où les plus instruits (ceux qui poursuivent leur cheminement scolaire après avoir acquis leur diplôme d'études secondaires) ont un risque instantané de quitter leur foyer d'origine significativement plus élevé que ceux qui détiennent un diplôme secondaire. C'était le cas également chez les femmes, mais l'effet est plus faible et ne s'applique que chez celles qui ont poursuivi leurs études à l'université.

#### 4.3./ Conclusion

On se rend compte que les calendriers respectifs des hommes et des femmes sont influencés différemment par certains facteurs démographiques et familiaux, culturels et socio-économiques. On constate un comportement différentiel quant au départ du foyer parental chez les jeunes adultes. Les résultats des régressions rejoignent ceux des tables d'extinction : les jeunes adultes issus des générations intermédiaires (1941-61) partent plus rapidement de chez leurs parents que ceux des générations les plus anciennes (1926-40) et les plus récentes (1971-75). Tout comme les résultats de l'étude de

Lapierre-Adamcyk *et al.* (1995), nos analyses montrent que le décès du père a pour effet de retarder le calendrier de départ des jeunes femmes, mais n'influence aucunement celui des hommes. Selon ces chercheuses, ceci montre que les femmes accordent plus d'importance à la dimension familiale avant d'établir leur propre famille.

Tel qu'attendu, l'appartenance à une famille nombreuse (regroupant tous les types de fratrie) amène les jeunes femmes à quitter plus rapidement le foyer parental; la taille de la famille reste faiblement associée à un rythme de départ plus rapide lorsqu'on incorpore les facteurs culturels.

L'intégration de modèles tenant compte des situations familiales vécues par les répondants au cours de leur jeunesse révèlent des informations importantes au sujet des départs du foyer parental. L'influence de cette variable sur le calendrier de départ des jeunes adultes devra cependant être interprétée avec prudence. Lorsqu'un beau-parent s'est ajouté à leur famille au cours de leur jeunesse, les hommes précipitent leur départ du foyer d'origine comparativement à ceux qui ont grandi dans une famille biparentale stable. Il serait intéressant de pousser l'analyse et de vérifier si le fait de partager leur vie avec des demi- ou quasi-frères ou sœurs accentue la précocité du départ des jeunes hommes tel que révèle l'étude de Goldscheider et Goldscheider (1994). Pour les femmes, le fait d'être élevées dans une famille biparentale et ayant connu un changement de son cadre familial les retient au domicile parental. Généralement, ce changement correspond à une rupture d'union (le plus souvent un décès) et le parent avec lequel la jeune fille coréside est la mère.

Les facteurs culturels interviennent dans la propension au départ des jeunes adultes. La combinaison de la province de résidence et de la langue indique que les anglophones, bilingues et allophones qui résident ailleurs qu'au Québec ont des risques nettement plus élevés de quitter leur foyer parental que les Franco-Québécois. Les Anglo-Québécoises sont aussi plus susceptibles de quitter le toit parental. Nos hypothèses s'avèrent donc vérifiées. Ces résultats suggèrent l'existence d'une barrière linguistique

qui a pour effet de créer une coupure entre le marché du travail du Québec et celui du reste du Canada.

L'importance des facteurs socio-économiques n'est pas à négliger. Alors que le fait d'avoir complété leurs études amène les femmes à quitter leur foyer d'origine à un plus jeune âge, il n'exerce aucun effet du côté des hommes. Par ailleurs, les hommes et les femmes de milieux socio-économiques favorisés (et donc plus instruits) ont plus de chances de partir du domicile des parents. A ce niveau, les résultats vont dans le même sens que nos prédictions. Enfin, les jeunes adultes qui ont occupé un emploi de façon continue pendant une période d'au moins six mois sont plus susceptibles de quitter la résidence parentale que ceux qui n'ont pas fait leur entrée sur le marché du travail.

---

## CONCLUSION

---

L'objectif de cette étude était d'analyser les modalités (intensité et calendrier) du départ des jeunes adultes canadiens du foyer parental et d'identifier les facteurs qui leur sont associés.

L'acquisition du statut d'adulte implique généralement la réalisation d'un ensemble de séquences associées au cycle de vie tels la fin de la scolarisation, le départ du foyer parental, l'obtention du premier emploi, la formation de la première union, la naissance d'un premier enfant, etc. La signification de ces transitions est soumise à des changements à travers le temps. On se rend compte que le passage de l'adolescence à l'âge adulte ne s'effectue pas de façon uniforme. Le fait que les jeunes adultes peuvent effectuer un ou plusieurs retours au domicile familial vient ajouter à la complexité de cerner le phénomène étudié. Malheureusement, ces mouvements n'ont été saisis que pour un très petit nombre de répondants<sup>1</sup> par l'Enquête sociale générale de 1995. Pour cette raison, notre étude ne porte que sur les premiers départs du foyer parental. Le premier départ marque la première rupture avec le domicile d'origine ainsi qu'une première tentative d'acquisition d'indépendance. Pour pallier aux imprécisions des données et pour s'assurer que nous mesurons le même phénomène auprès de tous les répondants, nous ne considérons arbitrairement que les premiers départs qui se sont produits entre le 14<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> anniversaire chez les répondants âgés entre 15 et 69 ans en 1995 (générations nées entre 1926 et 1980).

Les générations masculines de 1951-55 se trouvent parmi les premières au Canada à inaugurer une tendance contraire quant aux proportions de jeunes adultes habitant sous le toit parental : de plus en plus de jeunes adultes demeurent au domicile parental. L'avancement de l'âge au premier départ rompt une tendance existante depuis les générations de 1926 et qui a été commune à plusieurs pays occidentaux dont les États-Unis et l'Australie pour lesquels on dispose des données. On peut signaler que cette

---

<sup>1</sup> Les répondants qui vivaient chez leurs parents au moment de l'enquête et qui avaient déjà effectué un départ dans le passé.

élévation de l'âge au départ se produit de façon plus marquée pour le sexe masculin. Cependant, pour les femmes, le renversement de tendance n'aura lieu que parmi les cohortes les plus récentes (nées après 1966). On constate que la proportion d'hommes qui ont quitté leur foyer d'origine à 30 ans est de 87% pour les générations de 1926-30, 95 % pour les générations de 1941-45 et de 91% pour les générations de 1961-65. Les pourcentages correspondants pour les femmes sont de, 92%, 93% et de 97% respectivement. Le calendrier de départ des femmes est plus précoce et resserré; la plupart des départs ont lieu entre les âges de 17 et 22 ans. La comparaison des probabilités cumulées du départ du foyer parental des hommes et des femmes montrent que l'écart entre les sexes tend à se recréer dans les cohortes les plus récentes.

Non seulement les jeunes sont moins nombreux à quitter leur foyer d'origine, ils y restent plus longtemps. Aussi, en plus d'y demeurer plus longtemps que les femmes, la propension des hommes à rester plus longtemps au foyer d'origine augmente plus rapidement que celle des femmes. Parmi les générations de 1926-30, l'âge médian au premier départ est de 23 ans chez les hommes et de 21 ans chez les femmes. Il chute de plus d'un an parmi les cohortes du Baby Boom. Au sein des plus jeunes promotions (nées entre 1971-75), l'âge médian au départ revient aux âges observés chez les anciennes générations, soit de 23 ans du côté des hommes et de 21 ans du côté des femmes. Ceci revient à dire que le comportement des jeunes adultes d'aujourd'hui à l'égard du départ du foyer parental est comparable à celui de leurs grands-parents. L'établissement du calendrier des départs montre qu'il s'agit du comportement des baby-boomers qui fut particulier plutôt que celui des jeunes d'aujourd'hui.

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette prolongation de la cohabitation des jeunes adultes avec leurs parents. Nous pensons à l'insertion tardive sur le marché de l'emploi, la durée plus longue des études et, plus récemment, l'ajournement de la formation d'une première union.

L'analyse des raisons invoquées pour motiver le premier départ des jeunes adultes montre des différences marquées entre les sexes. Le mariage ou à plus forte raison la mise en

couple est le motif le plus fréquemment cité par les jeunes (surtout ceux qui ont quitté le foyer parental après leur 19<sup>ième</sup> anniversaire), malgré que son importance décroisse à travers le temps chez les deux sexes. D'importance secondaire, l'emploi motive plutôt les premiers départs des hommes que des femmes. Toutefois, les jeunes adultes invoquent de plus en plus le désir d'autonomie et la poursuite des études. Le désir d'autonomie ne semble pas être lié à l'âge du premier départ alors que la poursuite des études motive près du quart des départs précoces.

En plus d'avoir un calendrier de départ du foyer d'origine différent, on s'aperçoit que les hommes et les femmes en ce qui concerne le départ ne réagissent pas aux mêmes stimuli (démographiques/familiaux, culturels et socio-économiques). Notre analyse montre que les liens avec la famille d'origine se manifestent de façon distincte : on compte plus de facteurs familiaux affectant le départ des femmes. Ce résultat n'est pas surprenant puisque le soutien familial est habituellement organisé autour des femmes. Le décès du père entraîne une réduction du risque instantané de partir pour les femmes seulement, alors qu'il n'exerce pas d'effet propre sur le calendrier de départ des hommes. Lorsqu'on contrôle pour les facteurs culturels, la taille de la famille n'influence que très faiblement le rythme de départ des jeunes femmes : les départs deviennent plus précoces à mesure que la taille de la famille augmente. L'influence des situations familiales vécues au cours de la jeunesse diffère selon le sexe. Chez les hommes, l'ajout d'un beau-parent à la famille d'origine au cours de leur jeunesse provoque un départ plus précoce par rapport à ceux qui ont grandi au sein d'une famille biparentale stable. Par ailleurs, le fait d'être élevée dans une famille biparentale et ayant connu un changement de son cadre familial retarde le départ des femmes du domicile parental. Quoiqu' exploratoire, la variable des situations familiales vécues par les répondants au cours de leur jeunesse nous a permis d'en tirer quelques indications intéressantes.

Les facteurs culturels influencent le rythme de départ des jeunes adultes. Les jeunes adultes dont la mère est née en Europe ou dans un pays en développement quitteront le foyer parental beaucoup plus tardivement que ceux dont la mère est originaire du Canada. Ensuite, les changements observés suite à la combinaison de la province de résidence et

de la langue nous ont amené à créer une variable d'interaction afin de voir dans quelle mesure la langue joue différemment d'une province à l'autre. L'interaction de la province de résidence et de la langue indique que les anglophones, les bilingues et les allophones qui résident dans le reste du Canada quittent beaucoup plus rapidement que les Franco-Québécois. Ces résultats suggèrent un effet déterminant du marché du travail mettant en évidence la coupure entre celui du Québec et celui du reste du Canada. Chez les femmes, on note aussi une distinction entre francophones et anglophones à l'intérieur du Québec : les Anglo-Québécoises ont tendance à quitter plus tôt que les Franco-Québécoises. Ces résultats révèlent que la dimension culturelle semble avoir un effet légèrement plus important sur le comportement des femmes.

Les facteurs socio-économiques ont aussi été examinés. Le fait d'avoir complété ses études est un facteur qui n'influence que le calendrier des jeunes femmes : elles quittent leur foyer d'origine à un plus jeune âge. Le fait d'occuper un emploi régulier amène autant les hommes que les femmes à quitter le foyer parental. Enfin, le rôle de la scolarité (comme mesure du milieu socio-économique) joue de la même façon pour les deux sexes : les plus instruits ont plus de chances de partir du domicile des parents.

Cette étude, en dépit des limites incontournables des données, présente des résultats intéressants et significatifs sur l'acquisition du statut d'adulte. Sa principale contribution est d'avoir permis de confirmer, de façon convaincante, les différences marquées qui séparent les hommes et les femmes quant au premier départ du foyer parental pendant toute la période observée qui va d'environ 1940 à 1990 (jeunes Canadiens nés entre 1926 et 1980). Ce travail a également permis de formuler des interrogations additionnelles et de constater que plusieurs éléments seront à étudier afin de connaître davantage le passage de l'adolescence à la vie adulte. Nous pensons à l'analyse des destinations empruntées par les jeunes adultes au moment du départ et surtout à l'analyse des retours qui, faute de données, est malheureusement restée dans l'ombre. Aussi, puisque les étapes qui mènent à l'âge adulte deviennent de plus en plus floues, il serait important que les enquêtes émettent des critères quant à la définition du départ du foyer parental. Par

conséquent, seul le progrès au niveau de la collecte des données permettrait d'étudier le processus des départs plus en profondeur.

## Bibliographie

ALDOUS, Joan (1990), « Family Development and the Life Course : Two Perspectives on Family Change » *Journal of Marriage and the Family*, 52 (3) : 571-583.

ALLISON, Paul (1984), *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Event Data, Series : Quantitative Applications in the Social Sciences*, n° 46, Sage Publications, Beverly Hills, 85 p.

AQUILINO, William (1991), « Family Structure and Home Leaving : A Further Specification of the Relationships », *Journal of Marriage and the Family*, 53 (4) : 999-1019.

AQUILINO, William (1990), « The Likelihood of Parent-Adult Child Coresidence : Effects of Family Structure and Parental Characteristics », *Journal of Marriage and the Family*, 52 (2) : 405-419.

AVERY, Roger, Frances GOLDSCHIEDER et Alden Jr SPEARE (1992), « Feathered Nest/Gilded Cage : Parental Income and Leaving Home in the Transition to Adulthood », *Demography*, 29 (3) : 375-388.

BAANDERS, Arianne (1996), « Considerations in the Decision to Leave the Parental Home : Anticipated Consequences and the Normative Expectations », *Family and Consumer Sciences Research Journal*, 24 (3) : 272-292.

BACHRACH, Christine (1983) « Children in Families : Characteristics of Biological, Step-Children, and Adopted Children », *Journal of Marriage and the Family*, 45 (1) : 171-179.

BAIZÀN MUNOZ, Pau (1998), « Transition vers l'âge adulte des générations espagnoles nées en 1940, 1950 et 1960 », *Genus*, LIV (3-4) : 233-263.

BARKER, Diana (1972), « Young People and their Homes : Spoiling and 'Keeping Close' in a South Wales Town », *Sociological Review*, 20 (4) : 569-590.

BERRINGTON, Ann et Mike MURPHY (1994), « Changes in the Living Arrangements of Young Adults in Britain During the 1980's », *European Sociological Review*, 10 (3) : 235-258.

BIANCHI, Suzanne (1987), « Living at Home : Young Adults' Living Arrangements in the 1980s », Communication présentée au colloque annuel de l'*American Sociological Association*, Chicago.

- BIBBY Reginal W. et Donald C. POSTERSKI (1985), *The Emerging Generation : an Inside Look at Canada's Teenagers*, Irwin, Toronto, 220 p.
- BLÖSS, Thierry, Alain FRICKEY et Francis GODARD (1990), « Cohabiter, décohabiter, recohobiter », *Revue Française de Sociologie*, XXXI (4) : 553-572.
- BOUDOUL, Jacques et Michel DE SABOULIN (1989), « Le départ des jeunes du foyer familial » dans *Les ménages. Mélanges en l'honneur de J. Desabie*, INSEE : 283-298
- BOYD, Monica et Doug NORRIS (1998), «Changes in the Nest : Young Canadian Adults Living with Parents, 1981-1996 », *Statistique Canada*, 6 p.
- BOYD, Monica et Doug NORRIS (1995), « Quitter le foyer familial ? L'influence de la structure de la famille », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, automne.
- BOYD, Monica et Edward PRYOR (1989), « Les jeunes adultes vivant avec leurs parents », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, été.
- BUCK, Nicholas et Jaqueline SCOTT (1993), « She's Leaving Home : But Why ? An analysis of Young People Leaving the Parental Home », *Journal of Marriage and the Family*, 55 (4): 863-874.
- BURCH, Thomas K. et Ashok MADAN (1986), *Formation et rupture d'unions. Résultat de l'Enquête sur la famille de 1984*, Statistique Canada, cat. 99-963, Ottawa, pp. 27-31.
- BURCH, Thomas K. (1985), *Enquête sur la famille, conclusions préliminaires*, cat. 99-955, Statistique Canada, Ottawa, 41p.
- CLEMENS, Audra et Leland AXELSON (1985), « The Not-so-empty-nest : The Return of the Fledging Adult », *Family Relations*, 34 (2): 259-264.
- COX, David R. (1972), «Regression Models and Life Tables (with discussion) », *Journal of Royal Statistical Society*, B34, pp. 187-220.
- DA VANZO, Julie et Frances K. GOLDSCHIEDER (1990), « Coming Home Again : Returns to the Parental Home of Young Adults », *Population Studies*, 44 (2) : 241-255.
- DE JONG GIERVIELD, Jenny, Aart LIEFBROER et Erik BEEKINK (1991), « The Effect of Parental Resources on Patterns of Leaving Home Among Young Adults in the Netherlands », *European Sociological Review*, 7 (1) : 55-71.

DE VOS, Susan (1989), « Leaving the Parental Home : Patterns in Six Latin American Countries », *Journal of Marriage and the Family*, 51 (3): 615-627.

DESPLANQUES, Guy (1994), « Être ou ne plus être chez ses parents » *Population et Sociétés*, 292, Juillet-Août, , INED, 4 p.

DUMAS, Jean et Yves PÉRON (1992), « Mariage et vie conjugale au Canada. La conjoncture démographique », cat. 91-534, *Statistique Canada*, Ottawa, 154 p.

GALLAND, Olivier (1985), « Formes et transformations de l'entrée dans la vie adulte », *Sociologie du travail*, XXVII (1): 32-52.

GEE, Ellen, M, Barbara A. MITCHELL et Andrew V. WISTER (1995), « Returning to the Parental « Nest » : Exploring a Changing Canadian Life Course », *Canadian Studies in Population*, 22 (2) : 121-144.

GLICK, Paul (1947), «The Family Cycle » , *American Sociological Review*, 12 (2) : 164-174.

GLICK, Paul et Sung-Ling LIN (1986), « More Young Adults are Living with Parents ; Who are They ? », *Journal of Marriage and the Family*, 48 (1): 107-112.

GLICK, Paul et Robert PARKER, (1965), « New Approches in Studying the Life Cycle of the Family », *Demography*, 2 (1) :187-202.

GODARD, Francis et Thierry BLÖSS (1988), « La décohabitation des jeunes » dans BONVALET, Catherine et Pierre MERLIN (éds), *Transformation de la famille et habitat*, INED-PUF, Collection Travaux et Documents, Cahier n° 120, Paris, pp. 30-55.

GOLDSCHIEDER, Frances K. et Julie DA VANZO (1989), « Pathways to Independent Living in Early Adulthood : Marriage, Semiautonomy, and Premarital Residential Independence », *Demography*, 26 (4) : 597-614.

GOLDSCHIEDER Frances K. et Julie DA VANZO (1985), « Living Arrangements and the Transition to Adulthood », *Demography*, 22 (4) : 545-563.

GOLDSCHIEDER, Frances et Calvin GOLDSCHIEDER (1994), « Composition familiale, soutien parental et départ du foyer des jeunes Américains au XXe siècle », *Cahiers Québécois de démographie*, 23 (1) : 75-102.

GOLDSCHIEDER, Frances et Calvin GOLDSCHIEDER (1993) , « Whose Nest ? A Two-Generational View of Leaving Home During the 1980s » *Journal of Marriage and the Family*, 55 (4): 851-862.

GOLDSCHIEDER, Frances K. et Calvin GOLDSCHIEDER (1992), « Gender Roles, Marriage, and Residential Independence », *Sociological Forum*, 7 (4) : 679-696.

GOLDSCHIEDER, Frances, Arland THORNTON et Linda YOUNG-DEMARCO (1993) « A Portrait of the Nest Leaving Process in Early Adulthood », *Demography*, 30 (4): 683-699.

GOLEMAN, Daniel (1980), « Leaving Home. Is There a Right Time to Go ? », *Psychology Today*, Août : 52-61.

HEER, David, Robert HODGE et Marcus FELSON (1985), « The Cluttered Nest : Evidence That Young Adults Are More Likely To Live at Home Than in the Recent Past », *Sociology and Social Research*, 69 (3): 436-441.

HETHERINGTON, Mavis E. (1987), « Family Relations Six Years After Divorce », dans PASLEY, Kay et Marilyn IHENDER-TALLMAN (éds), *Remarriage and Stepparenting : Current Research and Theory*, Guilford Press, New York, pp. 185-205.

HILL, Daniel et Martha HILL (1976), « Older Children Splitting Off » dans DUNCAN, Greg et James MORGAN (éds), *Five Thousand American Families*, Ann Arbor, University of Michigan, Institute of Social Research, Vol. IV, pp. 117-154.

JONES, Gill (1987), « Leaving the Parental Home : An Analysis of Housing Careers », *Journal of Social Policy*, 16 (1): 49-74.

KIERNAN, Kathleen (1989), « The Departure of Children » dans GREBENIK, Eugen, Charlotte HOHN, et Rainer MACKENSEN, (éds) *Later Phases of the Family Cycle*, Clarendon Press, Oxford, pp. 120-144.

KIERNAN, Kathleen (1986), « Leaving Home : Living Arrangements of Young People in Six West-European Countries », *European Journal of Population*, 2 (2) : 177-184.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT (1995), « Le départ du foyer parental des jeunes Canadiens nés entre 1921 et 1960 » *Population*, 4-5 : 1111-1136.

LAPLANTE, Benoît (1999), *Analyses des biographies et des transitions*, Notes de cours, DMO 6405 session d'hiver, Université de Montréal.

LE BOURDAIS, Céline et Hélène DESROSIERS (1988), *Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et des déterminants*, Rapport soumis au Ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale, I.N.R.S.- urbanisation, Montréal, Canada.

LEHRHAUPT, Karen (1992), *Le départ des enfants du foyer parental au Canada ; analyse des transitions dans les générations de 1921 à 1960*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 124 p.

MAYER, Karl Ulrich et Karl SCHWARTZ (1989), « The Process of Leaving the Parental Home : Some German Data » dans GREBENIK, Eugen, Catherine HOHM et Richard MACKENSEN (éds), *Later Phases of the Family Cycle*, Clarendon Press, Oxford, pp. 145-163.

MITCHELL, Barbara, Andrew WISTER et Thomas BURCH (1989), « The Family Environment and Leaving the Parental Home », *Journal of Marriage and the Family*, 51 (3): 605-613.

MURPHY, Mike et Duolao WANG (1998), « Family and Sociodemographic influences on Patterns of Leaving Home in Postwar Britain », *Demography*, 35 (3) : 293-305 .

PÉRON, Yves, Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Denis MORRISSETTE (1986), « Départ des enfants et contraction des familles d'après les recensements canadiens de 1971 et de 1981 » *European Journal of Population*, 2 (2) : 155-175.

QUOTIDIEN, Le (1999-03-11), « Les jeunes adultes vivant chez leurs parents 1996 », *Statistique Canada*, 2 p.

RAVANERA, Zeneida, Thomas BURCH et Fernando RAJULTON (1994), « Variation in Age at Leaving the Parental Home : A Picture from the Canadian General Social Survey 1990 », Texte d'une communication présentée aux réunions annuelles de la *Canadian Population Studies*, University of Western Ontario, Calgary Alberta, Juin, 21 p.

ROAN, Carol et Kelley RALEY (1996), « Intergenerational Coresidence and Contact : A Longitudinal Analysis of Adult Children's Response to their Mother's Widowhood », *Journal of Marriage and the Family*, 58 (3) : 708-717.

ROSE, Damaris, Jaël MONGEAU et Nathalie CHICOINE (1998), *Le logement des jeunes au Canada*, Institut national de la recherche scientifique, Montréal, Canada, 51 p.

SALUTER, Arlene (1983), *Marital Status and Living Arrangements : March, 1983*, U.S. Bureau of the Census, Current Population Reports, Series P-20, N. 389, U.S. Government Printing Office, Washigton D.C.

STATISTIQUE CANADA (1998), *Enquête sociale générale. Données préliminaires, Cycle 10 : La famille*, cat 12m0010gpf, Canada.

TANG, Shengming (1997), « Repeated Home Leaving Behavior of American Youth », *Journal of Comparative Family Studies*, XXVIII (1) : 147-161.

THORNTON, Arland, Linda YOUNG-DEMARCO et Frances GOLDSCHIEDER (1993), « Leaving the Parental Nest : The Experience of a Young White Cohort in the 1980's » *Journal of Marriage and the Family*, 55 (1): 216-229.

VEEVERS, Jean, Ellen GEE et Andrew WISTER (1994), « Home Leaving Age Norms : Conflict or Consensus ? », Texte d'une communication présentée aux réunions annuelles de la *Canadian Population Society*, Calgary, Juin, 11 p.

WALL, Richard (1978), « The Age at Leaving Home » *Journal of Family History*, 3 (2) : 181-201.

WARD, Russel et Glenna SPITZE (1992), « Consequences of Parent-Adult Child Coresidence », *Journal of Family Issues*, 13 (4) : 553-576.

WHITE, Lynn (1994), « Coresidence and Leaving Home : Young Adults and Their Parents », *Annual Review of Sociology*, 20: 81-102.

WHITE, Lynn et Debra PETERSON (1995), « The Retreat from Marriage : It's Effects on Unmarried Children's Exchange with Parents », *Journal of Marriage and the Family*, 57 (2) : 428-434.

YI, Zeng, Ansley COALE, Minja Kim CHOE, Liang ZHIWU et Liu LI (1994), « Leaving the Parental Home : Census-based Estimates for China, Japan, South Korea, United States, France and Sweden », *Population Studies*, 48 (1) : 65-80.

YOUNG, Christabel (1996), « Are Young People Leaving Home Earlier or Later ? », *Journal of Australian Association*, 13 (2) : 125-152.

YOUNG, Christabel (1989), « The Effects of Children Returning Home on the Precision of the Timing of the Leaving-Home Stage » dans GREBENIK, Eugen, et Catherine HOHM et Richard MACKENSEN (éds), *Later Phases of the family Cycle*, Clarendon Press, Oxford, pp. 164-182

YOUNG, Christabel (1987), *Young People Leaving Home in Australia : The Trend Toward Independence*, Australian Family Formation Project Monograph No 9, Departement of Demography, Research School of Social Sciences, The Australian National University, Canberra, in collaboration with The Australian Institute of Family Studies, Melbourne, 188 p.

YOUNG, Christabel (1974), « Ages, Reasons and Sex Differences for Children Leaving Home : Observations From Survey Data for Australia », *Journal of Marriage and the Family*, 36 (4): 769-778.

ZHAO, John, Fernando RAJULTON et Zenaida RAVANERA (1995), « Leaving Parental Homes in Canada : Effects of Family Structure, Gender and Culture », *Cahiers canadiens de Sociologie*, 20 (1) : 51-81.

## **Annexe I**

**Tableaux des fréquences des variables indépendantes :**  
Tous les répondants de l'échantillon ciblé.

**Tableau 1-**  
***Distribution de l'échantillon ciblé selon les facteurs retenus pour l'analyse de régression de Cox***

Répartition (%) des répondants selon ...	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Fréquences <sup>1</sup>	% <sup>2</sup>	Fréquences	%	Fréquences	%
<b><u>Génération</u></b>						
1926-30	405	4,70	341	8,67	341	7,27
1931-35	469	5,44	330	8,39	410	8,74
1936-40	534	6,19	426	10,84	538	11,47
1941-45	647	7,51	550	13,99	661	14,10
1946-50	802	9,30	561	14,27	629	13,41
1951-55	976	11,32	463	11,78	513	10,94
1956-60	1190	13,81	388	9,87	414	8,83
1961-65	1211	14,05	287	7,30	360	7,68
1966-70	964	11,18	219	5,57	315	6,72
1971-75	740	8,58	205	5,21	264	5,63
1976-80	682	7,91	161	4,10	244	5,20
N <sup>b</sup>	8620	100,0	3931	100,0	4689	100,0
<b><u>Facteurs familiaux</u></b>						
<b>Décès de la mère<sup>3</sup></b>						
Oui	1554	26,0	697	25,3	857	26,8
Non	4355	74,0	2045	74,7	2310	73,2
<b>Décès du père</b>						
Oui	3377	41,6	1122	39,8	1410	43,4
Non	2532	58,4	1620	60,2	1757	56,6
<b>Situation familiale</b>						
Biparentale stable	5151	87,6	2400	88,4	2751	86,7
Biparentale 1 chgt	512	8,4	229	7,8	283	9,0
Biparentale 2 chgts et plus	100	1,9	44	1,8	56	2,0
Monoparentale stable	25	0,3	15	0,5	10	0,2
Monoparentale 1 chgt	15	0,2	6	0,2	9	0,2
Autre	106	1,6	48	1,4	58	1,9
<b>Taille de la famille</b>						
1	287	5,1	127	4,7	160	5,4
2	1078	20,1	505	20,8	573	19,4
3-4	2164	37,5	738	37,9	1140	37,1
5 et plus	2380	37,3	1372	36,5	1873	38,1
N <sup>h</sup>	5909	100,0	2742	100,0	3167	100,0

<sup>1</sup> Fréquences non pondérées.

<sup>2</sup> Proportions basées sur les fréquences pondérées ramenées à la taille de l'échantillon

<sup>3</sup> 277 cas manquants qui ont été exclus de l'analyse dont 18 du décès de la mère, 218 du décès du père et 41 du type de famille.

**Facteurs culturels<sup>1</sup>****Province de résidence**

Provinces Atlantiques	1045	8,1	513	8,5	532	7,7
Québec	1808	26,8	783	26,0	1025	27,6
Ontario	1152	39,0	540	39,1	612	39,0
Provinces de l'Ouest	1770	26,1	840	26,3	930	25,9

**Région de naissance de la mère**

Canada	4356	67,7	2011	67,9	2345	67,6
Autre Amérique du Nord	135	2,2	69	2,3	66	2,1
Europe	899	20,4	421	20,2	478	20,5
Pays en développement	385	9,7	175	9,6	210	9,8

**Langue**

Anglais	3035	53,3	1463	54,8	1572	51,8
Français	1650	23,8	712	22,8	938	24,7
Anglais et français	258	4,6	112	4,3	146	4,9
Autre	832	18,4	389	18,2	443	18,5

**Province-langue**

Reste du Canada-Anglaise	2968	52,3	1432	53,8	1536	50,9
Reste du Canada-Française	141	1,8	70	1,7	71	1,9
Reste du Canada-Bilingue	171	3,3	68	2,8	103	3,7
Reste du Canada-Autre	687	15,8	323	15,7	364	15,8
Québec-Anglaise	67	0,9	31	1,0	36	0,9
Québec-Française	1509	22,0	642	21,1	867	22,8
Québec-Bilingue	87	1,3	44	1,4	43	1,2
Québec-Autre	145	2,6	66	2,5	79	2,7

N <sup>b</sup>	5775	100,0	2676	100,0	3099	100,0
----------------	------	-------	------	-------	------	-------

**Facteurs socio-économiques<sup>2</sup>****Fin des études**

Oui	4953	91,0	2308	91,1	2645	90,9
Non	440	9,0	197	8,9	243	9,1

**Scolarité du répondant**

Université	1527	28,7	757	29,9	770	27,5
Post-secondaire	1897	35,5	859	35,5	1038	35,4
Diplôme secondaire	998	19,6	421	17,7	577	21,6
Moins d'un diplôme secondaire	971	16,2	468	16,9	503	15,5

**Insertion sur le marché de l'emploi**

Oui	5027	92,0	2378	93,2	2649	90,8
Non	366	8,0	127	6,8	239	9,2

N <sup>b</sup>	5393	100,0	2505	100,0	2888	100,0
----------------	------	-------	------	-------	------	-------

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale (cycle 10), *La famille*, 1995.

<sup>1</sup>134 cas manquants ont été supprimés de l'analyse dont 13 associés à la région de naissance de la mère, et 112 liés à la langue.

<sup>2</sup>460 cas manquants dont 332 proviennent de la variable fin des études, 14 de la scolarité du répondant et 114 de l'insertion sur le marché de l'emploi.

## **Annexe II**

**Tables d'extinction par sexe et par génération :**  
probabilité cumulée de rester et probabilité cumulée de quitter.

---

**Tables de survie des générations masculines nées entre 1926 et 1980<sup>1</sup>**


---

*Table de survie parmi les répondants nés entre 1926-30, sexe masculin, Canada 1995*

<i>Âge exact en années (x)</i>	<i>Nb entrants dans l'intervalle (Nx)</i>	<i>Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)</i>	<i>Exposés au risque (Ex)</i>	<i>Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)</i>	<i>Prop. de départs (dx)</i>	<i>Prob. cumulées de rester (Sx)</i>	<i>Prob. cumulées de quitter (1-Sx)</i>
14	19384	0	19384	0	0	1	0
15	19384	0	19384	365	0,0188	0,9812	0,0188
16	19019	0	19019	719	0,0378	0,9441	0,0559
17	18300	0	18300	956	0,0522	0,8948	0,1052
18	17344	0	17344	1808	0,1042	0,8015	0,1985
19	15536	0	15536	1245	0,0801	0,7373	0,2627
20	14291	0	14291	1229	0,0860	0,6739	0,3261
21	13062	321	12901,5	1129	0,0875	0,6149	0,3851
22	11612	200	11512	1616	0,1404	0,5286	0,4714
23	9796	0	9796	915	0,0934	0,4792	0,5208
24	8881	0	8881	1134	0,1277	0,4180	0,5820
25	7747	0	7747	1323	0,1708	0,3466	0,6534
26	6424	513	6167,5	1928	0,3126	0,2383	0,7617
27	3983	0	3983	769	0,1931	0,1923	0,8077
28	3214	41	3193,5	302	0,0946	0,1741	0,8259
29	2871	31	2855,5	737	0,2581	0,1292	0,8708
30	2103	0	2103	38	0,0181	0,1268	0,8732
+	2065	2065	1032,5	0	0	0,1268	0,8732

---

<sup>1</sup> Les tables d'extinction ont été élaborées avec un facteur de pondération ramené à la taille de l'échantillon et multiplié par 100. Voir détails chap. II.

Table de survie parmi les répondants nés entre 1931-35, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	22276	0	22276	0	0	1	0
15	22276	44	22254	1052	0,0473	0,9527	0,0473
16	21180	0	21180	1048	0,0495	0,9056	0,0944
17	20132	0	20132	1257	0,0624	0,8490	0,1510
18	18875	0	18875	2708	0,1435	0,7272	0,2728
19	16167	0	16167	2250	0,1392	0,6260	0,3740
20	13917	0	13917	1023	0,0735	0,5800	0,4200
21	12894	231	12778,5	1974	0,1545	0,4904	0,5096
22	10689	0	10689	2470	0,2311	0,3771	0,6229
23	8219	0	8219	1328	0,1616	0,3162	0,6838
24	6891	0	6891	940	0,1364	0,2730	0,7270
25	5951	0	5951	1057	0,1776	0,2245	0,7755
26	4894	0	4894	1147	0,2344	0,1719	0,8281
27	3747	57	3718,5	699	0,1880	0,1396	0,8604
28	2991	0	2991	886	0,2962	0,0982	0,9018
29	2105	0	2105	429	0,2038	0,0782	0,9218
30	1676	69	1641,5	69	0,0420	0,0749	0,9251
+	1538	1538	769	0	0	0,0749	0,9251

Table de survie parmi les répondants nés entre 1936-40, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	24363	0	24363	0	0	1	0
15	24363	0	24363	160	0,0066	0,9934	0,0066
16	24203	0	24203	633	0,0262	0,9675	0,0325
17	23570	0	23570	531	0,0225	0,9457	0,0543
18	23039	115	22981,5	2977	0,1295	0,8232	0,1768
19	19947	0	19947	3213	0,1611	0,6906	0,3094
20	16734	0	16734	2260	0,1351	0,5973	0,4027
21	14474	0	14474	1550	0,1071	0,5333	0,4667
22	12924	46	12901	2620	0,2031	0,4250	0,5750
23	10258	0	10258	2296	0,2238	0,3299	0,6701
24	7962	0	7962	1149	0,1443	0,2823	0,7177
25	6813	0	6813	776	0,1139	0,2501	0,7499
26	6037	0	6037	1784	0,2955	0,1762	0,8238
27	4253	0	4253	636	0,1495	0,1499	0,8501
28	3617	0	3617	738	0,2040	0,1193	0,8807
29	2879	0	2879	486	0,1688	0,0992	0,9008
30	2393	0	2393	380	0,1588	0,0834	0,9166
+	2013	2013	1006,5	0	0	0,0834	0,9166

Table de survie parmi les répondants nés entre 1941-45, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (I-Sx)
14	30659	0	30659	0	0	1	0
15	30659	0	30659	130	0,0042	0,9958	0,0042
16	30529	0	30529	891	0,0292	0,9667	0,0333
17	29638	159	29558,5	1819	0,0615	0,9072	0,0928
18	27660	0	27660	3083	0,1115	0,8061	0,1939
19	24577	0	24577	3045	0,1239	0,7062	0,2938
20	21532	0	21532	3068	0,1425	0,6056	0,3944
21	18464	0	18464	3057	0,1656	0,5053	0,4947
22	15407	0	15407	3044	0,1976	0,4055	0,5945
23	12363	0	12363	1575	0,1274	0,3538	0,6462
24	10788	0	10788	3486	0,3231	0,2395	0,7605
25	7302	187	7208,5	2151	0,2984	0,1680	0,8320
26	4964	0	4964	1730	0,3485	0,1095	0,8905
27	3234	0	3234	709	0,2192	0,0855	0,9145
28	2525	0	2525	632	0,2503	0,0641	0,9359
29	1893	0	1893	489	0,2583	0,0475	0,9525
30	1404	122	1343	0	0	0,0475	0,9525
+	1282	1282	641	0	0	0,0475	0,9525

Table de survie parmi les répondants nés entre 1946-50, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (I-Sx)
14	42677	0	42677	0	0	1	0
15	42677	0	42677	841	0,0197	0,9803	0,0197
16	41836	0	41836	737	0,0176	0,9630	0,0370
17	41099	0	41099	2254	0,0548	0,9102	0,0898
18	38845	0	38845	3101	0,0798	0,8375	0,1625
19	35744	25	35731,5	6106	0,1709	0,6944	0,3056
20	29613	47	29589,5	4361	0,1474	0,5921	0,4079
21	25205	65	25172,5	4172	0,1657	0,4939	0,5061
22	20968	0	20968	4151	0,1980	0,3962	0,6038
23	16817	0	16817	4822	0,2867	0,2826	0,7174
24	11995	122	11934	1744	0,1461	0,2413	0,7587
25	10129	0	10129	2457	0,2426	0,1827	0,8173
26	7672	0	7672	2229	0,2905	0,1297	0,8703
27	5443	0	5443	1554	0,2855	0,0926	0,9074
28	3889	0	3889	761	0,1957	0,0745	0,9255
29	3128	0	3128	348	0,1113	0,0662	0,9338
30	2780	0	2780	308	0,1108	0,0589	0,9411
+	2472	2472	1236	0	0	0,0589	0,9411

Table de survie parmi les répondants nés entre 1951-55, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	46010	0	46010	0	0	1	0
15	46010	0	46010	757	0,0165	0,9835	0,0165
16	45253	0	45253	931	0,0206	0,9633	0,0367
17	44322	0	44322	3629	0,0819	0,8844	0,1156
18	40693	0	40693	4398	0,1081	0,7889	0,2111
19	36295	0	36295	4634	0,1277	0,6881	0,3119
20	31661	0	31661	4950	0,1563	0,5805	0,4195
21	26711	0	26711	4931	0,1846	0,4734	0,5266
22	21780	39	21760,5	3392	0,1559	0,3996	0,6004
23	18349	81	18308,5	3689	0,2015	0,3191	0,6809
24	14579	32	14563	2277	0,1564	0,2692	0,7308
25	12270	0	12270	3055	0,2490	0,2022	0,7978
26	9215	0	9215	1464	0,1589	0,1700	0,8300
27	7751	0	7751	1504	0,1940	0,1370	0,8630
28	6247	0	6247	1202	0,1924	0,1107	0,8893
29	5045	0	5045	580	0,1150	0,0980	0,9020
30	4465	0	4465	355	0,0795	0,0902	0,9098
+	4110	4110	2055	0	0	0,0902	0,9098

Table de survie parmi les répondants nés entre 1956-60, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	53633	0	53633	0	0	1	0
15	53633	0	53633	447	0,0083	0,9917	0,0083
16	53186	0	53186	1142	0,0215	0,9704	0,0296
17	52044	213	51937,5	2600	0,0501	0,9218	0,0782
18	49231	0	49231	3690	0,0750	0,8527	0,1473
19	45541	0	45541	6933	0,1522	0,7229	0,2771
20	38608	202	38507	6261	0,1626	0,6054	0,3946
21	32145	33	32128,5	6316	0,1966	0,4864	0,5136
22	25796	0	25796	4641	0,1799	0,3989	0,6011
23	21155	83	21113,5	3696	0,1751	0,3290	0,6710
24	17376	0	17376	2923	0,1682	0,2737	0,7263
25	14453	0	14453	2928	0,2026	0,2182	0,7818
26	11525	0	11525	1881	0,1632	0,1826	0,8174
27	9644	0	9644	1761	0,1826	0,1493	0,8507
28	7883	0	7883	708	0,0898	0,1359	0,8641
29	7175	0	7175	1483	0,2067	0,1078	0,8922
30	5692	0	5692	962	0,1690	0,0896	0,9104
+	4730	4730	2365	0	0	0,0896	0,9104

Table de survie parmi les répondants nés entre 1961-65, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	55357	0	55357	0	0	1	0
15	55357	0	55357	1468	0,0265	0,9735	0,0265
16	53889	0	53889	1501	0,0279	0,9464	0,0536
17	52388	184	52296	2532	0,0484	0,9005	0,0995
18	49672	0	49672	5406	0,1088	0,8025	0,1975
19	44266	0	44266	7804	0,1763	0,6611	0,3389
20	36462	0	36462	4502	0,1235	0,5794	0,4206
21	31960	126	31897	3034	0,0951	0,5243	0,4757
22	28800	0	28800	3683	0,1279	0,4573	0,5427
23	25117	0	25117	4275	0,1702	0,3794	0,6206
24	20842	0	20842	4530	0,2173	0,297	0,703
25	16312	0	16312	2519	0,1544	0,2511	0,7489
26	13793	0	13793	2852	0,2068	0,1992	0,8008
27	10941	42	10920	2276	0,2084	0,1577	0,8423
28	8623	0	8623	1598	0,1853	0,1285	0,8715
29	7025	0	7025	1252	0,1782	0,1056	0,8944
30	5773	0	5773	868	0,1504	0,0897	0,9103
+	4905	4905	2452,5	0	0	0,0897	0,9103

Table de survie parmi les répondants nés entre 1966-70, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	46943	0	46943	0	0	1	0
15	46943	0	46943	445	0,0095	0,9905	0,0095
16	46498	0	46498	635	0,0137	0,9770	0,0230
17	45863	0	45863	1492	0,0325	0,9452	0,0548
18	44371	0	44371	5089	0,1147	0,8368	0,1632
19	39282	77	39243,5	4316	0,1100	0,7448	0,2552
20	34889	0	34889	5244	0,1503	0,6328	0,3672
21	29645	0	29645	4170	0,1407	0,5438	0,4562
22	25475	0	25475	4830	0,1896	0,4407	0,5593
23	20645	77	20606,5	2261	0,1097	0,3924	0,6076
24	18307	0	18307	2994	0,1635	0,3282	0,6718
25	15313	0	15313	2468	0,1612	0,2753	0,7247
26	12845	2212	11739	2374	0,2022	0,2196	0,7804
27	8259	3643	6437,5	344	0,0534	0,2079	0,7921
28	4272	2057	3243,5	482	0,1486	0,1770	0,8230
29	1733	1310	1078	77	0,0714	0,1643	0,8357
30	346	330	181	16	0,0884	0,1498	0,8502

Table de survie parmi les répondants nés entre 1971-75, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	45862	0	45862	0	0	1	0
15	45862	0	45862	234	0,0051	0,9949	0,0051
16	45628	0	45628	1261	0,0276	0,9674	0,0326
17	44367	0	44367	1702	0,0384	0,9303	0,0697
18	42665	0	42665	2212	0,0518	0,8821	0,1179
19	40453	0	40453	3473	0,0859	0,8063	0,1937
20	36980	0	36980	2837	0,0767	0,7445	0,2555
21	34143	5305	31490,5	2247	0,0714	0,6914	0,3086
22	26591	8306	22438	2742	0,1222	0,6069	0,3931
23	15543	5298	12894	1877	0,1456	0,5185	0,4815
24	8368	4290	6223	1416	0,2275	0,4005	0,5995
25	2662	2662	1331	0	0	0,4005	0,5995

Table de survie parmi les répondants nés entre 1976-80, sexe masculin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	45127	0	45127	0	0	1	0
15	45127	0	45127	38	0,0008	0,9992	0,0008
16	45089	7259	41459,5	180	0,0043	0,9948	0,0052
17	37650	9214	33043	541	0,0164	0,9785	0,0215
18	27895	7912	23939	1016	0,0424	0,9370	0,0630
19	18967	8129	14902,5	1254	0,0841	0,8582	0,1418
20	9584	9246	4961	338	0,0681	0,7997	0,2003

---

**Tables de survie des générations féminines nées entre 1926 et 1980**


---

*Table de survie parmi les répondants nés entre 1926-30, sexe féminin, Canada 1995*

<i>Âge exact en années (x)</i>	<i>Nb entrants dans l'intervalle (Nx)</i>	<i>Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)</i>	<i>Exposés au risque (Ex)</i>	<i>Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)</i>	<i>Prop. de départs (dx)</i>	<i>Prob. cumulées de rester (Sx)</i>	<i>Prob. cumulées de quitter (1-Sx)</i>
14	22560	0	22560	0	0	1	0
15	22560	0	22560	151	0,0067	0,9933	0,0067
16	22409	0	22409	1570	0,0701	0,9237	0,0763
17	20839	0	20839	1719	0,0825	0,8475	0,1525
18	19120	0	19120	1712	0,0895	0,7716	0,2284
19	17408	0	17408	1662	0,0955	0,6980	0,3020
20	15746	0	15746	2797	0,1776	0,5740	0,4260
21	12949	0	12949	2820	0,2178	0,4490	0,5510
22	10129	0	10129	2307	0,2278	0,3467	0,6533
23	7822	52	7796	1769	0,2269	0,2680	0,7320
24	6001	0	6001	754	0,1256	0,2344	0,7656
25	5247	0	5247	1244	0,2371	0,1788	0,8212
26	4003	0	4003	621	0,1551	0,1511	0,8489
27	3382	0	3382	981	0,2901	0,1072	0,8928
28	2401	0	2401	0	0	0,1072	0,8928
29	2401	0	2401	620	0,2582	0,0796	0,9204
30	1781	0	1781	55	0,0309	0,0771	0,9229
+	1726	1726	863	0	0	0,0771	0,9229

Table de survie parmi les répondants nés entre 1931-35, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	24891	0	24891	0	0	1	0
15	24891	0	24891	539	0,0217	0,9783	0,0217
16	24352	123	24290,5	247	0,0102	0,9684	0,0316
17	23982	0	23982	1512	0,0630	0,9073	0,0927
18	22470	0	22470	2220	0,0988	0,8177	0,1823
19	20250	57	20221,5	2946	0,1457	0,6986	0,3014
20	17247	0	17247	3788	0,2196	0,5451	0,4549
21	13459	75	13421,5	2644	0,1970	0,4378	0,5622
22	10740	0	10740	3474	0,3235	0,2962	0,7038
23	7266	120	7206	824	0,1143	0,2623	0,7377
24	6322	34	6305	1623	0,2574	0,1948	0,8052
25	4665	0	4665	885	0,1897	0,1578	0,8422
26	3780	0	3780	1244	0,3291	0,1059	0,8941
27	2536	0	2536	334	0,1317	0,0919	0,9081
28	2202	0	2202	276	0,1253	0,0804	0,9196
29	1926	0	1926	127	0,0659	0,0751	0,9249
30	1799	0	1799	94	0,0523	0,0712	0,9288
+	1705	1705	852,5	0	0	0,0712	0,9288

Table de survie parmi les répondants nés entre 1936-40, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	26900	0	26900	0	0	1	0
15	26900	0	26900	240	0,0089	0,9911	0,0089
16	26660	0	26660	664	0,0249	0,9664	0,0336
17	25996	0	25996	1196	0,0460	0,9219	0,0781
18	24800	0	24800	3390	0,1367	0,7959	0,2041
19	21410	0	21410	5235	0,2445	0,6013	0,3987
20	16175	0	16175	3214	0,1987	0,4818	0,5182
21	12961	0	12961	2731	0,2107	0,3803	0,6197
22	10230	0	10230	2137	0,2089	0,3009	0,6991
23	8093	0	8093	1968	0,2432	0,2277	0,7723
24	6125	0	6125	2035	0,3322	0,1520	0,8480
25	4090	0	4090	1017	0,2487	0,1142	0,8858
26	3073	0	3073	503	0,1637	0,0955	0,9045
27	2570	0	2570	457	0,1778	0,0786	0,9214
28	2113	0	2113	373	0,1765	0,0647	0,9353
29	1740	0	1740	130	0,0747	0,0599	0,9401
30	1610	0	1610	41	0,0255	0,0583	0,9417
+	1569	1569	784,5	0	0	0,0583	0,9417

Table de survie parmi les répondants nés entre 1941-45, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	32988	0	32988	0	0	1	0
15	32988	0	32988	259	0,0079	0,9921	0,0079
16	32729	0	32729	1949	0,0595	0,9331	0,0669
17	30780	0	30780	2365	0,0768	0,8614	0,1386
18	28415	0	28415	3082	0,1085	0,7679	0,2321
19	25333	0	25333	6747	0,2663	0,5634	0,4366
20	18586	0	18586	3099	0,1667	0,4695	0,5305
21	15487	0	15487	3122	0,2016	0,3748	0,6252
22	12365	0	12365	4076	0,3296	0,2513	0,7487
23	8289	0	8289	1842	0,2222	0,1954	0,8046
24	6447	0	6447	1166	0,1809	0,1601	0,8399
25	5281	0	5281	1276	0,2416	0,1214	0,8786
26	4005	0	4005	678	0,1693	0,1009	0,8991
27	3327	0	3327	794	0,2387	0,0768	0,9232
28	2533	0	2533	26	0,0103	0,0760	0,9240
29	2507	0	2507	134	0,0535	0,0719	0,9281
30	2373	0	2373	78	0,0329	0,0696	0,9304
+	2295	2295	1147,5	0	0	0,0696	0,9304

Table de survie parmi les répondants nés entre 1946-50, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx, x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	43485	0	43485	0	0	1	0
15	43485	0	43485	326	0,0075	0,9925	0,0075
16	43159	365	42976,5	760	0,0177	0,9750	0,0250
17	42034	0	42034	1816	0,0432	0,9328	0,0672
18	40218	0	40218	4760	0,1184	0,8224	0,1776
19	35458	0	35458	6692	0,1887	0,6672	0,3328
20	28766	124	28704	5459	0,1902	0,5403	0,4597
21	23183	0	23183	4521	0,1950	0,4349	0,5651
22	18662	64	18630	4595	0,2466	0,3277	0,6723
23	14003	0	14003	3498	0,2498	0,2458	0,7542
24	10505	0	10505	2326	0,2214	0,1914	0,8086
25	8179	0	8179	2578	0,3152	0,1311	0,8689
26	5601	0	5601	604	0,1078	0,1169	0,8831
27	4997	0	4997	899	0,1799	0,0959	0,9041
28	4098	0	4098	719	0,1755	0,0791	0,9209
29	3379	0	3379	311	0,0920	0,0718	0,9282
30	3068	0	3068	332	0,1082	0,0640	0,9360
+	2736	2736	1368	0	0	0,0640	0,9360

Table de survie parmi les répondants nés entre 1951-55, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	50348	0	50348	0	0	1	0
15	50348	0	50348	123	0,0024	0,9976	0,0024
16	50225	0	50225	2053	0,0409	0,9568	0,0432
17	48172	0	48172	2381	0,0494	0,9095	0,0905
18	45791	0	45791	7263	0,1586	0,7652	0,2348
19	38528	0	38528	8594	0,2231	0,5945	0,4055
20	29934	0	29934	8814	0,2944	0,4195	0,5805
21	21120	93	21073,5	5982	0,2839	0,3004	0,6996
22	15045	128	14981	4652	0,3105	0,2071	0,7929
23	10265	0	10265	2669	0,2600	0,1533	0,8467
24	7596	0	7596	2395	0,3153	0,1049	0,8951
25	5201	78	5162	601	0,1164	0,0927	0,9073
26	4522	0	4522	853	0,1886	0,0752	0,9248
27	3669	0	3669	944	0,2573	0,0559	0,9441
28	2725	0	2725	0	0	0,0559	0,9441
29	2725	0	2725	542	0,1989	0,0448	0,9552
30	2183	0	2183	125	0,0573	0,0422	0,9578
+	2058	2058	1029	0	0	0,0422	0,9578

Table de survie parmi les répondants nés entre 1956-60, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	55262	0	55262	0	0	1	0
15	55262	0	55262	793	0,0143	0,9857	0,0143
16	54469	0	54469	2051	0,0377	0,9485	0,0515
17	52418	0	52418	3579	0,0683	0,8838	0,1162
18	48839	0	48839	5974	0,1223	0,7757	0,2243
19	42865	80	42825	9214	0,2152	0,6088	0,3912
20	33571	30	33556	7548	0,2249	0,4718	0,5282
21	25993	0	25993	5141	0,1978	0,3785	0,6215
22	20852	0	20852	4977	0,2387	0,2882	0,7118
23	15875	0	15875	3368	0,2122	0,2270	0,7730
24	12507	0	12507	3228	0,2581	0,1684	0,8316
25	9279	0	9279	2756	0,2970	0,1184	0,8816
26	6523	0	6523	1797	0,2755	0,0858	0,9142
27	4726	0	4726	1019	0,2156	0,0673	0,9327
28	3707	0	3707	604	0,1629	0,0563	0,9437
29	3103	0	3103	352	0,1134	0,0499	0,9501
30	2751	0	2751	435	0,1581	0,0420	0,9580
+	2316	2316	1158	0	0	0,0420	0,9580

Table de survie parmi les répondants nés entre 1961-65, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	55788	0	55788	0	0	1	0
15	55788	69	55753,5	399	0,0072	0,9928	0,0072
16	55320	0	55320	1620	0,0293	0,9638	0,0362
17	53700	0	53700	3556	0,0662	0,8999	0,1001
18	50144	0	50144	6826	0,1361	0,7774	0,2226
19	43318	29	43303,5	10158	0,2346	0,5951	0,4049
20	33131	0	33131	5507	0,1662	0,4962	0,5038
21	27624	0	27624	5208	0,1885	0,4026	0,5974
22	22416	78	22377	6039	0,2699	0,2940	0,7060
23	16299	0	16299	3472	0,2130	0,2313	0,7687
24	12827	0	12827	3113	0,2427	0,1752	0,8248
25	9714	0	9714	2338	0,2407	0,1330	0,8670
26	7376	104	7324	2445	0,3338	0,0886	0,9114
27	4827	0	4827	981	0,2032	0,0706	0,9294
28	3846	0	3846	1254	0,3261	0,0476	0,9524
29	2592	0	2592	803	0,3098	0,0328	0,9672
30	1789	0	1789	45	0,0252	0,0320	0,9680
+	1744	1744	872	0	0	0,0320	0,9680

Table de survie parmi les répondants nés entre 1966-70, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	48478	0	48478	0	0	1	0
15	48478	0	48478	661	0,0136	0,9864	0,0136
16	47817	0	47817	1397	0,0292	0,9575	0,0425
17	46420	0	46420	1744	0,0376	0,9216	0,0784
18	44676	0	44676	5220	0,1168	0,8139	0,1861
19	39456	0	39456	8204	0,2079	0,6447	0,3553
20	31252	0	31252	6528	0,2089	0,5100	0,4900
21	24724	0	24724	4200	0,1699	0,4234	0,5766
22	20524	0	20524	3213	0,1565	0,3571	0,6429
23	17311	0	17311	4760	0,2750	0,2589	0,7411
24	12551	0	12551	1977	0,1575	0,2181	0,7819
25	10574	0	10574	1970	0,1863	0,1775	0,8225
26	8604	1851	7678,5	1834	0,2388	0,1351	0,8649
27	4919	831	4503,5	426	0,0946	0,1223	0,8777
28	3662	972	3176	742	0,2336	0,0937	0,9063
29	1948	889	1503,5	20	0,0133	0,0925	0,9075
30	1039	1039	519,5	0	0	0,0925	0,9075

Table de survie parmi les répondants nés entre 1971-75, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	43167	0	43167	0	0	1	0
15	43167	0	43167	715	0,0166	0,9834	0,0166
16	42452	0	42452	1261	0,0297	0,9542	0,0458
17	41191	0	41191	1584	0,0385	0,9175	0,0825
18	39607	0	39607	3395	0,0857	0,8389	0,1611
19	36212	0	36212	5966	0,1648	0,7007	0,2993
20	30246	0	30246	4391	0,1452	0,5990	0,4010
21	25855	4571	23569,5	4257	0,1806	0,4908	0,5092
22	17027	4394	14830	1757	0,1185	0,4326	0,5674
23	10876	3092	9330	1962	0,2103	0,3417	0,6583
24	5822	2415	4614,5	603	0,1307	0,2970	0,7030
25	2804	2502	1553	302	0,1945	0,2392	0,7608

Table de survie parmi les répondants nés entre 1976-80, sexe féminin, Canada 1995

Âge exact en années (x)	Nb entrants dans l'intervalle (Nx)	Retirés durant l'intervalle (Cx,x+1)	Exposés au risque (Ex)	Départs durant l'intervalle (Dx, x+1)	Prop. de départs (dx)	Prob. cumulées de rester (Sx)	Prob. cumulées de quitter (1-Sx)
14	43273	0	43273	0	0	1	0
15	43273	0	43273	165	0,0038	0,9962	0,0038
16	43108	11838	37189	0	0	0,9962	0,0038
17	31270	8040	27250	1117	0,041	0,955	0,045
18	22113	6659	18783,5	2255	0,120	0,841	0,159
19	13199	6034	10182	1379	0,135	0,727	0,273
20	5786	5246	3163	540	0,171	0,603	0,397

### **Annexe III**

**Explication du calcul des intervalles de confiance à partir d'un échantillon pondéré.**

Pour chacun des coefficients B estimés dans les différents modèles présentés au chapitre 4, le logiciel SPSS fournit, entre autres, les erreurs-types ( $S_B$ ) ainsi que l'intervalle de confiance correspondant au seuil de 0,05. Pour déterminer les intervalles de confiance lorsque la variable est distribuée normalement, nous avons appliqué la formule qui suit :

$$\text{intervalle de confiance} = B \pm t_{0,05} \times S_B \quad (1)$$

Cette équation augmente considérablement la taille de l'échantillon (6180 à 13811538). Dans nos analyses, l'échantillon féminin passe de 3306 à 6932425 cas alors que l'échantillon masculin de 2874 à 6879113 cas respectivement. Cette méthode a pour effet de modifier la valeur des erreurs-types seulement (la valeur des coefficients estimés ne change pas). Le Bourdais et Desrosiers (1988 : 199) expliquent que « l'erreur-type se trouve en fait réduite d'une valeur égale à la racine carrée du facteur de gonflement [...] ». Dans notre cas, il s'agit d'environ 45,8 ( $\sqrt{6932425/3306}$ ) chez les femmes et de 48,9 ( $\sqrt{6879113/2874}$ ) chez les hommes. Afin d'éviter une manipulation statistique d'un nombre très important de cas, nous avons ramené ce nombre à la taille de l'échantillon. Aussi, l'utilisation de plusieurs millions de cas entraîne des biais de signification suite à l'application de certains tests statistiques.

Afin d'appliquer des tests de signification qui respectent la taille de l'échantillon, il suffit de multiplier l'erreur-type de la formule (1) présentée plus haut par la racine carrée du facteur de gonflement utilisé. Nous obtenons les formules suivantes :

$$\text{intervalle de confiance féminin} = B \pm t_{0,05} \times S_B \times \sqrt{6932425/3306} \quad (2)$$

$$\text{intervalle de confiance masculin} = B \pm t_{0,05} \times S_B \times \sqrt{6879113/2874} \quad (3)$$

Cet intervalle nous permet de vérifier si le coefficient estimé est significatif au seuil fixé. Par exemple, pour un intervalle de 0,95 retenu pour nos analyses, la valeur du coefficient  $t_{0,05}$  est de 1,96 (écarts-types). Nous pouvons affirmer que le coefficient estimé est significatif au seuil de 0,05 lorsque la valeur 0 n'est pas comprise entre les limites inférieures et supérieures de l'intervalle. Dans un tel cas, ceci signifie qu'il y a 95% de chances que le coefficient réellement observé dans la population soit compris dans cet intervalle.

#### **Annexe IV**

**Tableau des caractéristiques de la distribution de l'âge au premier départ du foyer parental parmi les générations canadiennes nées de 1926 à 1980, ESG 1995**

*Caractéristiques de la distribution de l'âge au premier départ du foyer parental parmi les générations canadiennes nées de 1926 à 1980, ESG 1995*

Génération	Hommes				Femmes			
	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	Intervalle inter-quartile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	Intervalle inter-quartile
1926-30	18,80	22,58	25,89	7,09	18,29	20,59	23,54	5,25
1931-35	17,78	20,89	24,47	6,69	18,57	20,42	23,18	4,61
1936-40	18,55	21,31	25,00	6,45	19,24	19,85	22,70	3,46
1941-45	18,56	21,05	23,91	5,35	18,09	19,68	22,02	3,93
1946-50	18,61	20,94	23,79	5,18	18,47	20,38	22,95	4,48
1951-56	18,39	20,75	24,29	5,90	18,09	19,54	21,54	3,45
1956-60	18,79	20,88	24,42	5,63	18,15	19,79	22,53	4,38
1961-65	18,37	21,36	25,02	6,65	18,15	19,96	22,70	4,55
1966-70	18,94	21,42	25,45	6,51	18,38	20,12	23,18	4,80
1971-75	19,91	23,16	-	-	18,64	20,90	24,81	6,17
1976-80	-	-	-	-	18,80	-	-	-